



**Mémoire de
l'Observatoire
Jeunes et Société**

*Consultation en vue de
la future Politique québécoise
de la jeunesse*

Mémoire de l'Observatoire Jeunes et Société

déposé au Secrétariat à la jeunesse
dans le cadre de la
*Consultation en vue de
la future Politique québécoise de la jeunesse*

Ce document a été préparé par
Nicole Gallant, Directrice de l'OJS,

avec la participation des étudiants

**Stéphanie Atkin, Anne-Marie Brunelle, Katherine Labrecque et
Guillaume Tremblay-Boily**

sur la base de contributions généreusement offertes par les chercheurs
membres de l'OJS, notamment les personnes suivantes :

**Marco Alberio – Valérie Becquet – Hélène Belleau – Céline Bellot –
Julie-Anne Boudreau – Sylvain Bourdon – Christine Dallaire –
Frédéric Deschenaux – Annie Fontaine – Bernard Fournier –
Stéphanie Garneau – Madeleine Gauthier – Camil Girard –
Martin Goyette – Jacques Hamel – Patrice LeBlanc –
Patricia Loncle – María Eugenia Longo – Marie-Odile Magnan –
Julie Mareschal – Marc Molgat – Sylvie Octobre – Jean-Louis Paré –
Annie Pilote – Christian Poirier – Gilles Pronovost –
Anne Quéniart – Éric Richard – Jacques Roy –
Chantal Royer – Claude Trottier – Mircea Vultur**

Table des matières

PRÉAMBULE.....	5
1. L'OBSERVATOIRE JEUNES ET SOCIÉTÉ.....	5
2. COLLABORATION À LA CONSTRUCTION DE LA POLITIQUE JEUNESSE	5
INTRODUCTION – LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA FUTURE POLITIQUE.....	7
1. ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS DE LA JEUNESSE.....	7
1.1 La jeunesse comme période de transition dans un contexte changeant.....	8
1.2 Les transitions et défis des jeunes dans la société québécoise aujourd'hui.....	9
1.3 Voir le jeune comme étant capable d'agir.....	10
1.4 Une jeunesse diversifiée – des modèles variés de la « réussite personnelle »	11
1.5 La politique jeunesse comme un soutien à ces transitions	11
1.5.1 Le rôle de soutien de la famille.....	12
1.5.2 Ces jeunes sans soutiens	12
1.6 L'accompagnement.....	13
2. DÉCLOISONNER LES SILOS : ACTIONS INTERSECTORIELLES ET ENJEUX TRANSVERSAUX.....	14
2.1 Favoriser une intervention transversale locale	16
3. BESOINS EN RECHERCHE ET DE CONNAISSANCES APPROFONDIES.....	19
AXE I – « DE SAINES HABITUDES DE VIE »	20
1. COMMENTAIRES TRANSVERSAUX SUR L'AXE D'INTERVENTION I	20
1.1 L'importance du contexte	20
1.2 Des enjeux socioéconomiques complexes	21
1.3 L'étude et l'analyse du contexte	22
1.4 Autres points transversaux.....	23
1.4.1 Une approche préventive basée sur l'accès aux services	23
1.4.2 Aborder la question de la détresse psychologique	23
1.4.3 Inscrire la santé mentale dans le contexte des représentations sociales et identitaires	23
2. RÉPONSES DE L'OJS AUX QUESTIONS SPÉCIFIQUES DE LA CONSULTATION.....	24

2.1	« Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elles celles sur lesquelles la prochaine politique jeunesse doit s'attarder, au cours des quinze prochaines années? »	24
2.2	« Comment le gouvernement du Québec et ses partenaires peuvent-ils influencer les habitudes des jeunes en ce qui concerne l'alimentation, l'activité physique, les comportements à risque ou les problèmes de santé mentale? » et.....	25
2.3	« Quels sont les meilleurs moyens de favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes ? »	25
2.4	« Quels sont les comportements à risque que la prochaine politique jeunesse devrait encourager à ne plus adopter en priorité ? ».....	27
AXE II – « UN MILIEU FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES »		28
1.	COMMENTAIRES TRANSVERSAUX SUR L'AXE D'INTERVENTION II	28
1.1	Les fonctions de l'éducation	28
1.1.1	La qualification.....	28
1.1.2	L'instruction	29
1.1.3	La socialisation	29
1.2	Des facteurs contextuels à prendre en compte.....	30
1.3	Les jeunes au Québec	31
1.3.1	Des parcours variés.....	31
1.3.2	les facteurs de genre	33
1.3.3	Diversité scolaire liée à l'origine ethnoculturelle.....	33
2.	LA PERSÉVÉRANCE AUX ÉTUDES	36
2.1	Les inégalités sociales.....	36
2.2	L'orientation scolaire.....	37
2.3	Aborder la question du travail étudiant.....	38
2.3.1	Améliorer les conditions de travail des emplois étudiants	38
2.3.2	Soutenir la conciliation travail-études	39
3.	LA VALORISATION DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES	40
3.1	Limiter les freins à l'accès.....	40
3.2	Contre les inégalités de genre	41
AXE III – « DES JEUNES PRÊTS POUR LE TRAVAIL, UNE ÉCONOMIE PRÊTE À LES ACCUEILLIR »		43
1.	COMMENTAIRES TRANSVERSAUX SUR L'AXE III	43
1.1	Une vision de la jeunesse et de l'emploi – tenir compte du contexte.....	43
1.2	Tendances économiques et démographiques	45

2. L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES, LES NEEF ET LES EMPLOIS NON QUALIFIÉS	47
2.1 Ces jeunes ni en emploi, ni aux études ou en formation.....	49
2.2 Reconnaissance des emplois « non qualifiés »	50
3. CONDITIONS DE TRAVAIL ET TYPES D'EMPLOI	51
3.1 L'emploi et la pauvreté	53
3.2 Le rapport aux syndicats	53
4. LA RELÈVE ENTREPRENEURIALE	54
5. AUTRES THÉMATIQUES DE LA CONSULTATION	56
5.1 La conciliation du travail avec les autres sphères de la vie.....	56
5.2 L'insertion professionnelle des jeunes immigrants.....	57
5.3 La mobilité	59
AXE IV – « UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE »	60
1. L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES CIVIQUES	60
1.1 La socialisation politique	61
1.1.1 La famille	61
1.1.2 Les pairs.....	62
1.1.3 Le monde scolaire.....	62
1.1.4 Le bénévolat et la vie associative	63
1.1.5 Après la scolarité obligatoire	63
1.1.6 L'accompagnement et les autres lieux de socialisation politique	64
2. ACCÈS AUX LIEUX DÉCISIONNELS	65
2.1 Miser sur le numérique?.....	65
2.1.1 Ces jeunes qui rejettent le politique.....	66
2.2 Reconnaissance de diverses formes d'engagement de participation et d'implication des jeunes	66
2.3 Le vote (... dès 16 ans ?).....	68
3. LA MOBILITÉ COMME OUVERTURE SUR LE MONDE.....	69
4. LES COMPORTEMENT ÉCORESPONSABLES.....	70
4.1 L'influence du contexte et du milieu de vie	71
4.2 L'école	71
4.3 Le contexte et la place des infrastructures	72
5. LA PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE	73
5.1 Des bienfaits multiples	73

5.2	La diversité des jeunes – le genre	74
5.3	Reconnaissance des nouvelles pratiques	75
5.4	Soutien et valorisation	76
AXES MANQUANTS – LES RÉGIONS ET LE LOGEMENT.....		78
1.	LES RÉGIONS.....	78
1.1	Réalités territoriale et jeunesse.....	79
2.	LE LOGEMENT	80
2.1	Types de localités et spécificités régionales	81
CONCLUSION ET RÉSUMÉ		83
1.	DES ORIENTATIONS TRANSVERSALES.....	83
2.	DES RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES SUR LES AXES SOUMIS À LA CONSULTATION.....	83
3.	DES SECTEURS D'INTERVENTION NÉGLIGÉS DANS LA CONSULTATION.....	85
BIBLIOGRAPHIE		87

Préambule

1. L'OBSERVATOIRE JEUNES ET SOCIÉTÉ

Fondé en 1998, l'Observatoire Jeunes et Société (OJS) est un regroupement rassemblant plus de soixante chercheurs du Québec, du Canada et d'ailleurs, surtout francophones, qui s'intéressent à la jeunesse.

En tant que structure de développement et de diffusion de la recherche sur les jeunes, l'Observatoire Jeunes et Société poursuit les objectifs suivants :

- Participer au développement du champ de recherche sur les jeunes à l'âge des transitions par l'élaboration de projets de recherche interdisciplinaires basés sur des enquêtes empiriques.
- Former une expertise dans le champ de recherche sur les jeunes.
- Recueillir et analyser de l'information sur les jeunes en tenant compte de leur diversité et en établissant des comparaisons aux niveaux local, national et international.
- Diffuser auprès d'un large public les connaissances produites par ses membres, de même que les informations recueillies dans le cadre d'une veille documentaire.

La programmation scientifique de l'Observatoire Jeunes et Société assure une production et une diffusion de connaissances autour de champs de recherche redéfinis périodiquement pour refléter l'évolution des enjeux de la jeunesse aujourd'hui. Ces champs sont présentement les suivants :

- *Travail et insertion professionnelle*
- *Jeunes en difficulté et action sociale*
- *Pratiques sociales et culturelles*
- *Éducation et socialisation*

2. COLLABORATION À LA CONSTRUCTION DE LA POLITIQUE JEUNESSE

L'OJS a toujours eu à cœur que la connaissance produite et diffusée par ses chercheurs soit mise à la disposition des institutions et organismes qui interviennent auprès des jeunes. C'est dans cette optique que nous avons parfois des occasions de collaborer avec le Secrétariat à la jeunesse.

Dans ce contexte, nous avons eu le plaisir d'être sollicités pour réagir aux réflexions préliminaires du Secrétariat à la jeunesse en vue du renouvellement de la politique jeunesse. Dès l'été 2013, en parallèle avec la consultation régionale, les chercheurs de l'OJS avaient été invités à se prononcer sur plusieurs enjeux concernant la jeunesse québécoise que le gouvernement d'alors envisageait inclure dans la nouvelle politique. Un document énonçant diverses recommandations avait été produit.

Le présent mémoire est un prolongement de ces réflexions, en lien avec le nouveau document *Ensemble pour les générations futures*, que le gouvernement actuel a soumis à la consultation en été 2015.

À ce titre, nous sommes très satisfaits de voir apparaître dans le document de consultation de cette année plusieurs de nos recommandations de 2013. Toutefois, le document de consultation, par sa nature même, demeure relativement vague par endroits et certains aspects méritent donc d'être rappelés ici. En outre, plusieurs points ne sont qu'esquissés dans le document et devront être approfondis lorsque viendra le moment d'écrire la politique à proprement parler. Enfin, d'autres éléments qui nous semblaient fondamentaux sont restés sans réponses ou sont passés sous silence ; il convient de les rappeler à nouveau.

Les idées générales énoncées dans le document de consultation peuvent encore prendre diverses directions, et il nous semblait donc important de revenir sur certains des aspects parmi les plus importants en vue de la rédaction de la politique elle-même et des stratégies qui en découleront.

C'est le sens de ce mémoire.

Introduction

Les grandes orientations de la future politique

L'Observatoire Jeunes et Société (OJS) salue tout d'abord le fait que le document de consultation proposé par le gouvernement souligne d'emblée des orientations transversales, qui transcendent les axes et priorités d'intervention spécifiques envisagés pour la future politique.

En effet, bien au-delà des questions circonscrites pour cette consultation, une politique jeunesse se doit d'abord de favoriser la cohérence des actions gouvernementales destinées aux jeunes et d'avoir une portée universelle, tout en accordant une attention particulière à la situation des jeunes les plus vulnérables, ce que prévoit le document de consultation. Pour éviter qu'elle ne soit qu'un catalogue de questions et de propositions, la politique doit donc proposer un cadre *global* à partir duquel il sera possible de faire des choix structurants (face à toutes les sollicitations d'une multitude d'organismes) et qui influencera la manière de réfléchir aux actions du gouvernement, à leur implantation et à leur évaluation. C'est en ce sens qu'il est particulièrement pertinent que le document permette d'aller au-delà des constats limités à quelques enjeux et statistiques, pour plutôt proposer une vision d'ensemble de la politique.

Nous verrons dans les prochaines pages que cette vision d'ensemble devrait inclure une réflexion un peu plus poussée sur ce qu'est la jeunesse, une vision qui tienne compte de la diversité des jeunes québécois et des réalités propres à la société au sein de laquelle la politique s'inscrit. En effet, reviendront ici comme un mantra deux idées maîtresses : **l'importance de tenir compte du contexte** et **l'importance de prendre en compte la diversité des jeunes**. Ces aspects sont déjà quelque peu présents dans le cadre général du document de consultation et nos commentaires en ce sens visent à en accroître la portée et à épauler le gouvernement lorsque viendra le temps de concrétiser ce cadre dans les différents axes d'intervention proposés.

1. ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS DE LA JEUNESSE

Dans cette perspective, l'OJS salue tout particulièrement le fait que, d'entrée de jeu, le gouvernement souhaite inscrire la politique dans une conception de la jeunesse comme une période de transition. C'est donc avec une grande satisfaction que nous constatons l'annonce centrale que la politique reposera sur l'idée d'« accompagner les jeunes dans

les multiples transitions de leur passage à l'autonomie afin de soutenir leur réussite personnelle ».

Au moment d'écrire la politique elle-même et ses déclinaisons sous forme de Stratégies d'action jeunesse, il faudra toutefois garder à l'esprit que ces transitions sont changeantes et désormais faites d'allers-retours qui les rendent moins linéaires que naguère. Conséquemment, il sera pertinent, voire nécessaire, d'examiner davantage les tendances de fond qui caractérisent la société dans laquelle les jeunes évolueront et comment ces grandes tendances affecteront les défis auxquels les jeunes devront faire face dans les années à venir. C'est dans cette optique que nous revenons ici sur les éléments globaux sur lesquels devrait reposer l'idée de la jeunesse comme une période de transitions multiples qui sous-tend cette première orientation de la future politique.

1.1 La jeunesse comme période de transition dans un contexte changeant

Tel que le document de consultation l'indique, la jeunesse est une période de transition à la vie adulte. Pour l'OJS, au-delà de ce qu'en dit sommairement le document, celle-ci se caractérise par un processus de construction de soi et d'insertion dans différentes sphères (travail, études, famille, etc.). Il s'agit donc d'une période de la vie remplie de défis à relever pour se construire et accéder à l'autonomie.

L'objectif de la politique de la jeunesse devrait donc être de voir comment les soutenir face à ces défis et comment les accompagner dans ces transitions. L'OJS salue le fait que ceci soit présentement inscrit comme première orientation du document de consultation.

Bien que la recherche se soit longtemps concentrée sur la transition entre l'école et le travail, les principales transitions à la vie adulte comprennent également l'éducation postsecondaire, l'insertion en emploi, l'installation dans un logement indépendant des parents, ainsi que la création d'une famille. Cette période de transition inclut aujourd'hui aussi des questionnements, entre autres, sur l'identité sexuelle et sur l'identité nationale dans un contexte de globalisation. En somme, ces transitions concernent globalement les dimensions professionnelle, résidentielle et financière, relationnelle et identitaire (Molgat et Taylor 2012 ; Molgat 2011a).

Ces étapes qui caractérisent la jeunesse ne peuvent plus aujourd'hui être associées à des tranches d'âge précises, comme le faisaient certains chercheurs américains ou européens il y a peu (de tel âge à tel âge, le jeune est aux études; ensuite, de tel âge à tel

autre, il est en insertion professionnelle et accède à un logement indépendant; puis, il fonde une famille...). Ce parcours typique a subi de grands bouleversements : la forme que prennent ces transitions est grandement liée au contexte social et, par conséquent, partout en Occident, la transition à l'âge adulte se fait aujourd'hui plus tardivement et de manière moins linéaire.

1.2 Les transitions et défis des jeunes dans la société québécoise aujourd'hui

Les défis que doivent relever les jeunes dans cette période de transitions multiples se réalisent dans une société donnée, mais une société en transformation.

Ainsi, aujourd'hui au Québec, comme dans bien des pays occidentaux, l'allongement de la scolarisation (socialement valorisée en soi et nécessaire pour l'accès à des emplois spécialisés) a engendré un allongement de la période de la jeunesse, et les diverses transitions qui caractérisaient cette période sont donc souvent reportées.

Par exemple, les changements importants dans la société quant aux représentations de la famille et de la place des femmes ont conduit les jeunes femmes à davantage rester en emploi après la naissance du premier enfant, celle-ci survenant plus tardivement.

Par ailleurs, de nombreux jeunes habitent beaucoup plus longtemps dans le foyer familial. De même, nombreux sont ceux qui quittent pendant une période puis reviennent s'y établir. Nous reviendrons plus loin sur l'enjeu du logement, que le document de consultation passe malheureusement sous silence.

En outre, même s'il y a certes un allongement de la scolarisation, dorénavant la poursuite des études coïncide avec l'entrée sur le marché du travail pour la majorité des jeunes. Ainsi, leur période de formation est déjà accompagnée d'une insertion au travail (ce qui fait qu'ils sortent de leur formation ayant souvent déjà une très grande expérience du monde du travail).

À l'inverse, on assiste aussi à une hausse du nombre d'étudiants-parents ou de jeunes travailleurs retournant aux études à temps partiel. Il y a donc une superposition ou des allers retours entre les transitions (vers la formation postsecondaire et en même temps vers le monde du travail et/ou celui de la famille).

En somme, des statuts auparavant généralement considérés comme disjoints (étudiant, parent, travailleur) se chevauchent de plus en plus. De même, ce chevauchement des transitions rappelle aussi que les diverses sphères de la vie sont interdépendantes. Ces

réalités ont commencé à être intégrées – notamment dans les statistiques sur l’emploi qui tiennent désormais compte du double statut (étudiant et travailleur) de nombreux jeunes – mais elles doivent être au cœur de la réflexion sur la jeunesse, et donc, pour pleinement consolider cette première orientation, servir de socle à la construction d’une politique québécoise de la jeunesse.

En conséquence, les formes de soutien à la jeunesse doivent s’adapter à cette multiplicité de statuts. Il est possible par exemple de développer des politiques familiales souples et flexibles, ou encore, dans le domaine de l’éducation, de développer des programmes de formation courts. Tout au long de ce mémoire, nous verrons des exemples qui permettent de ne pas perdre de vue cette complexité du contexte des jeunes quand on intervient dans un secteur ciblé.

En somme, les défis de la jeunesse sont multiples :

- Effectuer une multitude de transitions vers l’autonomie dans diverses sphères de la vie;
- Trouver sa place en société et construire des relations intergénérationnelles positives dans une société qui vieillit;

La jeunesse se profile aujourd’hui dans un contexte d’incertitude : incertitude quant à l’avenir de la société et incertitude de leur devenir à eux en tant qu’individu. Il faudra donc concevoir des dispositifs flexibles pour pouvoir les ajuster au besoin.

1.3 Voir le jeune comme étant capable d’agir

Dans le document de consultation, peu de place est accordée aux jeunes en tant qu’*acteurs* sociaux, capables, à la fois, de participer activement aux institutions dont ils sont partie prenante, et de composer avec les règles du jeu et les contraintes qui en découlent. Bien que le contexte social et économique apporte son lot de contraintes et d’opportunités, les jeunes doivent être perçus comme des acteurs ayant la capacité de faire des choix et de transformer leur situation dans tous les domaines liés à leur parcours (Goyette et Saulnier 2015 ; Goyette et Frechon 2013 ; Goyette et al. 2011).

Cette position s’oppose à une approche « par problèmes » qui voit les jeunes comme des victimes ou alors comme étant seuls responsables de leur sort (au lieu d’acteurs faisant face à des contraintes). Au contraire, il faut tenir compte du fait que l’individu, seul ou

en groupe et dans son contexte social, peut agir face à ces contraintes, en mobilisant un certain nombre de ressources, bref, qu'il est capable de relever ces défis.

1.4 Une jeunesse diversifiée – des modèles variés de la « réussite personnelle »

La jeunesse québécoise est – comme celle d'autres pays – très diversifiée, et ce, selon plusieurs axes qui s'entrecroisent : par exemple, selon les régions, selon le genre, selon l'origine ethnique, selon la situation socioéconomique, etc.

Ces différences ont des impacts sur les trajectoires des jeunes dans leurs transitions à la vie adulte, puisqu'elles influent, d'une part, sur leur construction de soi et, d'autre part, sur les contraintes et occasions que les jeunes rencontrent. Dans sa volonté de soutenir les jeunes vers leur « réussite personnelle », la politique québécoise de la jeunesse devra être pensée dans cette perspective et donc permettre de prendre en compte l'hétérogénéité des populations. (Pilote 2007; Bourdon et al. sous presse) ainsi que les définitions variées que les jeunes donnent à ce mot (Bourdon et al. sous presse).

Certes, l'équilibre entre une politique qui semble juste parce que universelle et une politique qui soit équitable parce qu'elle tient compte des circonstances particulières de certaines populations est difficile à atteindre. Outre le risque de passer à côté de certaines populations spécifiques qui auraient besoin de soutiens sur mesure, il faut aussi se méfier de sections ciblées qui reposeraient sur des stéréotypes ou une mauvaise compréhension des spécificités visées (Longo et al. 2013).

Par ailleurs, les politiques publiques risquent aussi de tellement cibler les populations aux extrêmes (d'un côté les surdoués, de l'autre les décrocheurs ou les jeunes en difficultés), qu'elles omettent de soutenir également les jeunes qui se situent dans l'entre-deux, pourtant souvent les plus nombreux.

Afin d'épauler le travail de construction de la Politique jeunesse dans cette recherche de l'équilibre entre une politique jeunesse universelle et une politique jeunesse équitable parce que ciblée, nous attirerons l'attention sur certaines incidences de la diversité de la jeunesse dans les axes d'intervention identifiés dans le document de consultation.

1.5 La politique jeunesse comme un soutien à ces transitions

L'OJS se réjouit donc de la formulation de la première partie de la première orientation du document de consultation, puisque nous sommes d'accord que les notions de soutien

et d'accompagnement devraient être au cœur de l'intervention étatique concernant la jeunesse. Dans la période de vie qu'est la jeunesse, il est en effet préférable de voir des défis et le soutien à fournir pour aider les jeunes à les relever, plutôt que des problèmes désincarnés à régler, pour lesquels l'État adopterait une approche curative.

Les soutiens sont cruciaux pour *tous* les jeunes au moment de relever les défis liés aux diverses transitions ou repositionnements vers l'âge adulte. Les jeunes ont besoin de guides, de conseils, de ressources diverses pour faire face à des situations qui leur sont généralement nouvelles. Ces soutiens prennent une variété de formes (tant matérielles que morales) et proviennent de diverses sources, à commencer par les soutiens en provenance de la famille et du réseau social, jusqu'aux soutiens institutionnels gérés par l'État, en passant par une panoplie de liens informels et de groupes communautaires et associations diverses.

1.5.1 LE RÔLE DE SOUTIEN DE LA FAMILLE

En particulier, les jeunes ont tendance de nos jours à rester plus longtemps chez leurs parents ou à y retourner après une absence prolongée (par exemple pour études) (voir les données présentées dans Molgat 2011). Bien qu'il y ait un coût économique pour ces parents qu'il ne faudrait pas négliger, cela favorise un rapprochement des jeunes en question avec leur famille et permet à ces jeunes de profiter d'un soutien prolongé pendant la période de transition qu'ils vivent.

En outre, même sans y habiter, les jeunes bénéficient généralement du soutien parental de diverses façons : par exemple, un soutien financier aux études ou dans les transitions ardues, mais aussi un accompagnement moral lors de difficultés (conjugales, rapport à l'employeur), ou encore des soutiens matériels divers, par exemple à la naissance du premier enfant (soins aux enfants, gardiennage, apport de nourriture, etc.).

Il s'agit là d'un élément essentiel qui permet de voir pourquoi la question du soutien se pose de manière importante.

1.5.2 CES JEUNES SANS SOUTIENS

Or, certains jeunes, pour toutes sortes de raisons, font face ici à d'importantes carences, voire à une absence complète de soutiens familiaux et amicaux informels (Goyette 2007). Souvent, ces mêmes jeunes ne savent alors pas vers qui se tourner, car ils ne connaissent pas nécessairement l'existence des autres soutiens qui peuvent s'offrir à eux (Goyette et Royer 2009). Ces carences ont un impact dans toutes les sphères de la vie, simultanément (éducation, travail, logement, famille, etc.).

Pour intervenir auprès d'eux, il faut sortir d'une perspective individualisante, tenir compte des réseaux sociaux et miser sur la prise en compte des contextes sociaux et communautaires.

De plus, l'intervention auprès de ces jeunes doit porter une attention particulière aux orientations de fond qui la sous-tendent. En effet, il est ici d'autant plus important de voir les jeunes comme des acteurs qui relèvent des défis, plutôt que de voir des problèmes à régler. À l'inverse, une définition des jeunes par la négative (en fonction d'un problème qu'on leur attribue) risquerait de contribuer à leur stigmatisation et de nuire à leur estime de soi, en particulier dans le cas des jeunes dits en difficulté.

En ce sens, il serait important de ne pas établir de frontière étanche entre les « jeunes en difficulté » et le reste de la jeunesse, afin de ne pas exclure les jeunes en difficulté. De ce point de vue, le document de consultation utilise l'expression plutôt adroite de « jeunes dont les transitions vers l'autonomie présentent des difficultés » (p. 17). Il est en effet souhaitable de parler de jeunes en situations/conditions de vulnérabilité, et non des « jeunes en difficulté » (Goyette et al. 2011), ce qui permet de mieux prendre en compte la complexité des parcours. Une expression plus générale comme parler des « difficultés de la jeunesse » permet pour sa part de souligner que certaines problématiques touchent l'ensemble des jeunes à divers degrés ou que certaines difficultés peuvent être de nature temporaire. En effet, ces jeunes ressemblent à « la » jeunesse en général sur bien des plans. Mais, en même temps, ils s'en démarquent par divers éléments, notamment par le peu d'accès à des formes de soutien, et en particulier par l'absence de soutien parental. L'État peut donc jouer un rôle pivot à ce niveau (Goyette 2012).

Il faut porter attention également à la diversité des défis et situations rencontrés simultanément par un même jeune. Dans ces cas, une inadéquation des mesures pourrait accentuer les problèmes quand l'intervention est en silos.

1.6 L'accompagnement

En somme, les jeunes ont besoin d'être *accompagnés* dans cette période de la vie.

Et c'est encore plus le cas s'ils rencontrent des difficultés particulières (par exemple s'ils ont abandonné l'école ou s'ils ont un problème de santé).

L'État investit énormément chez les jeunes en bonne santé et intelligents (voir par exemple toutes les ressources qui sont déployées en éducation et dans la conciliation

travail-famille et études-famille). Mais il faudrait engager des ressources équivalentes pour ceux qui ont de la difficulté à franchir ces étapes ou qui vivent divers revers de situation, afin que tout le monde ait les mêmes chances.

Il est donc important que la politique jeunesse reconnaisse qu'il n'y a pas qu'un seul chemin vers la « réussite » et qu'elle permette au contraire de multiplier les univers possibles à l'intérieur desquels les jeunes pourront bricoler leur trajectoire personnelle. Il faudrait ainsi résister à la tentation de mesurer la réussite des parcours à l'aune d'une seule norme, soit scolaire, soit professionnelle, alors que des normes tout aussi fortes, celles touchant notamment à la parentalité, à la famille ou aux amis, peuvent aussi y jouer un rôle très important (Bourdon et al. sous presse).

Pour favoriser le plein potentiel des jeunes et leur bien-être, l'État doit donc fournir des soutiens grâce à différents mécanismes, et ce, en particulier quand les mécanismes informels ne fonctionnent pas et quand les difficultés s'accumulent (Bélisle et Bourdon 2015) (par exemple, les effets interdépendants qui découlent de ruptures de la scolarisation).

Il importe aussi de co-construire cet accompagnement avec les jeunes eux-mêmes, au lieu de miser uniquement sur des modèles de réussite socialement normés, dont découleraient des interventions qui risqueraient plutôt d'avoir pour effet de renforcer les difficultés des autres jeunes (Bellot et Goyette 2011).

Divers exemples de ce type de logiques d'accompagnement existent, comme dans le cas de l'intervention par les pairs auprès de jeunes de la rue (Bellot 2010) ou l'intervention de groupe par l'entraide (Goyette et al. 2012a ; Goyette et al. sous presse) qui fournit une sorte de sas, où d'anciens jeunes de la rue servent de modèles pour d'autres et leur transmettent une formation en dehors de toute intervention officielle.

2. DÉCLOISONNER LES SILOS : ACTIONS INTERSECTORIELLES ET ENJEUX TRANSVERSAUX

En parallèle de la nécessité d'adopter une approche par soutien et accompagnement, il faut éviter d'aborder les enjeux en silo, même si la répartition du travail gouvernemental tend à pousser l'action vers ce type de structuration spécialisée. Différentes réalités vécues par un jeune peuvent se combiner de manière à améliorer ou, au contraire, à rendre plus difficile sa situation.

Cette nécessité ne s'applique pas uniquement pour une population particulière (comme les jeunes en situations difficiles); la prise en compte des transversalités doit se faire pour l'ensemble des jeunes. Une politique québécoise de la jeunesse est justement l'occasion de faire cela, précisément parce qu'elle transcende les silos sectoriels classiques de l'intervention gouvernementale, imposés par la structuration de l'État en ministères thématiques distincts (Goyette et Saulnier 2015).

La politique jeunesse doit donc opérer une réflexion sur l'action intersectorielle qui puisse transcender trois grandes catégories de divisions :

- Les niveaux de gouvernement : fédéral-provincial-municipal;
- Les secteurs d'intervention : santé-emploi-éducation,
- Les types d'acteurs : État-marché-société civile

De plus, la prise en compte des contextes familiaux et communautaires est essentielle dans la réflexion sur l'action intersectorielle, qui permet justement de ne pas sortir les difficultés de leur contexte. Cela est rendu possible si la politique est modulée en fonction des soutiens, plutôt qu'organisée autour de problèmes.

Or, tout comme l'État, certains groupes communautaires et organisations paraétatiques œuvrent le plus souvent dans la spécialisation (par exemple, le décrochage scolaire), et mettent donc du temps avant d'être en mesure de regarder les enjeux plus largement.

Pourtant, les différentes sphères de la vie ne sont pas isolées. La situation d'un jeune en matière de logement peut avoir des répercussions sur sa réussite universitaire, tandis que l'accès au marché du travail peut faciliter l'établissement d'une famille et que la réduction du nombre d'heures de travail peut favoriser la pratique d'activités sportives et culturelles et ainsi avoir des répercussions sur la santé (Goyette et Royer 2015). À l'inverse, des difficultés dans un domaine peuvent engendrer un engrenage multipliant les difficultés chez une même personne (santé mentale, formation, emploi, relations de couple, etc.)

Une attention particulière doit donc être accordée aux liens entre les différentes situations vécues par les jeunes, de manière à ce que les interventions gouvernementales soient efficaces et complémentaires. L'intersectorialité permet justement d'envisager les interventions en lien avec la réalité complexe du vécu des jeunes.

En outre, l'intervention ne devrait pas être axée uniquement sur le jeune lui-même, mais aussi sur son contexte. L'individu ne devrait pas être seul au cœur des cibles de changement de la politique. Ceci peut se faire, d'une part, en incluant le jeune dans la réflexion sur les interventions appropriées et, d'autre part, en tenant compte des autres soutiens existants dans la société civile.

Certes, il est plus naturel de penser les soutiens au niveau macrosociologique, car le rôle de l'État dans le façonnement des institutions est plus visible. Ainsi, il est assez aisé d'envisager qu'une politique jeunesse propose des transformations dans les institutions du monde scolaire. En revanche, il semble moins naturel pour le politique d'admettre la nécessité d'intervenir en ce qui a trait au marché du logement ou du travail. Pourtant, l'État *peut* et même se doit d'intervenir sur ces enjeux, que ce soit sur l'accès au logement, sur la réglementation de l'accès à l'emploi, sur la famille et même sur les temps libres, l'équilibre et la qualité de vie. Ces derniers sont importants, de manière intersectorielle, parce qu'ils permettent des expérimentations qui auront des répercussions sur la santé, les pratiques culturelles et la citoyenneté, toutes des dimensions centrales de la présente consultation.

2.1 Favoriser une intervention transversale locale

Pour décloisonner l'intervention étatique, l'action doit être ancrée et coordonnée localement et régionalement (plutôt que parachutée dans une approche « top down », qui n'a généralement que peu d'effets). Elle doit s'appuyer sur la participation de l'ensemble des acteurs de la communauté (notamment les entreprises et les municipalités) et se faire de manière transversale, c'est-à-dire en tenant compte des différentes sphères de la vie des jeunes.

En effet, dans les cas où l'intervention transversale locale fonctionne bien, c'est généralement l'effet d'une prédisposition en place : des acteurs locaux tissés serrés depuis longtemps, plutôt qu'un amas désordonné de niveaux d'acteurs qui, historiquement, travaillent peu, et mal, ensemble (par exemple en raison de difficultés liées à des enjeux de pouvoirs). Ainsi, s'appuyer sur les communautés signifie bien davantage qu'une idée imposée par une politique qui n'en assure pas le suivi.

Ces partenariats locaux ne sont pas toujours aisés à implanter. Les conditions nécessaires à la réussite d'une collaboration locale sont multiples et peuvent varier d'un milieu à l'autre (ce qui requiert une certaine flexibilité dans les politiques et les programmes).

Parmi les principales conditions nécessaires au succès d'un partenariat local identifiées par des acteurs de terrain (Gallant 2013; Gallant, Lechaume et Viel 2012), la première est que les priorités et objectifs du partenariat soient développés collectivement, dès les premières étapes de planification; pour que la collaboration fonctionne, il faut que les divers acteurs impliqués s'entendent sur une vision commune des objectifs de leur collaboration, tout en pouvant poursuivre d'autres objectifs plus spécifiques en parallèle du travail de concertation. À moins que les objectifs ne soient très restreints, il est utile qu'une diversité d'acteurs intersectoriels participe, notamment afin de mieux coordonner les services au niveau local et favoriser une re-problématisation qui intègre les enjeux supra organisationnels (Goyette et al. 2012b, Goyette et al. 2006).

Pour que le partenariat soit autre chose qu'une façade temporaire qui n'existe que pour répondre à des obligations auxquelles sont attachées des financements, les activités de concertation doivent impérativement être soutenues en elles-mêmes par un budget d'opération, en plus du financement des programmes, projets ou activités qui résultent du partenariat; à cet effet, il est aussi utile que leur financement soit durable, pour assurer un effet à long terme, et qu'il provienne de sources diverses.

Enfin, tous doivent être conscients que la concertation demande avant tout du temps, de la patience et un certain consensus. Il s'agit là d'un des principaux défis pour la création des partenariats entre organismes et institutions au niveau local.

En effet, on rencontre des difficultés sur le terrain lorsque doivent œuvrer ensemble des organisations davantage habituées à travailler seules. Ces tensions sur le terrain peuvent être liées à des rivalités parfois bien ancrées entre les acteurs locaux. La collaboration peut atténuer ces tensions et permettre de les dépasser, mais cela nécessite d'investir du temps dans la relation entre les organismes, avant de plonger dans des activités communes.

Plusieurs expériences montrent par ailleurs l'utilité d'avoir un porteur pour le projet de concertation, lequel dépend des circonstances et des milieux. Dans certains cas, la municipalité pourrait être l'acteur le plus neutre; à d'autres endroits, cela pourrait venir de l'école locale ou encore d'une association. Ailleurs, un organisme voué spécifiquement aux questions jeunesse pourrait être le mieux informé pour piloter les partenariats locaux avec des acteurs de divers autres secteurs; ceci était souvent le cas des forums jeunesse régionaux, qui étaient insérés dans le tissu régional, connaissaient leur milieu et ses différents acteurs, souvent personnellement (Gallant et Oberlé 2013). C'est d'ailleurs en partie en raison de ce rôle central local que certaines municipalités et régions ont cherché à maintenir leur Forum jeunesse local à travers des fonds

propres, après leur abolition. Il reste donc à espérer que de nouveaux acteurs, par exemple les Carrefour Jeunesse Emploi, mentionnés quelques fois dans le document de consultation, pourront prendre le relais de ce rôle pivot.

Toutefois, quel que soit le porteur du projet de collaboration, il est important que le partenariat soit conçu et vécu comme une aventure collective, partagée par tous les acteurs impliqués¹.

L'intervention peut aussi s'inspirer de démarches existantes ayant produit des résultats, telles que

- l'approche ECOBES de Perron et Veillette qui a permis de réduire le décrochage scolaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean en faisant appel à la contribution des acteurs locaux (employeurs, institutions scolaires, médias locaux, élus, etc.),
- ou encore l'approche territoriale intégrée du ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale, qui mobilise les communautés locales pour la lutte contre la pauvreté,
- ou bien, de manière plus pointue, l'exemple de *Bladerunners*. Il s'agit d'une organisation communautaire qui s'adresse à des jeunes très vulnérables (ayant vécu la toxicomanie, la rue, etc.) et leur offre des formations de trois semaines, notamment pour travailler dans des chantiers de construction (opérateur pour l'ascenseur, responsabilité de la circulation, aide à un maçon, etc.). La formation couvre diverses thématiques, incluant santé et sécurité au travail, assiduité, relations avec l'employeur. Puis, l'organisme continue d'offrir son soutien tout au long de l'insertion du jeune dans son nouvel emploi; il y a ainsi des personnes, disponibles 24 heures sur 24, qui s'assurent que les choses fonctionnent bien quand le jeune commence. Et cela donne des résultats prometteurs: six ou sept mois plus tard, nombreux sont les jeunes qui, forts de cette première expérience réussie, retournent aux études pour se spécialiser (Molgat 2012). Il s'agit là d'une démarche très adaptée à leur situation propre, et qui implique une diversité de secteurs.

¹ Voir aussi, pour les jeunes autochtones en milieu urbain (Goyette et al. 2013) ou en milieu rural (Goyette et al., 2010), pour les jeunes en contexte multiculturel (Castillo et Goyette 2014, Lendaro et Goyette 2014).

3. BESOINS EN RECHERCHE ET DE CONNAISSANCES APPROFONDIES

Cette introduction a rappelé que nous assistons à une transformation permanente des conditions de vie de la jeunesse. Dans ce contexte, il s'avère particulièrement important de poursuivre la recherche. En effet, pour fonder une intervention étatique, il est nécessaire de suivre ces transitions de près, afin de bien les comprendre. En outre, l'évolution des transformations de la jeunesse fait émerger différentes catégories de défis dont il faut pouvoir suivre la trace. Il demeure donc important de continuer à réunir les expertises sur la jeunesse, afin que les divers intervenants puissent échanger avec des chercheurs sur les questions qui préoccupent de manière centrale le gouvernement et son Secrétariat à la jeunesse.

En somme, sans se contenter d'un rôle de bailleur de fonds, les pouvoirs publics devront continuer à manifester clairement leur souhait d'être à l'écoute de la recherche, d'où qu'elle provienne.

Axe I – « De saines habitudes de vie »

1. COMMENTAIRES TRANSVERSAUX SUR L'AXE D'INTERVENTION I

La santé est au centre des préoccupations de cet axe consacré aux saines habitudes de vie. Bien qu'il soit déjà louable d'avoir voulu dépasser la définition de la santé comme « absence de maladie », le document de consultation reste limité dans sa définition de la santé, perçue comme un capital, donc une caractéristique individuelle. Les chercheurs de l'OJS conçoivent plutôt la santé comme un processus de construction et de développement du bien-être, qui vise certes à rendre possibles l'autonomie et la qualité de vie; mais notre approche met l'accent sur les défis, les choix et les décisions qui prennent corps dans un contexte donné, plutôt que sur les comportements à risque, les problèmes individuels et la maladie.

Dans l'axe I, l'approche privilégiée dans le document de consultation semble plutôt miser principalement sur un changement de comportement individuel. Une telle approche morceau par morceau (habitudes alimentaires, activité physique, comportement à risque) permet mal de prendre en compte les liens qui existent entre différents enjeux. De la même façon, mais plus globalement, une approche par secteur cache les interactions entre différentes sphères qui permettraient de considérer, par exemple, que la promotion de l'activité physique ne devrait peut-être pas se faire uniquement sous l'angle de la santé; elle doit se faire en tenant compte d'enjeux culturels et sociaux autant que personnels. De même, pour un jeune, la difficulté à trouver un emploi influe sur sa construction identitaire et peut donc avoir des répercussions sur sa détresse psychologique ou plus largement sur ses habitudes de vie.

Dans les prochaines pages, nous identifions les principales orientations que nous vous invitons à prendre en compte dans l'élaboration de la prochaine politique québécoise de la jeunesse.

1.1 L'importance du contexte

Le texte du document de consultation évoque le contexte à quelques reprises. Toutefois, il le fait de façon quelque peu réductrice. Par exemple, à la page 21, le rôle de la famille dans les choix liés à la santé est presque limité à l'enfance, et la jeunesse est identifiée comme « la période où les gens commencent à exercer davantage leur liberté de choisir ». Pourtant, il ne faut pas perdre de vue que le milieu familial aura des répercussions à très long terme sur les choix, en santé comme dans tous les domaines,

car il structure la construction des valeurs à l'aulne desquels ces choix sont effectués (Pronovost et Royer 2004 ; Pronovost 2013 ; Royer et al. 2004 ; Royer 2006).

Plus largement, ces choix s'opèrent dans le cadre d'un contexte social changeant, où les temps libres s'amenuisent au profit du travail et des études (Pronovost 2015 ; Gaudet 2015). Le document de consultation l'évoque à juste titre comme un facteur déterminant des possibilités en matière d'activité (p. 24), mais c'est aussi un facteur dans les choix alimentaires et sûrement une des explications de la croissance de la consommation de mets « prêts à manger » (p. 22). Il est donc approprié de proposer de « favoris[er] les activités qui permettent d'atteindre plusieurs objectifs à la fois, [comme] les déplacement actifs » ; dans ce contexte, il faudrait peut-être aussi cesser de compter tout le temps passé devant un écran de cellulaire comme étant un temps sédentaire qui s'ajoute aux autres temps fixes, tels les déplacements en transport en commun pour le travail.

1.2 Des enjeux socioéconomiques complexes

Dans ce premier axe, il faudra aussi tenir compte du fait que la santé et l'acquisition de saines habitudes de vie relèvent d'enjeux socioéconomiques complexes. En liant plus systématiquement l'analyse à la question des inégalités sociales, on éviterait une « mise à plat » des difficultés, laquelle laisse croire que tous les problèmes peuvent frapper n'importe quel jeune et qu'un même problème a toujours la même signification. On verrait au contraire qu'un problème comme l'embonpoint n'a pas du tout la même signification selon que le jeune est soutenu (par sa famille, par des institutions publiques, etc.) ou non.

Une telle approche mettrait en lumière l'importance de l'accompagnement éducatif et familial et permettrait ainsi aussi de lier les différents éléments du processus de mise à l'écart ou de marginalisation d'un jeune.

En somme, la santé et l'acquisition de saines habitudes de vie relèvent de situations socioculturelles complexes. L'intervention dans ce champ doit donc reposer sur une vision dynamique de ce que vivent les jeunes; c'est souvent quand ça ne va pas dans l'une ou l'autre des autres sphères de la vie (éducation, travail, loisirs, mise en couple ou devenir parent) que des enjeux de santé surviennent. L'accompagnement personnel et collectif est donc une des clés pour soutenir le jeune dans ce domaine.

1.2.1.1 L'importance du contexte familial

En effet, il faut être attentif à ne pas poser les jeunes comme un groupe homogène et en faisant abstraction de leur contexte familial. Or, on sait que les habitudes en ce qui a trait à l'alimentation et à la santé en général (de même que, dans une mesure peut-être moindre, aux drogues ou à l'alcool) tirent très souvent leurs origines du milieu familial (beaucoup plus que de l'influence de la télévision, ou même de la pression des pairs). À titre d'exemple, si les parents font de l'activité physique, il est beaucoup plus probable que les jeunes en fassent aussi.

1.3 L'étude et l'analyse du contexte

Les enjeux de pauvreté et d'inégalités sociales devraient non seulement être abordés, mais aussi faire l'objet d'une analyse de fond. En effet, la question du statut socio-économique des familles est centrale. Ainsi, plutôt que de diviser les jeunes par catégorie d'âge (20-24 ans, 25-29 ans, etc.) comme le fait le dossier de l'ISQ (2014), ce que font aussi les programmes du gouvernement pour le secteur jeune, il serait beaucoup plus porteur de ventiler les données en fonction de critères socio-économiques. On verrait ainsi apparaître des écarts importants au sein de la jeunesse.

En effet, il ne suffit pas d'étudier les problèmes. Des connaissances doivent aussi être développées et diffusées concernant les causes des problèmes, les solutions possibles et les programmes existants. Un suivi rigoureux de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes est aussi nécessaire.

En ce sens, il est aussi hautement important de pouvoir disposer de données empiriques sur les impacts des interventions. De telles données démontreraient sans doute l'importance de la prise en compte du contexte pour qu'une intervention soit réussie. À titre d'exemple, à la suite de l'implantation de menus santé dans les écoles, y a-t-il eu évaluation des impacts? Les jeunes mangent-ils mieux ou ont-ils davantage tendance à se déplacer à l'extérieur pour consommer des aliments peu nutritifs? On ne peut qu'insister ici sur l'importance de l'évaluation des programmes pour s'assurer de la pertinence des actions gouvernementales et, à ce titre, souhaiter que la future politique de la jeunesse se dote d'une vision d'ensemble du point de vue évaluatif, et ce, de la conception de la politique jusqu'à l'implantation dans les programmes et pratiques (Bentayeb et Goyette 2013).

1.4 Autres points transversaux

1.4.1 UNE APPROCHE PRÉVENTIVE BASÉE SUR L'ACCÈS AUX SERVICES

Nous sommes d'avis que l'accès aux services (de santé, mais aussi plus généralement aux services de soutien) et la prévention doivent être au cœur de la future politique québécoise de jeunesse. Il serait donc judicieux d'en faire le point de départ de toute la réflexion sur la santé et le bien-être des jeunes, mais en tenant compte de l'accès à l'emploi, aux loisirs, à l'éducation, puisque l'ensemble des sphères de la vie d'un jeune ont des répercussions sur les questions liées à la santé.

Adopter une approche préventive ne se résume pas à faire des campagnes d'information et de sensibilisation. Il s'agit d'intervenir en ayant à l'esprit la personne globale, et au sein de sa communauté, et donc de mobiliser différents types d'acteurs en tenant compte des liens qui existent entre les différentes problématiques.

1.4.2 ABORDER LA QUESTION DE LA DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

Le document de consultation annonce à juste titre un intérêt pour la santé mentale; en effet, la question de la détresse psychologique devrait être abordée dans une politique jeunesse. Comme le rappelle le document de consultation (p. 24), les jeunes vivent, par définition, une période de grands changements, transitions et défis (orientation, premières amours et mise en couple, etc.) qui sont autant d'occasions de stress. Encore ici, le soutien et l'accompagnement dans ces transitions sont des clés qui permettraient davantage de diminuer les problèmes de santé que des interventions curatives a posteriori².

1.4.3 INSCRIRE LA SANTÉ MENTALE DANS LE CONTEXTE DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET IDENTITAIRES

Le document de consultation indique à juste titre qu'« [i]l est temps pour un changement de normes sociales » à l'égard « des stéréotypes à vaincre au chapitre de la santé mentale » (p. 25), sans toutefois donner de pistes quant à la manière dont on entend opérer ce changement. Parmi les avenues possibles, un travail interne sur les institutions publiques peut certainement être point de départ sur lequel l'intervention publique peut être relativement directe.

² Voir à ce sujet les travaux de Desmarais (2000) sur la manière d'envisager la santé mentale des jeunes en lien avec les processus sociaux.

En effet, on peut interpréter l'augmentation de la consommation de prescriptions (de médicaments) comme étant liée à un défaut d'intervention sociale. On médicalise aujourd'hui les problèmes sociaux au lieu d'améliorer l'accès aux ressources spécialisées, par exemple dans les maisons de jeunes. Or, l'usage de la médication pour régler des problèmes de comportements est aujourd'hui extrêmement banalisé (y compris pour des difficultés qui autrefois étaient même plutôt tolérées); c'est donc aussi un enjeu lié aux représentations sociales dans la culture québécoise et nord-américaine contemporaine.

Enfin, il ne faut pas non plus passer sous silence le fait que le système de santé et de services sociaux puisse intervenir de manière malencontreuse en renforçant les problèmes identitaires de certains jeunes. De nombreux jeunes, notamment ceux en situation de difficulté dans d'autres domaines, se définissent en effet par leur diagnostic de santé mentale (TDAH, bipolaire, dépressif), ce qui oriente leur comportement dans toute une panoplie de sphères de la vie et ne peut qu'avoir un impact négatif sur leur estime de soi (Gauthier et al. 2011). Il ne s'agit pas de nier les éventuels troubles de santé mentale de ces jeunes, mais il faut réfléchir à ce qu'on fait ensuite pour les aider à devenir autonomes, en s'assurant que les interventions ne les stigmatisent pas davantage.

2. RÉPONSES DE L'OJS AUX QUESTIONS SPÉCIFIQUES DE LA CONSULTATION

2.1 « Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elles celles sur lesquelles la prochaine politique jeunesse doit s'attarder, au cours des quinze prochaines années? »

Nous l'avons vu plus haut, l'OJS propose de favoriser une approche préventive et structurelle, en s'interrogeant sur les causes des problèmes et en prenant en considération l'importance du contexte social et local, de même que la situation du jeune (par exemple, un soutien dans l'accès à l'emploi ou au logement peut dans certains cas se révéler la clé de voûte pour éviter la détérioration des enjeux de santé). En ce sens, les priorités déterminées par le gouvernement dans cet axe d'intervention s'avèrent pertinentes, mais peut-être trop restreintes ou trop ciblées.

En effet, cet axe d'intervention de la politique doit tenir compte du fait que les principaux déterminants des habitudes de vie sont culturels ou liés au niveau de scolarité, au revenu et à situation socioéconomique. Ces comportements et habitudes

tiennent aussi aux conditions de vie (avoir un bon revenu, accéder à un bon logement). C'est donc en intervenant sur ces autres aspects que l'action gouvernementale peut être la plus efficace pour aborder la source des enjeux de santé, quoique indirectement.

Dans le cadre d'une compréhension globale de l'intervention sur les habitudes de vie et la santé, il serait aussi envisageable de trouver le moyen d'accroître le temps libre dont les jeunes disposent. En effet, il semble que l'activité physique diminue proportionnellement à la diminution du temps libre disponible (Pronovost 2015). La même tendance s'observe chez les adultes. Or, nous avons vu que le contexte économique et social ainsi que l'allongement des études font en sorte que de nombreux jeunes cumulent les contraintes de l'ordre scolaire avec celles du travail rémunéré; il reste donc peu de temps pour l'activité physique. Si celle-ci n'est pas intégrée davantage dans le cursus, il faudrait envisager des interventions étatiques pour réduire le temps quotidien scolaire (déjà bien chargé) ou au travail (tout en augmentant notamment les taux horaires minimums, afin de ne pas corolairement induire davantage de pauvreté).

Par ailleurs, la santé et l'acquisition de saines habitudes de vie ne sont souvent qu'un maillon d'un engrenage d'obstacles qui se cumulent et de difficultés qui se combinent. Ces engrenages de mise à l'écart se renforcent mutuellement et entraînent un processus de marginalisation. En outre, il faut faire attention que les structures d'intervention n'empirent pas la situation des jeunes en les excluant davantage.

2.2 « Comment le gouvernement du Québec et ses partenaires peuvent-ils influencer les habitudes des jeunes en ce qui concerne l'alimentation, l'activité physique, les comportements à risque ou les problèmes de santé mentale? » et

2.3 « Quels sont les meilleurs moyens de favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes ? »

Adopter une approche préventive ne se résume pas à faire des campagnes d'information et de sensibilisation. Il s'agit d'intervenir en ayant à l'esprit la personne globale, et au sein de sa communauté, et donc de mobiliser différents types d'acteurs en tenant compte des liens qui existent entre les différentes problématiques.

En outre, il est important de reconnaître que l'action gouvernementale dans ces domaines peut parfois être mal reçue par le public visé. Notamment, les jeunes ont souvent l'impression d'être infantilisés, de ne pas être reconnus (« Ils ont fait de mauvais choix. Comment les ramener sur le droit chemin? »). Au lieu d'une telle

approche normalisante (où on demande au jeune de se conformer à une norme établie d'en haut par l'État et par les adultes) une stratégie appropriée consisterait à reconnaître la capacité du jeune à faire des choix à long terme et donc de développer cette capacité et, plus généralement, le sens critique.

En ce qui concerne les habitudes de vie, les jeunes sont souvent plus au courant des enjeux et problématiques que les adultes, puisque ce sont eux qui sont quotidiennement en contact avec les différentes réalités vécues par les membres de leur groupe d'âge. Les jeunes sont déjà largement sensibilisés et informés; ils savent en quoi consiste « bien manger » et ils connaissent l'importance de l'activité physique. Ils font peut-être partie de la génération la plus au courant, même s'ils n'adoptent pas pour autant les meilleures pratiques. Il est donc possible de les mobiliser dans la recherche de solutions, ce qui aura aussi pour effet de les amener à réfléchir sur leurs propres pratiques et de leur donner le sentiment que leur apport est reconnu. Des cas concrets (comme *Québec en forme*) ont aussi montré que la collaboration avec le milieu (communauté, école, parents, etc.) pouvait donner des résultats intéressants.

Par ailleurs, pour éviter de faire porter tout le poids des comportements à risque sur les épaules des jeunes et de les stigmatiser, il faut aussi s'interroger sur le « pourquoi » de ces comportements – pas seulement sur les « raisons » que la personne pourrait donner, mais plutôt sur les conditions et les trajectoires qui mènent vers certaines habitudes de vie et comportements.

Ainsi, au lieu de stigmatiser les jeunes, il s'agit de leur donner les moyens d'adopter les pratiques souhaitées. En effet, il ne s'agit pas uniquement d'enjeux liés aux « habitudes », mais bien aussi à l'*accès*. Cette situation est problématique au niveau de la sécurité alimentaire en particulier (évoquée dans le document de consultation), mais aussi plus largement. Par exemple, l'espace public laisse parfois peu d'espace aux jeunes. Certains sont ciblés par du « profilage », tandis que d'autres vivent difficilement les interdictions de faire du bruit ou de « flâner », notamment dans les quartiers gentrifiés, ou encore le manque de lieux de prise de parole. Il existe donc un besoin pour des espaces où les jeunes peuvent vivre leur jeunesse sans que leur activité soit structurée et encadrée.

En ce qui concerne l'activité physique, par exemple, on peut **soutenir l'offre d'un plus large éventail d'activités accessibles** ; en outre, il s'agit de les offrir comme une occasion de plaisir plutôt que de marteler que c'est bon pour la santé. Les *skate parks* en sont un bon exemple. Les administrations municipales ne sont toutefois pas toujours réceptives face à ce type de demandes. À cet égard, certains organismes

communautaires ont permis aux jeunes d'obtenir gain de cause, en les accompagnant dans leurs démarches de revendication auprès des institutions.

2.4 « Quels sont les comportements à risque que la prochaine politique jeunesse devrait encourager à ne plus adopter en priorité ? »

Sans présumer des comportements à cibler, la politique devrait porter une attention particulière à la *façon* dont elle aborde les comportements « à risque » auxquels elle accordera la priorité.

Historiquement, les politiques orientées « contre » un problème (drogue, malbouffe) ont tendance à donner de moins bons résultats que les interventions positives (comme soutenir l'accès à l'emploi pour contrer la mendicité, soutenir l'Opération Nez rouge pour contrer l'alcool au volant, etc.). Concernant la drogue, par exemple, les campagnes positives autour de la capacité à faire des choix éclairés sont ainsi susceptibles d'avoir plus de succès que les campagnes de peur.

Cela dit, nous l'avons vu les campagnes d'information et de sensibilisation ne constituent pas nécessairement l'outil d'intervention le plus efficace. En fait, et bien qu'elles soient utiles à un certain niveau, ces campagnes sont rarement un élément de motivation; dans le pire des cas, elles peuvent même entraîner une réaction hostile, avoir un effet contre-productif.

Axe II – « Un milieu favorable à la persévérance et la réussite scolaires »

L'OJS salue la prise en compte de la vie scolaire dans la volonté du gouvernement d'encourager la persévérance scolaire. Le document de consultation est toutefois trop sommaire pour donner des indications sur la façon dont ceci sera mise en œuvre. Par exemple, malgré et quelques un préambule ouvert à diverses fonctions de l'école et quelques mentions égrenées dans cette partie (par exemple, l'idée de « développer des habiletés et des aptitudes qui ne sont pas vidées directement par le cursus scolaire »), plusieurs passages du document de consultation placent, inversement, l'éducation sous l'égide de l'insertion professionnelle. Il est donc difficile à ce stade d'anticiper jusqu'à quel point ces aspects finiront par occulter les autres dans la politique elle-même.

Nous revenons donc dans les prochaines pages sur quelques grands principes sur lesquels le gouvernement pourrait s'appuyer pour approfondir sa réflexion.

1. COMMENTAIRES TRANSVERSAUX SUR L'AXE D'INTERVENTION II

Avant d'entreprendre une réflexion sur les moyens d'encourager la persévérance et la réussite scolaires, il nous semble utile de souligner la pertinence, pour assurer une certaine continuité, de continuer aussi à s'appuyer sur les principes présents dans la politique jeunesse québécoise précédente ou encore dans les productions du Conseil supérieur de l'éducation. À cet effet, rappelons les fonctions de l'éducation identifiées par les États généraux sur l'éducation tenus il y a 15 ans ; en effet, le *Rapport sur les États généraux de l'éducation* distinguait trois grandes fonctions de l'éducation : l'instruction, la qualification et la socialisation. Certes, le document de consultation concède que « [b]ien plus qu'un lieu de développement des compétences et de transmission de connaissances, l'école est aussi un lieu de socialisation, de transmission de valeurs et de modes de vie » (p. 29), mais le reste des propositions semblent subsumer ces autres fonctions à celle de la qualification.

1.1 Les fonctions de l'éducation

1.1.1 LA QUALIFICATION

Cette première fonction de l'éducation est axée sur la formation des compétences et l'obtention des qualifications en vue de l'entrée des jeunes sur le marché de travail. Il s'agit de la fonction la plus évidente de nos jours. C'est celle qui semble privilégiée

dans le document de consultation, ainsi que celle sur laquelle repose le choix de plusieurs des statistiques présentées dans *Regard statistique sur la jeunesse*, produit récemment par l'ISQ. Cette fonction est souvent ancrée dans une conception essentiellement *économiste* de l'éducation, inspirée notamment de la vision prédominante de l'OCDE sur *l'Économie du savoir*. Cette interprétation comporte à n'en pas douter des dimensions pertinentes, mais elle apparaît relativement limitée quand on prend en considération l'ensemble des contributions de l'éducation au développement d'une société³.

1.1.2 L'INSTRUCTION

La fonction « instruction » de l'éducation, qui réfère à la maîtrise des connaissances, est également largement reconnue. Dans sa cette fonction, l'éducation peut aussi être comprise comme un levier qui permet aux personnes d'accéder à une meilleure compréhension de soi et de la société, de favoriser une certaine emprise sur le milieu dans lequel elles s'inscrivent, d'avoir accès et de participer à des activités politiques et culturelles enrichissantes. Bref, l'éducation peut contribuer à leur qualité de vie.

Par exemple, on peut penser à la relation qui existe entre le niveau d'éducation et la santé, ou encore au sentiment d'impuissance des personnes analphabètes dans plusieurs situations de leur vie quotidienne, qui ne sont pas forcément liées à l'exercice d'une occupation.

1.1.3 LA SOCIALISATION

Troisièmement, le système d'éducation a aussi pour fonction de *socialiser* les jeunes, en lien avec d'autres agents, notamment la famille et les médias. Sa mission n'est pas de former uniquement des travailleurs, mais aussi des *citoyens*. Ce processus peut renvoyer, soit à *la transmission des normes et des valeurs* propres à la société à laquelle les jeunes appartiennent, soit à *la construction d'une identité politique* et au développement d'un sentiment d'appartenance.

Les enjeux relatifs à cette importante fonction du système d'éducation ne paraissent pas suffisamment mis en relief dans le document de consultation. Ils sont peut-être sous-

³ De ce point de vue, la vision proposée par l'UNESCO, axée sur les *Sociétés du savoir* semble plus complète et appropriée (Unesco, 2005). Il serait trop long dans ce bref commentaire d'en cerner toutes les dimensions. Qu'il suffise d'indiquer que cette vision met l'accent sur l'accessibilité comme préalable, et, notamment, sur la diversité culturelle, les droits de la personne, les notions d'équité, de pluralité, d'intégration, de solidarité de même que sur une démarche participative de l'accès au savoir.

entendus dans l'idée de faire de l'école un milieu de vie plus complet, mais le document de consultation ne permet pas de le savoir. Il s'agit pourtant d'un aspect important de l'éducation, non seulement au niveau de l'école, mais également au niveau postsecondaire.

Il ne s'agit pas ici de prôner une conception conservatrice de la socialisation, mais de poser le problème de l'éducation à la citoyenneté dans une société démocratique et pluraliste, d'en cerner les enjeux et de voir comment le système d'éducation peut contribuer à la socialisation politique des jeunes, thème sur lequel nous reviendrons lorsqu'il sera question de l'axe IV, pour lequel le document de consultation n'aborde toutefois malheureusement pas le rôle de l'école.

L'école est aussi un des lieux privilégiés de construction de l'identité collective (Gallant 2005; Pilote et Magnan 2012), de même qu'un endroit les jeunes peuvent être socialisés au vivre-ensemble en contexte de diversité. D'ailleurs, les attitudes d'ouverture par rapport à l'immigration et à la diversité sociale de manière plus large sont liées à l'éducation (Gallant, Bilodeau et Lechaume 2013) et aux politiques plus formelles adoptées par le ministère Éducation, Enseignement supérieur et recherche (MEESR).

Une politique jeunesse devrait donc envisager des façons pour le système d'éducation de travailler certaines problématiques liées à des enjeux plus larges, tels que : la faible participation des jeunes au système électoral, leur initiation au système politique et aux diverses formes de participation politique, l'éducation antiraciste et inclusive de même que l'enseignement de l'histoire du Québec et du Canada comme moyens de développer une conscience politique, critique et réflexive.

1.2 Des facteurs contextuels à prendre en compte

Dans un autre ordre d'idées, rappelons aussi que les comportements et décisions du jeune quant à son éducation sont tributaires d'un ensemble de facteurs exogènes, c'est-à-dire qui ne tirent pas leur origine principale du milieu scolaire, notamment :

- Le travail rémunéré
- L'origine sociale, ethnoculturelle, linguistique et religieuse des parents
- Le statut socioéconomique et le capital scolaire des parents
- Le soutien familial
- Les réseaux d'amis
- Les valeurs des jeunes

Ces aspects ont des impacts importants, notamment en ce qui a trait à la persévérance scolaire, sur lesquels nous reviendrons plus loin, dans nos réponses aux questions soumise.

1.3 Les jeunes au Québec

Certains enjeux de disparité, notamment entre les régions et même que dans les contextes sociaux et familiaux, soient identifiés dans le document de consultation. De même, le document de consultation reconnaît que « [n]ombre de jeunes ne se conforment pas à ce parcours » (p. 30). Néanmoins, l'OJS se doit d'insister davantage sur la réelle prise en compte la diversité de la jeunesse elle-même. D'une part, les jeunes ne partagent pas tous la même vision de ce que signifie la réussite, dans ce domaine comme dans d'autres. D'autre part, la jeunesse est composée de divers sous-groupes qui méritent une attention particulière, car ils soulèvent des enjeux spécifiques.

Cette section s'attardera sur trois axes : les parcours à la fin de la scolarité obligatoire, et les inégalités sociales, puis le genre et l'ethnicité.

1.3.1 DES PARCOURS VARIÉS

Une politique jeunesse doit penser la diversité des parcours, lesquels peuvent être soutenus par une variété d'acteurs (employeurs, institutions de formation, autres acteurs sociaux), et prendre bien garde de ne pas imposer une vision unique de ce que peut être la « réussite » personnelle, notamment en matière de parcours scolaires. En particulier, l'OJS salue l'importance accordée, dans la documentation de consultation, aux formations techniques et professionnelles, sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

Par ailleurs, la question des effets de l'allongement des dynamiques de qualifications professionnelles se pose comme jamais. Dans les secteurs techniques et professionnels, une logique d'accroissement de la qualification contribue à l'allongement des études, phénomène déjà observé dans le cas des études universitaires. En parallèle, de nombreux jeunes peuvent prendre un moment à s'orienter, ce qui peut aussi contribuer à l'allongement de cette période. Loin d'être forcément un fardeau, cette période d'expérimentation de la jeunesse est même valorisée dans certains pays, par exemple au Danemark (Van de Velde 2008).

En ce sens, diverses mesures pourraient être envisagées comme moyen de s'adapter aux parcours non linéaires, notamment la création de passerelles entre formation

professionnelle, technique et universitaire, ou encore des mesures de conciliation travail-études permettant des explorations.

Ainsi, s'il faut prévoir des soutiens pour l'accès, et continuer – comme le prévoit le document de consultation – à appuyer la persévérance scolaire, il ne faudrait pas pour autant chercher à tout prix à ce que tous fassent des études postsecondaires, notamment les jeunes en difficultés qui pourraient y voir un obstacle de plus. Afin de flexibiliser les parcours, il faut pouvoir envisager des formations différentes – par exemples des formations courtes, qui mènent rapidement à des emplois. En revanche, l'accès à des programmes plus courts ne doit pas pour autant bloquer l'accès au postsecondaire et faire baisser les attentes envers certains groupes sociaux. En effet, il faut prendre garde de ne pas créer des filières « de relégation », où l'on retrouverait principalement certains groupes susceptibles de vivre des discriminations systémiques. En effet, des « jeunes racisés » (jeunes Noirs ou d'origine arabe) vivent des discriminations et des situations d'exclusion, tant en milieu scolaire que professionnel, et il faudrait prendre garde que des mesures de soutien ne se transforment pas en renforcement de ces pratiques discriminatoires. Par exemple, de nombreux jeunes d'origine haïtienne ou appartenant à d'autres minorités visibles se font reléguer vers la formation générale des adultes, non pas en raison de leurs intérêts ou compétences réelles, mais en vertu d'une perception stéréotypée de leur capacités (Potvin et Leclerc 2014 ; Grausem 2015). Ce cheminement bloque généralement l'accès vers le postsecondaire par la suite (Potvin et Leclerc 2014). Concrètement, cela suppose non seulement des passerelles entre les divers types de cursus en formation, mais aussi d'adapter le secteur de l'éducation et avec d'autres secteurs pour soutenir les transitions.

En outre, même s'il est sans doute vrai que, en général, « les perspectives professionnelles des jeunes qui n'ont pas obtenu de diplôme ou de qualification sont plus limitées » (document de consultation p. 31), il faudrait éviter de penser que les jeunes qui n'obtiennent pas de premier diplôme n'ont pas de compétences de base, comme s'il y avait une adéquation directe entre diplôme et compétences. Par exemple, on peut penser à des cas de personnes ayant décroché du cégep, voire de l'école, mais réussissant bien, grâce à des compétences génériques acquises ailleurs (Piché et Chouinard 2013).

La politique jeunesse devrait donc trouver des moyens d'aider les institutions et les employeurs à reconnaître les apprentissages informels que font les jeunes et à identifier des processus équitables de validation des acquis de l'expérience. Il faut s'assurer de ne pas voir le diplôme comme la panacée, la réponse à toutes les difficultés rencontrées

par les jeunes, notamment en matière d'insertion professionnelle. En effet, des jeunes peuvent obtenir leur diplôme du secondaire tout en ayant maintenu d'importants problèmes de littératie, et il ne faudrait pas que l'État se dégage de la responsabilité du sort de ces individus, simplement parce qu'ils ne sont pas passés par une phase de décrochage formel et n'ont donc pas eu accès aux ressources qui y sont dédiées.

En somme, il faut moduler les soutiens en fonction des expériences vécues par les jeunes, incluant des parcours sans ou avec très peu de scolarité.

1.3.2 LES FACTEURS DE GENRE

Comme l'indique le document de consultation (p. 30), le système d'éducation doit aussi tenir compte de différences de genre. Par exemple, la norme scolaire actuelle semble mal adaptée pour de nombreux garçons. Il serait donc pertinent de revoir les modes pédagogiques afin de rejoindre autant les garçons que les filles, sans pour autant confiner les individus dans un modèle ou un autre. Cela dit, il ne faudrait pas non plus modifier systématiquement les modes pédagogiques en fonction du genre, une pratique qui pourrait réifier les différences de genre et renforcer les stéréotypes masculins et féminins (Bouchard et St-Amant 1996). Notons aussi la pertinence, sur le plan de la différenciation pédagogique, de tenir compte d'aspects de culture et d'attitudes au regard des études, qui peuvent parfois différer entre autres selon le genre.

Aussi, plusieurs recherches et rapports (notamment en provenance du Conseil du statut de la femme) ont porté sur les difficultés d'orientation des filles vers des emplois traditionnellement masculins et vice-versa. Plus d'efforts en ce sens pourraient contribuer à la déconstruction des rôles de genre bien imbriqués dans les processus de socialisation primaire et secondaire. Nous y reviendrons.

1.3.3 DIVERSITÉ SCOLAIRE LIÉE À L'ORIGINE ETHNOCULTURELLE

Selon les populations à cibler, les faits sous-tendent les politiques ne sont pas les mêmes. Il faut donc envisager d'autres découpages qui permettent de faire des bilans plus précis des faits pour ces groupes. Ainsi, le document de consultation suggère à juste titre que la tendance démographique est totalement différente dans les communautés autochtones que le portrait général de la position démographique des jeunes au Québec. Certes, il s'agit parfois de micro-populations – par exemple, il faudrait pouvoir distinguer entre les réalités autochtones qui seraient propres aux Cris, aux Inuits, aux Innus, etc. –, mais il est important de bien les comprendre pour correctement gérer les problématiques propres à chacune. De même, des recherches

menées sur la réussite scolaire des jeunes issus de l'immigration ont mis en exergue les régions de provenance des jeunes plus « à risque » : Antilles et Afrique Noire, Amérique Centrale et du Sud, Asie du Sud, etc. (Mc Andrew et al. 2015).

1.3.3.1 Les jeunes autochtones

Plus concrètement, il n'est peut-être pas réaliste d'espérer que les jeunes autochtones atteignent les mêmes objectifs cibles en matière de persévérance scolaire et d'obtention du diplôme secondaire. Dans les communautés autochtones les plus isolées, les chiffres sont très éloignés de la moyenne nationale.

Souvent, il n'est pas possible de terminer l'école secondaire tout en restant dans la communauté, de sorte que le jeune doit s'exiler à bonne distance pour pouvoir terminer son secondaire. Dans ce cas, les défis sont beaucoup plus grands (adaptation à un nouvel environnement, transition vers un autre type de communauté) et le jeune doit y faire face à un très jeune âge tout en étant loin du réseau familial de soutien, lequel n'est pas toujours convaincu de la pertinence d'une scolarisation qui les éloigne ainsi, tant physiquement que, souvent, culturellement (Ratel 2007). Les attentes envers ceux qui partent leur font ressentir une immense dette symbolique envers leurs proches et leur communauté (Goyette et al. 2010 ; Goyette et al. 2009). Cela rend le fardeau d'autant plus lourd pour ceux qui ne parviennent pas à terminer. Or, le taux de décrochage au secondaire est très élevé chez les jeunes autochtones⁴. Les problèmes d'argent, les difficultés scolaires, les problèmes de motivation, les grossesses précoces et les difficultés occasionnées par la garde de leurs enfants font partie des problèmes auxquels les décrocheurs au sein de ces groupes font face (Sioui, sous presse). En conséquence, les enjeux de la réussite scolaire autochtone ne sont pas les mêmes que pour l'ensemble de la jeunesse québécoise. Sont différentes aussi leurs représentations personnelles de ce qui constitue un parcours scolaire « réussi » (Ratel 2007).

Parmi les solutions à envisager, il faudrait prévoir de meilleures structures d'accueil pour ces jeunes lorsqu'ils quittent les réserves pour études, souvent avant la fin du secondaire. Il faudrait aussi que les organismes locaux soient adéquatement sensibilisés aux besoins spécifiques de ces jeunes et qu'ils soient mieux outillés pour prendre le relais du réseau de soutiens naturels. Ces pistes d'intervention doivent surtout être

⁴ « La plus récente enquête auprès des peuples autochtones du Canada nous permet d'apprendre que la situation des élèves indiens inscrits vivant hors-réserve, des Inuit et des Métis est loin d'être enviable (Bougie, Kelly-Scott et Arriagada, 2013). Alors que 89% des Canadiens de 18-44 ans détiennent un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, ce n'est que 72% des Premières nations habitant hors-réserve, 42% des Inuit et 77% et des Métis du même âge qui en possède un. » (Sioui, sous presse).

conçues et organisées à l'aide d'un important travail de concertation avec les représentants autochtones locaux et, bien entendu, avec les jeunes eux-mêmes.

1.3.3.2 Les jeunes des minorités visibles ou issus de l'immigration

L'intégration des enfants issus des familles immigrantes au sein des écoles de langue française constitue un enjeu majeur non seulement pour le système d'éducation, mais pour l'ensemble de la société québécoise. Elle est d'ailleurs au centre de nombreux débats politiques depuis plus de quarante ans.

À cet égard, l'école est pour ces jeunes un vecteur aussi important de socialisation et d'intégration à la société québécoise que ne le sont l'emploi et le travail pour leurs parents. Premièrement, il faut certes s'assurer que les jeunes immigrants reçoivent le soutien nécessaire pour développer leurs compétences linguistiques en français, afin de pouvoir participer pleinement à la société québécoise.

Or, deuxièmement, la complexité de leur cheminement et de leur accueil au sein du système d'éducation mériteraient davantage d'attention. Des travaux de recherche existent (notamment ceux du Groupe de Recherche Immigration, équité et scolarisation, GRIES) et de nombreuses initiatives sont déjà prises à cet égard, notamment le Chantier 7, le site Internet « École plurielle » du ministère de l'Éducation et les travaux du volet Jeunes de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées immigrantes et le site ELODIL (Enseigner en milieu pluriethnique et plurilingue). Il faudrait les faire connaître davantage et y consacrer plus de ressources.

Ceci est d'autant plus important que la dynamique qui s'instaure entre l'école et les familles de ces jeunes constituent une occasion, sinon un moyen, d'intégration sociale des parents et que les jeunes eux-mêmes deviennent dans bien des cas des agents d'intégration de leur famille à leur société d'accueil (Lamothe-Lachaine 2011 ; Grausem 2015).

Par ailleurs, les relations à l'école entre les jeunes issus de l'immigration et leurs pairs – parfois difficiles et le plus souvent marquées par une certaine séparation – sont pourtant cruciales dans la construction du sentiment d'appartenance au Québec (Steinbach 2014, 2013 et 2009; Magnan et Darchinian 2014), tout comme elles continuent de l'être pour les étudiants d'origine étrangère qui arrivent plus tard (Gallant et Friche 2010 ; Kanouté 2011-2014), lesquels cumulent de surcroît souvent des transitions multiples en peu de temps (Guilbert et al. 2013). Dans le contexte scolaire, mais aussi plus largement, pour réduire la discrimination ethnoculturelle et les rapports

intergroupes tendus, il faut développer les compétences interculturelles et inclusives de la population, ce qui se fait le mieux par l'éducation (Gallant 2013 ; Potvin 2015).

2. LA PERSÉVÉRANCE AUX ÉTUDES

Conformément à sa volonté de ne pas empiéter sur les compétences des divers ministères investis dans des enjeux qui touchent la jeunesse, la politique entend miser sur « deux facteurs de renforcement de la persévérance, soit la participation aux activités parascolaires et les services d'orientation scolaire ». En lien direct avec cette orientation, le document de consultation demande « **Peut-on soutenir la persévérance scolaire en faisant de l'école un milieu de vie plus complet et plus stimulant pour les jeunes ?** » et, plus concrètement, « **Les activités parascolaires peuvent-elles contribuer à la fois à faire de l'école un milieu attrayant et à stimuler l'engagement des jeunes envers leurs communautés et la société québécoise ? Si oui, comment ?** » En effet, nous avons soutenu plus haut que, au-delà de l'acquisition d'un diplôme et de compétences, l'école peut de plus être conçue comme un milieu de vie où les activités parascolaires, culturelles et sportives jouent un rôle important dans le développement d'un rapport positif à l'école et dans la réussite éducative. Il faudra cependant veiller à faire preuve de souplesse dans l'aménagement du temps scolaire et à éviter de surcharger les élèves.

En somme, la réponse est évidemment positive – de telles intentions ne peuvent certainement pas nuire (Rahm 2013). En revanche, cela semble largement incomplet.

Justement, par-delà ces deux mécanismes proposés pour améliorer la persévérance scolaire, le document de consultation nous interroge plus largement : « **Quels sont les meilleurs moyens d'encourager la persévérance scolaire chez les jeunes ?** ».

2.1 Les inégalités sociales

Il faudra que la politique québécoise de la jeunesse prenne garde de ne pas envisager l'enjeu de la persévérance aux études simplement comme un phénomène individuel alors que les facteurs sociaux (soutien familial, origine sociale, etc.) y jouent un rôle important. Certains aspects contextuels sont mentionnés – trop brièvement – dans le document de consultation. D'autres éléments particulièrement cruciaux n'y figurent pas expressément, notamment les facteurs liés aux inégalités sociales.

Or, si le problème n'est pas posé explicitement aussi en termes d'inégalités sociales, on risque de passer à côté d'une dimension importante de la problématique de la

persévérance. Au-delà des facteurs proprement scolaires (qui relèvent du ministère de l'Éducation) ou ceux liés à l'école comme milieu de vie (sur lesquels mise le document de consultation), il existe d'autres facteurs sociaux et culturels qui favorisent la persévérance ou qui, au contraire, ne sont pas propices à la poursuite des études, qui ne sont pas soulignés. Certes, les politiques québécoises en matière d'éducation visent la démocratisation depuis près de cinquante ans, mais la lutte aux inégalités n'est pas terminée, notamment en termes d'égalité de traitement et de réussite.

La politique pourrait identifier des cibles précises d'intervention : notamment, bien sûr, les jeunes des milieux défavorisés sur lesquels la documentation préparatoire de la politique insiste à juste titre, mais aussi des cibles plus pointues qui nécessitent davantage de suivi, comme – nous l'avons vu – les garçons, les jeunes autochtones, les jeunes de certaines communautés rurales, et les jeunes issus de certaines communautés ethnoculturelles. Des pratiques d'équité et, plus largement, d'éducation inclusive, doivent être priorisées pour éviter que l'école ne reproduise les inégalités sociales en inégalités scolaires.

Dans ce domaine comme ailleurs, il faut toujours faire attention aux idées reçues : même s'il s'agit d'un phénomène plutôt marginal au niveau statistique, les décrocheurs peuvent aussi venir de familles aisées. (Gauthier et al. 2011 ; Gauthier 2014 ; Gauthier 2015).

2.2 L'orientation scolaire

Le deuxième moyen d'action sur la persévérance identifié dans le document de consultation porte sur l'orientation scolaire et professionnelle.

Ce projet est pertinent et devra s'accompagner d'investissements correspondants, afin de ne pas simplement se délester de cette responsabilité sur un système déjà en surcharge. En effet, les conseillers d'orientation n'ont pas toujours les ressources nécessaires pour prendre en charge l'ensemble des problématiques liées à l'orientation scolaire et professionnelle. Par exemple, très concrètement, un conseiller d'orientation en milieu scolaire dispose de temps limité pour les rencontres individuelles auprès des jeunes. Malgré tout, les conseillers en orientation demeurent les plus aptes à offrir un service d'orientation spécialisé. Il faudrait donc s'attarder au travail de ces professionnels et aux défis qu'ils rencontrent dans leur intervention auprès des jeunes, et ce, afin d'identifier des pistes d'action pour mieux les appuyer.

Il y aurait en outre lieu de se pencher sur l'intervention ciblée auprès des jeunes qui connaissent des difficultés particulières (sur le plan de la réussite, de la motivation, de l'indécision, etc.) et de ceux qui sont touchés par des inégalités sociales risquant d'avoir un impact défavorable sur leurs aspirations et leurs parcours.

Enfin, pour soutenir le travail des conseillers spécialisés, l'orientation doit aussi être considérée comme la responsabilité de l'école dans son ensemble. Cette responsabilité collective de l'école demeure floue ; le renouvellement de la politique québécoise de la jeunesse sera une occasion de mieux la spécifier.

Des initiatives intéressantes ont été faites autour du concept d'« école orientante », des « profils orientants » ou de l'« approche orientante » de l'éducation. Si l'État juge que ces initiatives ne donnent pas les résultats escomptés, il faut les étudier de près afin de comprendre pourquoi, afin d'adapter les interventions.

2.3 Aborder la question du travail étudiant

La question du travail étudiant – en particulier au niveau postsecondaire – est devenue un enjeu incontournable, qu'il est nécessaire d'aborder de front. Une réflexion devrait être menée sur d'éventuelles balises concernant le travail rémunéré pendant les études, dès le secondaire et plus largement par la suite. Alors que cet enjeu concerne environ 70% des étudiants postsecondaires, peu de débats ont été menés au Québec sur le sujet.

2.3.1 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOIS ÉTUDIANTS

Certes, il est important de ne pas voir l'emploi rémunéré pendant les études seulement comme une nuisance. Il peut notamment avoir des effets complémentaires à la formation, sur le plan qualitatif. Bien qu'il soit évident que cela ne pourrait pas devenir l'unique norme, il serait donc souhaitable de favoriser l'accès à des *emplois de qualité*, qui soient en lien avec la formation postsecondaire et qui contribuent au développement des compétences et de l'employabilité du jeune.

Mais ce ne sont naturellement pas tous les emplois étudiants qui permettent une découverte de soi complémentaire à la formation. Il faut aussi tenir compte du fait que l'écrasante majorité des emplois des étudiants sont des « petits boulots » (parfois surnommés des « McJobs ») principalement dans le secteur de la restauration et des petits commerces.

Ces jeunes constituent une main d'œuvre pour de petits emplois à temps partiel et travaillent généralement dans des conditions précaires, sur lesquelles nous reviendrons

dans la prochaine section. En outre, certains ne reçoivent pas d'encadrement adéquat en termes de santé et sécurité au travail. Certaines contraintes imposées par l'employeur, telles que l'augmentation du nombre d'heures de travail durant le temps des Fêtes (juste au moment où les institutions scolaires font passer les examens), peuvent avoir des répercussions négatives pour l'étudiant.

Un nombre d'heures de travail trop élevé (qui dépasse les 15 à 20 heures par semaine) peut nuire aux études, et d'autant plus pour certaines cohortes à risque. À ce sujet, il ne faudrait pas perdre de vue que les moyennes n'aident pas à rester conscient de la distribution des cas, et, donc, des situations quelque peu éloignées du centre, sans parler des marges aux extrémités de la courbe. Ainsi, si la moyenne du nombre d'heures est restée stable à une quinzaine d'heures par semaine, cela n'empêche pas que de nombreux jeunes travaillent plus de 20 heures, et que ce nombre augmente pendant certaines périodes de l'année.

Le travail rémunéré peut ainsi être un facteur de l'allongement des études.

Ce thème sera également abordé dans la prochaine section, mais il est utile de souligner déjà à quel point, en conséquence, il est important de mieux baliser tout le secteur de l'emploi étudiant.

Par exemple, concrètement, pour contrer ces phénomènes épars, et en s'inspirant d'expériences existantes ailleurs au Québec, il serait approprié de favoriser la mise sur pied de tables de concertation entre le monde scolaire et celui des agents économiques, pour s'entendre sur des conditions de travail qui ne se poseraient pas en obstacle à la réussite scolaire. Dans le même ordre d'idées, il faudrait regarder l'opportunité que l'État réglemente ce travail, à l'instar de certains pays européens tels que la France et la Belgique.

2.3.2 SOUTENIR LA CONCILIATION TRAVAIL-ÉTUDES

Dans la même veine, il serait donc pertinent d'envisager de bonifier les mesures de conciliation travail-études (en plus des mesures de conciliation travail-famille qui sont la focale principale par laquelle le document de consultation aborde les enjeux de conciliation). Ceci doit se faire à la fois du côté des institutions de formation et du côté de l'emploi (qui pourrait être davantage réglementé dans ce domaine), au lieu de faire reposer tout le poids de cette adaptation et conciliation sur les épaules du jeune individuellement.

D'ailleurs, outre le travail étudiant, cet enjeu doit être envisagé plus globalement, pour inclure les jeunes qui sont intégrés sur le marché du travail mais qui poursuivent des études à temps partiel, dans un souci de formation continue notamment. Par ailleurs, et bien que l'âge de la première maternité a avancé en parallèle de l'allongement des études, se posent également des défis de conciliation travail-études-famille, puisqu'il est difficile de s'engager pleinement dans tous ces domaines en même temps (Farmer et Gallant 2016 ; Morin et al. 2014). Nous y reviendrons dans la section sur l'axe III du document de consultation.

3. LA VALORISATION DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES

L'OJS salue la volonté du gouvernement d'entreprendre des actions pour valoriser les formations professionnelles et techniques.

En effet, la formation professionnelle et technique est parfois mal perçue. Les travaux de Pierre Doray, notamment, ont montré qu'il s'agissait là d'un effet pervers indirect de la valorisation des études universitaires. Les incitations politiques à la formation universitaire de haut niveau ont diminué la valorisation de la formation technique et professionnelle. Pourtant, ce type de formation mène vers des emplois et occupations qui peuvent être très gratifiants, comme artisan ou technicien, et qui permettent de vivre de façon confortable. En outre, il serait peut-être possible de revaloriser ce type de formation en la présentant, non pas comme un cul-de-sac, mais comme un premier pas qui peut mener vers autre chose, par exemple en mettant en relief les possibilités de formation continue et les passerelles vers d'autres niveaux de formation.

En effet, en pratique, ici aussi, les individus font des allers-retours, y compris entre formation universitaire et formation technique ou professionnelle. De multiples trajectoires sont possibles et les jeunes ont aujourd'hui des parcours de formation bigarrés. Ces parcours d'apparence chaotiques ont un effet sur la durée des études – ceci est souvent bénéfique au jeune, mais ce n'est généralement pas valorisé ou reconnu par les institutions de formation.

3.1 Limiter les freins à l'accès

Dans ce contexte, le document de consultation s'interroge sur « **Comment faire en sorte que plus de jeunes intègrent à leur plan de scolarisation et de carrière un cheminement dans un programme de formation professionnelle ou technique ?** »

En fait, et bien que la valorisation soit un premier pas crucial en ce sens, il ne suffit pas d'informer et de promouvoir, car l'enjeu de la formation professionnelle et technique est aussi un problème d'accès. Il faut donc aussi déterminer plus précisément quels sont ces blocages : les barrières à l'entrée, les freins à l'accessibilité, les capacités d'accueil et les mécanismes de sélection dans ces filières. À ce sujet, des membres de l'Observatoire Jeunes et Société ont tenu un colloque thématique en mai dernier, intitulé *Parcours de vie et formes de soutien : les jeunes adultes inscrits en formation professionnelle*, organisé par Marc Molgat et Louis Cournoyer (Molgat et al. 2011 ; Bourdon et Mazalon 2015 ; Cournoyer et al. 2015 ; Fortier 2015 ; Garneau 2015 ; Grimard 2015 ; LeBlanc et al. 2015 ; Masdonati et al. 2015 ; Mazolon et Bourdon 2015 ; Taylor 2015).

Il faut en effet identifier quel genre de soutiens sont offerts aux jeunes en difficulté qui veulent y accéder. Il s'avère que plusieurs jeunes adultes raccrocheurs peinent dans ces formations, notamment lorsqu'ils ont déjà des responsabilités parentales. Avec ce type de parcours non linéaire, il peut être difficile pour le jeune de retourner sur les bancs d'école pour obtenir un DEP ou un DEC.

Parmi les mécanismes possibles pour faciliter les voies alternatives, on pourrait envisager des formations parallèles qui permettent de compléter un diplôme de secondaire tout en suivant une formation professionnelle ou technique (par exemple en coiffure ou design). Il s'agirait là d'un moyen de flexibiliser les parcours d'obtention du diplôme secondaire en soutenant les jeunes qui ne réussissent pas facilement dans le système scolaire.

En aval, il faudrait aussi envisager de meilleures passerelles de transition réciproque entre les formations universitaire et technique ou professionnelle.

Outre ces passerelles, il faut aussi trouver des moyens innovants d'offrir un soutien approprié en pédagogie et en orientation, notamment pour les jeunes adultes raccrocheurs.

3.2 Contrer les inégalités de genre

Enfin, rappelons que les formations techniques et professionnelles sont un des lieux où persistent d'importantes inégalités de genre. En outre, toutes ces formations (et les occupations auxquelles elles mènent) ne sont pas équivalentes, notamment en ce qui a trait à leur valorisation sociale; le revenu; la précarité et les conditions de travail. C'est

le cas en particulier des formations traditionnellement suivies davantage par les filles que les garçons.

Axe III – « Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir »

1. COMMENTAIRES TRANSVERSAUX SUR L'AXE III

1.1 Une vision de la jeunesse et de l'emploi – tenir compte du contexte

Tout comme pour les autres axes d'intervention mis de l'avant par le document de consultation, la prise en compte du contexte dans lequel vivent les jeunes est nécessaire lorsqu'on se penche sur la dimension du travail. L'OJS croit qu'il est pertinent d'adopter une perspective qui tienne véritablement compte des traits propres à la jeunesse dans la société d'aujourd'hui, sous l'angle de l'entrée dans la vie adulte : désynchronisation des moments de l'entrée dans la vie adulte, dont la fin des études, logement, emploi, famille, réversibilité des trajectoires biographiques, etc. On peut aussi miser sur les forces et les atouts des jeunes d'aujourd'hui, dont leur grande capacité d'adaptation, la facilité de beaucoup d'entre eux avec les nouvelles technologies et leur scolarisation généralement forte⁵.

Cette cohorte générationnelle tente ainsi son insertion professionnelle dans un contexte qui conditionne ses choix. En particulier, le document de consultation évoque en tout début de section l'entrée dans la vie économique comme se faisant « *après* le parcours principal de l'éducation »⁶ (p. 37), comme si le passage de l'éducation au travail se faisait encore en séquence alors que la plupart des jeunes québécois ont amorcé leur intégration au travail pendant leur études, et ce, souvent dès le secondaire.

Dans la même veine, la 2^e phrase poursuit « *Après* avoir dû se mesurer aux élèves de leurs classes qui suivaient le même enseignement qu'eux... » (p. 37), et, plus loin, il est question du « passage *des études au travail* ». Certes, de nombreux emplois ne sont occupés qu'au terme d'une formation qualifiante, mais dans ces phrases il est question plus largement d'insertion dans le *travail*, ou parfois de « la recherche d'un *premier emploi* », alors que ce processus est déjà amorcé pendant les études pour la grande majorité des jeunes au Québec. Il ne s'agit pas d'une première insertion stable, mais les jeunes y prennent déjà connaissance du fonctionnement général et des règles implicites du monde du travail.

⁵ Même si, nous l'avons vu, la scolarité postsecondaire n'est pas le destin ni le choix de tous les jeunes, il n'e demeure pas moins qu'il s'agit de la génération la plus scolarisée de l'histoire du Québec.

⁶ Les italiques sont les nôtres.

En somme, certes l'insertion dans le travail constitue l'une des « plus importantes transitions de la jeunesse » (p. 38), mais ce passage ne se fait plus seulement à la fin des études ni non plus de manière définitive et continue.

Nous verrons dans les prochaines pages comment, parmi les éléments de contexte incontournables de la future politique québécoise de la jeunesse, l'axe d'intervention concernant le travail devra impérativement tenir compte des inégalités sociales.

Enfin, la politique devrait non seulement reconnaître les différents contextes des jeunes, mais aussi envisager différentes mesures d'interventions et de soutien ciblées, dont celles, entre autres, pour les immigrants, les jeunes autochtones, les jeunes qui ont été suivis par les centres jeunesse, les jeunes filles en situation de maternité, les personnes ayant des handicaps, etc. Le document de consultation vise déjà, à juste titre, certaines de ces populations. Prendre en compte les divers types de situations et de risques permet de déployer les soutiens nécessaires pour assurer les transitions à la vie adulte.⁷

Le document de consultation cible déjà trois de ces sous-groupes : les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (appelés jeunes NEEF), les jeunes issus de l'immigration (abordés dans les questions) ainsi que les autochtones, placés de manière plus générale en exergue du projet de politique. Certes, il ne serait pas réaliste de penser cibler explicitement tous les sous-groupes directement dans les modalités de la politique, d'autant plus que cela risque de cristalliser la façon dont est appréhendée leur situation. En revanche, la politique doit être pensée de manière suffisamment ouverte pour s'adapter à ces situations, notamment dans les diverses itérations à venir de la Stratégie d'action jeunesse. Il faut toutefois prendre le temps de bien connaître ces populations et comprendre les origines de leur situation pour que cette ouverture de la politique soit fondée sur autre chose que des impressions, et pour éviter d'émettre dans la politique des énoncés tellement ouverts qu'ils finissent par ne plus rien signifier.

⁷ Par exemple, dans un rapport sur l'insertion professionnelle des jeunes autochtones à Montréal tout comme celle des Algonquins en Abitibi, les travaux de Goyette et Bellot (2013) ont montré comment la communauté d'origine des jeunes, et donc indirectement la place qu'on leur accorde dans ces communautés et le soutien qu'ils ont, est un élément déterminant pour comprendre la confiance en eux qu'ont ces jeunes et pour comprendre la manière dont ils s'insèrent dans la vie active.

1.2 Tendances économiques et démographiques

Dans l'axe 3 du document de consultation, un fort accent est mis sur les départs à la retraite et sur la future situation de plein-emploi dans un contexte de vieillissement démographique. Or, et bien que ce scénario reste le plus probable, on ne peut présumer hors de tout doute que la tendance actuelle va se poursuivre. Au contraire, il semble qu'il arrive fréquemment que projections démographiques sur lesquelles les politiques s'appuient ne se réalisent pas, ou du moins pas tel qu'envisagé. Le social est opaque et difficile à prévoir dans toutes ses ramifications. Par exemple, la projection voulant que le monde économique allait avoir besoin de main-d'œuvre qualifiée ne s'est pas totalement avérée, voire a été contrée par la réalité.

Ainsi, des changements dans les pratiques de départ à la retraite ou encore dans l'insertion professionnelle des immigrants pourraient modifier la donne démographique sur laquelle s'appuie trop lourdement la politique. En effet, les employés plus âgés ne sont pas partis à la retraite en masse, notamment sous l'effet d'incitatifs politiques pour qu'ils restent. De même, la création d'emplois qualifiés ne suit pas le rythme de la qualification de haut niveau chez les jeunes. La diplomation a beaucoup augmenté, justement sous l'effet de politiques liées à des projections démographiques qui ne se sont pas avérées.⁸ La formation de ces jeunes ne correspond donc pas directement aux besoins du marché, par rapport auxquels ils semblent surqualifiés en tant que main d'œuvre (Vultur 2014).

Il y a aussi lieu de penser que des éléments de contexte vont affecter les prédictions de pénurie main d'œuvre. Par exemple, les récentes modifications à l'âge obligatoire de la retraite, jumelées aux difficultés que connaissent l'ensemble des régimes de retraite, pourraient chambarder les plans de retraite de plusieurs personnes. En outre, le travail revient comme valeur forte chez les baby-boomers (Mercure et al. 2012), notamment parce que les discours publics le présentent comme un remède préventif à la dégénérescence, au lieu d'encourager le maintien du corps et du cerveau par les loisirs. En effet, le taux d'emploi des baby-boomers de 65 ans et plus est en croissance, y compris pour des emplois d'été, emplois habituellement occupés par des jeunes, notamment étudiants.

⁸ C'est le cas par exemple dans le monde académique. Les projections démographiques annonçaient l'ouverture de nombreux postes de professeurs. Or, d'autres changements sont intervenus dans le contexte de ces projections : la loi n'oblige plus les professeurs à prendre leur retraite à un certain âge; les compressions ont mené à la réduction des postes; la mondialisation accrue a augmenté l'attribution de ces postes à des personnes formées dans d'autres pays.

En somme, ces phénomènes sont trop complexes pour que toute une politique puisse s'appuyer sur un scénario unique de projection quant au marché du travail. Pour s'assurer que la politique jeunesse soit durable dans un contexte d'incertitude et d'instabilité, il est nécessaire d'envisager plusieurs scénarios économiques différents. Pour mieux se projeter dans l'avenir, il pourrait être utile d'appuyer la réflexion sur une mise en perspective historique (sur les trente dernières années, par exemple) des grands thèmes abordés : conditions d'emploi et situation économique, signification du travail, rapport à la consommation. À tout le moins est-il important d'écrire une politique qui saura s'adapter à d'éventuelles évolutions imprévisibles du contexte.

La consultation nous invite à nous prononcer sur la question suivante : « **Quels sont les défis et les occasions que vous voyez pour les jeunes, dans le contexte où leur arrivée sur le marché du travail se fera à un moment où un grand nombre de travailleurs et de travailleuses prendront leur retraite ?** »

Dans le document de consultation, les anciens travailleurs (d'expérience?) et les jeunes travailleurs sont perçus comme étant dans un rapport de rivalité et de concurrence. Certes, cela est vrai sur certains points. Ceci dit, il faudrait mieux documenter le contexte dans lequel les aînés réinvestissent le marché du travail. Le font-ils dans des emplois à temps plein? ou dans des « petits boulots » typiquement occupés par des jeunes? Est-ce qu'ils demeurent dans le même secteur d'activité? Retardent-ils le départ à la retraite en conservant le même emploi? Autant de questions peu explorées, ce qui laisse dans l'ombre l'impact que ce phénomène pourrait avoir sur les jeunes travailleurs.

Or, les jeunes d'aujourd'hui sont des enfants de baby-boomers. Ces derniers ont donc aussi intérêt à ce que les jeunes profitent des mêmes droits et du même filet social qu'eux. Les grandes enquêtes quantitatives comparatives suggèrent aussi que, partout dans le monde occidental, ces deux cohortes générationnelles tendent à se rejoindre au niveau de certaines valeurs que ne partage pas forcément la génération intermédiaire (Wesner et Miller 2008; Hewlett et al. 2009). De plus, les baby-boomers ne sont pas les seuls à avoir bénéficié de l'État-providence. Plusieurs services publics profitent actuellement aux jeunes. Les services de garde à tarif réduit et les frais de scolarité relativement peu élevés en sont des exemples.

La politique pourrait développer des mesures pour soutenir l'entrée en carrière des jeunes et le mentorat destiné à la transmission de l'emploi d'un baby-boomer en retraite progressive vers un jeune employé comme première étape (Goyette 2006, 2003). L'État pourrait donner l'exemple dans le cas des fonctionnaires. Cette transmission est

fondamentale pour qu'elle se fasse sous le signe d'une adaptation réciproque des valeurs des jeunes et de la culture du monde du travail, infléchi par les valeurs de la génération précédente. En outre, cela permet une meilleure transmission de l'histoire organisationnelle. Et, inversement, cela contribue pour les nouveaux retraités à démystifier la jeunesse, en la professionnalisant.

Enfin, la situation actuelle invite à une réflexion de fond sur la manière dont sont organisés les fonds de retraite dans notre société. À plus courte échéance, il faudrait envisager la possibilité de créer un fonds de retraite adaptée aux réalités de la jeunesse actuelle, à savoir un régime qui débiterait dès les « petits boulots », sans attendre une insertion professionnelle stable, laquelle tarde souvent à survenir (comme nous le verrons plus loin).

2. L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES, LES NEEF ET LES EMPLOIS NON QUALIFIÉS

La nouvelle politique doit tenir compte du fait que divers parcours de travail résultent de la combinaison entre les aspirations professionnelles des jeunes et leurs stratégies pour les atteindre (Longo, et al. 2013). Par exemple, nos études montrent que, si certains jeunes donnent un rôle central au diplôme comme clé d'accès à l'emploi, d'autres visent un double projet de formation – d'un côté, court et avec des débouchés rapides, de l'autre, long et approfondi – qui leur permet de travailler rapidement sans renoncer au métier dont ils rêvent. D'autres encore cherchent à s'ancrer davantage dans l'emploi comme la voie qui ouvre vers la stabilisation ou la progression financière ; et encore d'autres restent sans stratégie professionnelle ou dans une culture d'expérimentation où l'emploi et le diplôme viennent s'ajouter à d'autres expériences valorisantes comme les voyages ou les engagements associatifs (Longo, et al. 2013). Cependant, les aspirations professionnelles se réalisent (ou non) en fonction des possibilités offertes par les structures institutionnelles et les réglementations des marchés du travail.

Dans ce sens et plus précisément sur l'employabilité des jeunes, le document de consultation s'interroge à savoir « **Quels sont les meilleurs moyens de développer l'employabilité des jeunes?** ». Cet angle d'approche cible la question de l'insertion professionnelle des jeunes, comme si c'était lui le seul responsable, en fonction de son niveau d'employabilité, d'avoir ou non accès à des emplois (Loncle 2013). Au contraire, son insertion en emploi se fait dans un cadre plus large, non seulement de flexibilité du droit et de l'organisation du travail mais également de croissance de la

précarité juvénile (voire, d'affaiblissement des avantages sociaux et de l'impossibilité d'acquérir une position stabilisée sur le marché de l'emploi).

En fait, la future politique ne devrait pas s'inscrire dans la perspective où le jeune doit voir son parcours professionnel comme uniquement résultat de ses compétences individuelles pour s'insérer. Trop souvent, les responsabilités collectives sont escamotées au profit de la responsabilité individuelle. Par exemple, si une personne obtient un DEP en secrétariat et ne se trouve pas d'emploi, notamment parce que les employeurs retiennent les services de diplômés universitaires pour occuper les emplois de secrétaire, ou encore parce qu'ils sous-traitent cet aspect, comment affirmer que seul le jeune – et non niveau d'« employabilité » – est le responsable de son parcours et de sa situation? Antoine Baby parlait d'une « privatisation perfide » des problèmes de la société pour désigner le fait qu'on relègue souvent aux individus la responsabilité de leur situation alors que des choix de société pourraient en prendre une grande part.

L'inadéquation entre les formations des nouveaux diplômés et les besoins du marché est inévitable. Elle est due au fait que l'information sur le marché du travail est incomplète et constamment changeante, et ce, de plus en plus rapidement. De surcroît, il existe un effet d'inertie dans la transmission de cette information, même partielle, qui fait en sorte que les gens continuent à se former dans des domaines même si le marché n'y recrute plus de nouveaux employés. L'idée répandue selon laquelle « le cerveau des étudiants doit correspondre aux besoins des entreprises » est donc fondée sur une contradiction, voire un cul-de-sac – en clair, cette idée conduit à limiter les compétences des jeunes aux besoins momentanés des entreprises et qui changent continuellement. Qu'elle soit souhaitable ou non, cette adéquation est donc impossible.

Il faudra donc plutôt trouver des moyens de favoriser non plus uniquement la spécialisation des jeunes, mais aussi leur polyvalence, dans un monde où certaines compétences peuvent devenir obsolètes très rapidement. Pour ce faire, il faut aussi voir à la flexibilisation des parcours scolaires ; la volonté indiquée dans le document de consultation de valoriser les formations techniques (encore peu prestigieuses, nous l'avons vu) est un pas dans cette voie.

En revanche, il vaudra prendre garde aux effets pervers du discours économique valorisant la flexibilité. En effet, les jeunes qui intériorisent cette norme sociale sont moins susceptibles de constater les mécanismes de précarité qu'elle voile. Nous y reviendrons dans la sous-section sur les conditions de travail.

2.1 Ces jeunes ni en emploi, ni aux études ou en formation

Si l'expression de jeunes NEEF englobe un ensemble hétéroclites de phénomènes (incluant certaines situations choisies et d'autres plutôt subies), elle sert surtout à désigner des jeunes qui connaissent des difficultés d'insertion sur le marché du travail. Le document de consultation se fait optimiste, suggérant que la conjoncture démographique facilitera les effets de mesures d'interventions prises par l'État pour favoriser leur employabilité « dans la mesure où la demande de main-d'œuvre devrait favoriser leur intégration en emploi » (p 40). Or, les travaux de Madeleine Gauthier ont montré comment certains jeunes n'y parviennent pas, même dans des conditions économiques favorables (Gauthier et al. 2011). Ceci tient en partie du fait qu'ils sont convaincus de ne pas avoir les compétences ; cette situation, aussi évoquée dans le document de consultation (p. 39), provient en partie de diagnostics posés durant leur enfance, notamment de troubles déficitaires d'attention avec hyperactivité (Gauthier et al. 2011).

Pour répondre à leurs besoins d'insertion dans le travail, il faudra, d'une part, mieux les connaître, puis, d'autre part faire un vaste travail créatif pour repérer ou imaginer des interventions adaptées à leurs situations. Nous avons évoqué plus haut le modèle de formation courte soutenu par *Bladerunners* (Molgat 2012), de même que l'importance de la flexibilisation accrue des passerelles entre les études et le travail ; d'autres initiatives du même genre doivent être documentées, afin d'en distiller les principaux ressorts.

En raison de leur proximité, les acteurs communautaires locaux ont un rôle à jouer dans ce domaine, car ils peuvent accompagner et soutenir très concrètement le jeune dans son parcours (Goyette et al. 2013). Cela doit se faire de manière concertée, afin d'éviter les difficultés associées à la discontinuité de services, lorsque le jeune a l'impression de toujours se répéter, voire se justifier, et lorsqu'il doit constamment rétablir la confiance avec de nouvelles personnes (Gauthier et al. 2011). Par exemple, les recherches sur le mentorat (auprès des jeunes en difficulté, par exemple, Goyette 2003) montrent que ces initiatives permettent à la fois d'offrir un soutien aux jeunes dans leur processus d'intégration professionnelle, tout en favorisant, pour l'employeur, la gestion de l'adaptation du milieu du travail.

Ces soutiens personnalisés peuvent aussi dépasser l'insertion professionnelle et s'adresser à toute une panoplie des sphères de la vie, dont nous avons rappelé en introduction qu'elles sont enchevêtrées et que l'intervention ne devrait pas les compartimenter, faute de passer à côté de l'expérience vécue par le jeune. Ainsi, et sans

que ça ne soit une panacée, on peut agir au niveau du soutien méso-structurel afin de créer des passerelles entre les jeunes et les opportunités sociales d'expérimentations sociales, au-delà d'une vision fonctionnelle de l'emploi (Goyette 2012, 2010 ; Goyette et Turcotte 2004 ; Goyette et al. 2011).

En somme, beaucoup de travail reste à faire pour mieux connaître et comprendre la situation des jeunes NEEF. Il s'agira dans un premier temps de mieux documenter cette catégorie en tenant compte du fait qu'elle est sûrement loin d'être homogène (Goyette et al. 2011). En particulier, elle variera sans doute en fonction des raisons pour lesquelles ils se retrouvent NEEF, certaines choisies (pause pour un voyage ou élever un enfant, etc.), d'autres subies (contexte économique, obstacles à la formation, grossesse imprévue sans possibilité de soutien, etc.). En effet, le concept de jeune NEEF est relativement récent. S'il est sans doute utile en termes de politiques publiques et de documentation statistique pour cibler certaines interventions, il recoupe des ensembles jusqu'ici compris à partir d'autres axes, notamment celui de la pauvreté. Ces autres angles d'approche du phénomène peuvent continuer à alimenter la réflexion sur ces jeunes, qui vivent les mêmes réalités quelle que soit l'expression « à la mode » pour appréhender l'intervention publique sur leur situation.

Mais il faut aussi restituer ces catégories de jeunes NEEF dans une analyse des processus qu'elles ont en commun, entre elles et avec d'autres catégories de jeunes touchés par la précarité, et des injonctions paradoxales qu'on leur adresse compte tenu des soutiens notamment familiaux dont peut bénéficier la jeunesse en général (Goyette et Frechon 2013 ; Goyette et al. 2011).

2.2 Reconnaissance des emplois « non qualifiés »

Il semble qu'il n'y a pas en ce moment de pénurie de main-d'œuvre, mais plutôt des difficultés de recrutement dans certains domaines, notamment ceux qui demandent moins de qualifications. En dépit des discours sur la mondialisation et la société du savoir, les emplois non qualifiés ne disparaissent pas.

La nouvelle politique ne devrait pas négliger le fait qu'il existe encore beaucoup d'emplois « non qualifiés ». Ceci dit, même ces emplois dits « non qualifiés » requièrent aujourd'hui une certaine qualification. En conséquence, la situation des jeunes non diplômés ou faiblement qualifiés se détériore parce que les postes peu qualifiés disponibles sont décrochés par des personnes plus (voire « trop ») qualifiées.

En matière de reconnaissance des acquis, on laisse parfois entendre que les jeunes n'ont pas d'expérience, ce qui n'est pas toujours vrai ; nous l'avons vu dans la section sur l'éducation. Il faut plutôt trouver des moyens de reconnaître les expériences hors travail (comme le bénévolat) ou le travail informel (les jeunes élevés dans une famille ayant une ferme, les jeunes aidants naturels). Il peut ainsi être utile de faciliter des bilans de compétences plus englobants. Le *portefeuille d'insertion citoyenne*, élaboré par Céline Saint-Pierre, peut servir d'outil, tout comme les réflexions sur les badges numériques pour reconnaître les habiletés relationnelles ou les *soft skills* (Goyette et Sasseville 2001 ; Goyette et Turcotte 2004).

Pour compléter ces savoirs tacites des jeunes, des formations courtes et très ciblées pourraient permettre cette qualification ponctuelle au moment où le besoin se présente. Diverses formules, notamment de stages soutenus par l'État, existent. Il faudra veiller à ce que le jeune ne soit pas le seul porteur du risque et du fardeau financier de ces stages qualifiants.

3. CONDITIONS DE TRAVAIL ET TYPES D'EMPLOI

Puisque le contexte général est au moins aussi important que les facteurs individuels, l'OJS se réjouit que le document de consultation se préoccupe des conditions de travail des jeunes. Toutefois, l'angle d'approche, celui du traitement équitable entre les générations, est insuffisant. Il permet néanmoins de voir poindre en filigrane une série d'éléments importants sur lesquels nous souhaitons revenir plus en profondeur.

En effet, le gouvernement se félicite, dans le document de consultation, de la progression du taux d'emploi des jeunes. Mais encore faut-il savoir de quels emplois il est question. D'ailleurs, la même question se poserait même si les projections mentionnées plus haut concernant les tendances économiques et démographiques se réalisaient et s'il y avait bel et bien plein emploi. En effet, le plein emploi qu'on fait miroiter (voire la pénurie de main-d'œuvre qualifiée), correspondent-ils à des emplois conformes au travail salarié, c'est-à-dire des emplois stables, dotés de droits et bénéfices sociaux? En somme, il ne faudrait pas centrer tous les constats concernant le travail sur des indicateurs larges tels que le taux d'emploi ou le taux de chômage, ceux-ci risquant de masquer une éventuelle détérioration des *conditions* d'emploi.

Le document de consultation souligne à juste titre les clauses orphelins (maintenant interdites) et les écarts croissants du revenu disponible entre les groupes d'âge. De même, le document évoque succinctement la précarité et égrène une liste d'enjeux

sous-jacents (emplois atypiques, travail à temps partiel, travail temporaire, degré de protection sociale inférieur), mais sans développer sur les mécanismes à envisager pour les contrer. Une meilleure connaissance des sources et des rouages de la situation permettrait de mieux cibler là où il faut agir, en incluant les employeurs, qui font à n'en pas douter partie des acteurs importants dans cet enjeu.

Peut-être que les jeunes travaillent davantage, mais dans quelles conditions? Qu'en est-il de la précarité? Quelle est l'évolution du statut d'emploi? Est-ce que les emplois à durée indéterminée ont chuté? Est-ce que les jeunes cumulent les contrats pour arriver à travailler à temps complet? Cette précarisation éventuelle est-elle réellement choisie par certains jeunes? Ont-ils intériorisé un discours qui valorise la flexibilité, le moment présent, au détriment d'un modèle d'emploi centré sur une certaine forme de permanence de l'emploi? Qu'en est-il du taux de syndicalisation des jeunes? De l'accès aux protections sociales? Les travaux de Jean Bernier et Mircea Vultur montrent un recul sur ces questions et mettent de la lumière sur les inégalités dans l'emploi (Vultur et Bernier, 2013).

On remarque une diminution du nombre d'heures travaillées. Ceci dit, cet aspect est matière à interprétation : travaillent-ils moins parce qu'ils en ont moins envie ou est-ce parce qu'ils n'ont pas accès à autant d'heures de travail en raison de la structuration des formes de l'emploi qui leur est disponible? Les jeunes au Québec ne semblent pas avoir généralement développé une attitude négative par rapport à cet état du marché du travail, d'une part, parce qu'il semble encore ouvert et, d'autre part, parce que les gens tendent à ne pas vouloir reconnaître leur propre sentiment d'échec.

En somme, au-delà de la question de l'accès à un emploi, le document de consultation aborde peu la question des conditions de travail et son contenu; il serait pertinent de les aborder, et ce, tant dans ses aspects positifs que négatifs.

D'une part, on peut s'inquiéter du nombre élevé d'emplois atypiques et d'une éventuelle tendance à la détérioration des conditions de travail (Précarité? Recul de l'accès à la protection sociale?). Malgré les progrès de la scolarisation, des analyses de Statistiques Canada montrent combien « les conditions d'emploi des jeunes se dégradent malgré la scolarisation », notamment en ce qui a trait au temps partiel involontaire, au salaire réel, au taux de couverture par un régime de retraite ou au taux de syndicalisation (*Le Devoir*, 5 juillet 2013). En outre, il serait important d'aborder le thème de la santé et sécurité au travail, car les jeunes employés sont souvent très peu encadrés à ce niveau par leurs employeurs. À ces égards, l'État, les régions et les municipalités doivent donner l'exemple en remplaçant les employés de la fonction

publique qui quittent pour la retraite par des postes identiques, et non pas par des emplois contractuels ou à durée déterminée, assortis de conditions moins convenables.

D'autre part, on doit également rappeler que la signification du travail évolue et que de nombreux jeunes souhaitent que le travail soit un lieu d'épanouissement, c'est-à-dire qu'il ait une dimension expressive et non seulement une dimension instrumentale (stabilité, salaire). Les valeurs des jeunes face au travail mériteraient d'être abordées (Galland et Roudet 2012 ; Bourdon et al. sous presse ; Longo et Bourdon, à paraître ; Longo, Bourdon, Dionne, à paraître.). Sur la base des enquêtes sur les valeurs des jeunes, on constate que beaucoup de jeunes sont malheureux en emploi (du fait de leurs conditions), mais heureux au travail du fait qu'ils souhaitent que l'emploi corresponde à un travail qui donne sens à leur existence et aux qualités qu'ils se reconnaissent (Mercure et Vultur 2010).

3.1 L'emploi et la pauvreté

En lien avec l'accès à un emploi et les conditions de travail, un aspect qui devrait être développé dans la nouvelle politique est la question de la pauvreté chez les jeunes. Divers facteurs peuvent mener à vivre dans la pauvreté (Institut de la Statistique du Québec 2005) et les conditions d'emploi sont souvent l'un d'entre eux. Nous l'avons vu, les jeunes qui accèdent à un emploi sont loin de tous y avoir des conditions de travail idéales. La préoccupation autour des emplois atypiques (temps partiel, horaires imprévisibles, absence de sécurité d'emploi, etc.) dérive des conséquences qu'elle pourrait entraîner, non seulement sur la socialisation professionnelle des nouvelles générations, mais également sur leurs conditions de vie, le décrochage scolaire, le retard dans la formation d'une famille, et l'appauvrissement.

Il est aussi important de rappeler que les formes que prend la pauvreté varient de manière importante selon les régions et selon les sous-groupes au sein de la jeunesse. Par exemple, la pauvreté est en grande partie genrée. Chez les femmes, elle est le plus souvent liée à la monoparentalité ; chez les hommes, à la sous-scolarisation. En effet, les jeunes hommes sont proportionnellement moins présents à l'université ; or, comme le nombre d'emplois dans les secteurs primaire et secondaire est à la baisse, ils disposent de moins d'alternatives que les femmes.

3.2 Le rapport aux syndicats

En entretiens qualitatifs, les jeunes révèlent qu'ils ont beaucoup de mal à se défendre individuellement devant leur employeur. Par exemple, ils se disent que, si, pour

concilier études et travail, ils refusent de passer de 15 à 20 heures, l'employeur ne va pas les rappeler à la fin de leur contrat. Pourtant, les types d'emplois qu'ils occupent au début de leur insertion dans le marché du travail ne sont pas forcément syndiqués, de sorte qu'ils n'apprennent pas les rouages de la défense collective des conditions de travail.

La syndicalisation et le rapport des jeunes aux syndicats devraient être des sujets abordés dans la nouvelle politique québécoise de la jeunesse. Parfois associés à l'immobilisme par une partie des jeunes (qui sont souvent habitués par l'école à une ascension liée au mérite plutôt qu'à l'ancienneté), les syndicats peuvent pourtant jouer un rôle central dans le monde du travail, notamment en contexte de crise. Or, quand leur situation est relativement bonne, les jeunes ne sont souvent pas conscients de la nécessité de ce type de filets de sécurité (Méda et Vendramin 2013). On observe d'ailleurs que les jeunes un peu plus âgés, soit ceux qui ont connu différentes périodes du cycle économique, ont plus souvent tendance à avoir une opinion favorable des syndicats.

4. LA RELÈVE ENTREPRENEURIALE

Dans une économie du Québec où les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle déterminant, il est évident que les « **conditions pour les jeunes qui veulent démarrer leur propre entreprise ou prendre la relève d'une entreprise existante, dont une entreprise familiale** » soit une problématique à prendre en compte dans la politique. Le document de consultation évoque quelques mesures amorcées, mais semble vouloir laisser à d'autres la responsabilité de développer de « nouvelles avenues [,] dont l'initiative ne revient pas toujours à l'État mais aux chefs d'entreprise eux-mêmes » (42). Si les entreprises sont un partenaire clé de toute démarche à entreprendre, l'État devrait conserver une place centrale.

Certes, même dans l'objectif louable de généraliser l'accès à la création d'entreprises dans une optique de chances égales pour tous, il n'est pas toujours possible pour l'État d'avoir prise sur les parcours qui conduisent les jeunes vers la création ou la reprise d'une entreprise.

À ce sujet, les travaux d'Anne Quéniart sont éclairants sur les trajectoires particulières qui conduisent les jeunes entrepreneurs vers ce choix. Effectivement, les travaux de Quéniart sur les intentions montrent qu'un des éléments incitatifs chez les jeunes pour monter une entreprise était d'avoir fait du bénévolat ou des stages à l'étranger –

notamment pour des jeunes ayant suivi un programme d'études internationales au secondaire – ou plus informellement des voyages à l'étranger : ce fut pour eux tantôt une expérience de travail préparatoire, et tantôt un déclic pour se créer un emploi à eux, mais aussi un terrain fertile en idées⁹. Nous reviendrons plus loin sur la question de la mobilité, qui doit être facilitée sans pour autant être instrumentalisée.

Par ailleurs, plusieurs jeunes entrepreneurs rencontrés par Quéniart estimaient que c'est dans leur famille qu'ils avaient acquis leur esprit entrepreneurial. En ce sens, la politique devrait peut-être viser à aider les familles à assurer leur relève.

Inversement, l'école n'est probablement pas un véhicule pertinent pour développer une culture entrepreneuriale. Au contraire, il semble que l'entrepreneuriat n'est pas une qualité qui s'apprend par la formation ou qui peut s'enseigner¹⁰. Souvent, les entrepreneurs qui réussissent sont des gens ayant déjà une expérience en entreprise et qui ont vu un besoin dans un secteur, plutôt que des gens qui ont fait des études dans le domaine ou un passage de quelques jours dans un FCJE. D'ailleurs, les programmes de cours et de formations en entrepreneuriat, comme ceux de la Fédération canadienne des jeunes entrepreneurs (FCJE), ne semblent pas avoir été évalués de manière indépendante. Certes, ce genre de programme et l'entrepreneuriat en général rejoignent beaucoup de monde en termes d'idéologie, mais qu'en est-il en pratique? Donnent-ils des résultats? En ce sens, il faudrait peut-être plutôt développer des mécanismes de détection du tempérament entrepreneurial (afin d'identifier les personnes à soutenir).

Afin d'accompagner et de soutenir les jeunes qui souhaitent se lancer en affaires, il serait envisageable de créer un Conseil ou autre mécanisme de mentorat du patronat – alliant l'État avec les chefs d'entreprise existantes –, afin 1) d'inciter les jeunes intéressés à acquérir la formation requise, en soutenant le financement de leurs études, 2) de leur communiquer leurs expériences pratiques et 3) de leur offrir une partie du capital de risque.

Dans un autre ordre d'idées, la politique pourrait aussi envisager de soutenir plus spécifiquement les jeunes qui désirent lancer leur entreprise en région. Le local est très important chez beaucoup de jeunes qui souvent avaient dû migrer pour étudier et qui décident de retourner dans leur région pour bâtir leur entreprise. En ce sens, la politique pourrait envisager d'outiller les jeunes des régions, leur montrer le potentiel créateur et

⁹ Par exemple, un voyage au Maroc a permis à une participante de découvrir des huiles et autres produits de soins corporels, ce qui conduit à ouvrir au Québec une fabrique de savon équitable bio.

¹⁰ Il arrive d'ailleurs que des entrepreneurs soient sans diplômes ou peu instruits.

économique d'une entreprise, etc. Nous reviendrons sur la question des régions dans un chapitre ultérieur.

Enfin, et plus largement, en dehors des circonstances individuelles, l'enjeu de la relève entrepreneuriale est en partie directement lié avec l'employabilité et les conditions de travail. En effet, la hausse observée du taux d'intention de se lancer en affaires (passée de 16 à 25% entre 2012 et 2013) pourrait être le reflet d'une difficulté structurelle à trouver de l'emploi ou du moins de décrocher un emploi stimulant correspondant aux aspirations personnelles du jeune. Il s'agit là d'une raison supplémentaire pour s'attarder sur les moyens d'influencer ce contexte.

5. AUTRES THÉMATIQUES DE LA CONSULTATION

5.1 La conciliation du travail avec les autres sphères de la vie

Bien qu'elle soit inscrite parmi les priorités de la politique pour cet axe, le document de consultation n'avance pas grand-chose sur le thème de la conciliation du travail avec les autres sphères de la vie. D'ailleurs, il montre une difficulté à considérer plus d'une paire d'engagements à la fois (travail-famille, études-famille, travail-études)¹¹, alors que l'expérience vécue par les jeunes se situe souvent sur plusieurs tableaux simultanément, en raison des permutations des seuils de passage à l'âge adulte dont nous avons parlé en introduction.

Le document a toutefois l'avantage de reconnaître la grande méconnaissance des besoins des jeunes sur ce plan. Il sera nécessaire de sonder les réelles difficultés du quotidien des jeunes. À cet égard, le document propose l'exemple concret des horaires des services de garde pour les jeunes parents étudiants... comme si seulement les études présentaient des horaires atypiques alors que le travail précaire – qui constitue le lot de nombreux jeunes – est souvent, lui aussi, « atypique ».

À ce sujet, le document demande « **Quels sont les rôles respectifs du gouvernement, des acteurs du secteur privé et des établissements collégiaux et universitaires pour encourager la conciliation entre la famille et le travail ou les études ?** ». Nous avons vu plus haut (dans la partie sur l'éducation) l'importance d'inclure le milieu du travail dans la réflexion sur les conséquences du travail pendant les études. Il faut en

¹¹ Quand un trio est présenté, c'est le plus souvent avec un « ou », plutôt qu'avec un troisième « et » (par exemple, « la conciliation entre la famille et le travail *ou* les études » [nous soulignons]). La réalité de nombreux jeunes est toute autre.

effet continuer à intervenir sur les effets des agissements des entreprises (en concertation avec elles), qui peuvent avoir des répercussions majeures pour l'étudiant.

Par exemple, le travail permanent à temps plein avant la fin du secondaire, ce qui survient notamment dans certaines régions, est un incitatif évident au décrochage. Il s'agit donc de trouver des moyens d'inciter les entreprises à contribuer à la réduction du taux de décrochage.

De même, nous avons vu comment les heures de travail peuvent augmenter pendant les Fêtes, qui constituent un mauvais moment du calendrier pour les cycles postsecondaires. Le travail rémunéré peut aussi être un facteur de l'allongement des études.

Ainsi, parmi les mesures de « conciliation travail-différentes sphères de la vie », il est pertinent d'envisager des mesures spécifiques de conciliation travail-études, en plus des mesures de conciliation travail-famille, qui semble être l'angle principal par lequel le document aborde l'enjeu de la conciliation.

5.2 L'insertion professionnelle des jeunes immigrants

L'une des questions finales concernant cet axe est la suivante : « **Comment assurer la plus grande participation possible des jeunes issus de l'immigration au marché du travail et comment assurer que leurs compétences seront reconnues et valorisées ?** »

Nous avons vu qu'il importe de bien distinguer certaines populations à risque par rapport à l'emploi, dont les immigrants (Lendaro et Goyette 2013), les jeunes autochtones (Goyette et al. 2010), les jeunes qui ont été suivis par les centres jeunesse (Goyette et al. 2007 ; Goyette et Frechon 2013), les jeunes filles en situation de maternité (Goyette et Turcotte 2011), les personnes ayant des handicaps, etc. Ces divers groupes requièrent des types d'interventions différentes ; prendre en compte les divers types de situations permet de déployer les soutiens nécessaires pour assurer les transitions à la vie adulte. En ce sens, le document de consultation fait bien de s'interroger spécifiquement sur l'intégration professionnelle des jeunes issus de l'immigration, dont plusieurs s'établissent au Québec parce qu'on leur a fait miroiter la promesse non seulement d'une société agréable, mais souvent aussi d'un taux d'emploi intéressant.

Les nouveaux arrivants actuels constituent une population très jeune, par effet direct des politiques de sélection (Racine 2015). Or, en plus des difficultés d'insertion professionnelle des jeunes liées au contexte actuel évoquées jusqu'ici dans notre mémoire, les jeunes immigrants diplômés à l'étranger rencontrent des obstacles supplémentaires. La jeune main-d'œuvre immigrante et la reconnaissance des acquis doivent être envisagées à la lueur d'une action réelle sur le corporatisme (dont on parle pourtant depuis longtemps). Plutôt que d'imposer aux jeunes récemment établis au Québec ou désireux d'y venir (médecins par exemple), au mieux des examens supervisés par les corporations professionnelles, au pire un long retour sur les bancs d'école, il y aurait lieu d'intervenir et d'explorer les initiatives récentes en ce sens. Par exemple, certaines professions permettent de formations courtes jumelées à des stages en milieu de pratique ou en entreprise, sous la supervision des corporations mais aussi des institutions de formation, stages destinés à « reconnaître » les compétences sur le vif (Racine 2015).

Par ailleurs, et sans sombrer dans l'infobésité (Béji et Pellerin 2010), le gouvernement québécois devra présenter une information plus juste aux jeunes immigrants potentiels, notamment en ce qui a trait aux difficultés rencontrées en pratique. Ce « biais promotionnel » dans la façon dont le gouvernement se présente à l'extérieur dans l'espoir d'attirer les « meilleurs » immigrants risque d'avoir des effets pervers. Outre la déception évidente vécue par les nouveaux arrivants lorsqu'ils comprennent qu'ils ont été en quelque sorte dupés, cela entretient un climat de méfiance à l'endroit de l'information en provenance de l'État. Ces jeunes immigrants se tournent alors vers des sources qu'ils jugent plus crédibles, notamment le réseau informel et les médias sociaux (Khoir 2015 ; Pellerin 2013). Cette information est parfois très efficace et conduisent les immigrants vers des pistes prometteuse issue de l'expérience positive vécue par d'autres. Toutefois, d'autres sources souffrent d'un problème d'exactitude (Béji et Pellerin 2010) et cantonnent parfois l'immigrant à très long terme dans des emplois non qualifiés, particulièrement quand le réseau sur place est la source du premier emploi (Anglade 2010).

Enfin, il ne faut pas perdre de vue que même une catégorie aussi spécifique que « les jeunes issus de l'immigration » est diverse et peut représenter des amalgames de conditions variées. Ainsi, les jeunes immigrants ont des situations très diverses selon l'âge à l'arrivée, selon les réseaux d'intégration existants au Québec et selon la provenance. En effet, et même si en parler n'est pas toujours recevable politiquement, le racisme et la discrimination vécus et perçus ne sont pas les mêmes et n'ont pas les

mêmes effets pour les jeunes immigrants Français, Belges ou Suisses, que pour les jeunes Noirs ou Maghrébins, etc.

5.3 La mobilité

Il est certain que la mobilité, qu'elle soit interrégionale, pancanadienne ou internationale, offre une foule de possibilités pour le développement professionnel, que ce soit pour acquérir des compétences ou, nous l'avons vu pour lancer une entreprise.

En revanche, elle n'est pas bénéfique que sur le plan du travail. Sur le plan personnel, elle permet de s'épanouir en découvrant de nouvelles façons de faire et d'être. Surtout, elle favorise l'ouverture sur le monde, et l'ouverture à la diversité plus près de chez soi, des aspects qui relève davantage du quatrième et dernier axe proposé dans le document de consultation. À un autre niveau, les territoires s'enrichissent des expériences des individus qui les habitent, ce qui au niveau des régions par exemple, est en directe concordance avec les politiques de développement régionale visant à revivifier les espaces locaux.

Axe IV – « Une citoyenneté active et plurielle »

Une politique jeunesse a un rôle important à jouer sur le thème de la citoyenneté. Un volet comme celui-ci permet à la politique jeunesse de ne pas concentrer ses interventions uniquement dans le domaine de l'éducation et du travail, et lui permet de s'éloigner d'une conception de la réussite sociale uniquement associée à l'emploi et l'entrepreneuriat. L'enjeu de la citoyenneté permet de réfléchir de façon plus globale à la contribution des jeunes à la société, autrement que par le travail.

Par ailleurs, il faut souligner que l'allongement de la jeunesse est un facteur important pour comprendre l'engagement des jeunes, dans la mesure où les formes de l'engagement (citoyen et autre) varient en fonction des différentes périodes de la vie (lorsqu'on a des enfants; lorsqu'on est une femme aux études; lorsqu'on s'intègre dans un premier emploi, etc.). Par exemple, la moins grande participation des femmes aux lieux de décision peut possiblement s'expliquer par le fait qu'elles soient plus nombreuses à faire des études postsecondaires et qu'elles tendent à s'occuper davantage des enfants.

1. L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES CIVIQUES

Le document de consultation propose à juste titre une compréhension bidirectionnelle de la citoyenneté des jeunes – d'un côté comme lien du jeune vers la société (« cimenter leur engagement social »), mais de l'autre comme obligations de la société envers le jeune (« assurer la représentation de leurs idées et de leurs intérêts »). Ces deux aspects requièrent l'acquisition par le jeune d'un minimum de compétences civiques.

On perçoit cet objectif à divers endroits dans cette portion du document de consultation. Il est par exemple question de « l'acquisition [par le jeune] des valeurs de la vie en société et l'apprentissage du fonctionnement de la démocratie », ou encore du développement de « sa capacité de former des opinions et le désir de les mettre en pratique » (p. 47).

Un volet de la politique devrait en effet porter sur cet aspect central de la citoyenneté. Il faut amener les jeunes à réfléchir pour définir ce qu'est « un bon citoyen » et à développer une éthique de la « vie citoyenne » (participer à la vie communautaire, payer ses impôts, etc.). Il serait également nécessaire d'amener les jeunes à réfléchir de manière plus critique sur ce qui leur semble être à la source des dysfonctionnements en

matière de citoyenneté (fonctionnement des institutions, valeurs, vote, etc.) et de les amener à faire des propositions. En parallèle, bien entendu, se développe chez le jeune un intérêt pour les enjeux qui touchent l'organisation de la vie collective, qui sont au cœur de ce qu'est la citoyenneté et le politique.

La politique jeunesse doit donc identifier et soutenir les processus par lesquels le jeune prend conscience qu'il peut intervenir dans le débat public et dans la destinée de sa société. De même, elle doit accompagner des processus qui permettent ensuite au jeune de développer sa capacité à y contribuer de manière efficace et adroite. Sans de telles interventions, la participation citoyenne risque de rester cantonnée dans certaines catégories de la population, notamment celles où la famille joue déjà le rôle de transmetteur de ces compétences civiques.

1.1 La socialisation politique

Le document de consultation demande « **Quels sont les meilleurs moyens d'encourager l'exercice d'une citoyenneté active et plurielle par les jeunes ?** » En fait, il s'agit d'un sujet assez largement étudié, sous l'angle de la « socialisation politique », qui recouvre tant l'apprentissage des processus politiques et des compétences requises pour y contribuer, que le développement d'attitudes et de positionnements par rapport aux grands enjeux de société. Plusieurs études permettent d'en tracer les contours et les principaux facteurs (Gingras 2015).

Ainsi, les enquêtes quantitatives montrent qu'une implication antérieure – durant la jeunesse – est le meilleur précurseur de la participation à l'âge adulte, d'une part parce qu'on y construit son identité politique par l'acquisition de sentiments de solidarité, d'autre part parce qu'on y découvre souvent l'efficacité de l'action collective.

Mais quels sont les facteurs qui mènent à cette première participation ?

1.1.1 LA FAMILLE

Parmi les facteurs connus favorisant la participation sociale et politique, notamment dans ses formes associatives, nombre d'études s'entendent sur le fait que la famille joue un rôle incontournable et déterminant dans le chemin vers l'engagement citoyen. D'une part, les parents peuvent être eux-mêmes un modèle (recyclage et compost, vie associative, etc.). D'autre part, l'ouverture des parents à la discussion est aussi une dimension importante de cette influence familiale. Concrètement, les discussions politiques à la maison développent chez les jeunes des compétences en matière de construction d'un discours citoyen et de construction des opinions, de même que,

souvent, une ouverture à la justice sociale. Évidemment, ce facteur est très lié aux inégalités sociales et en particulier au niveau de scolarité des parents.

1.1.2 LES PAIRS

Par ailleurs, l'entourage et le cercle social du jeune sont des acteurs centraux de la sociabilité juvénile, et donc de la construction citoyenne. Les pairs sont souvent la source du premier contact avec une association (même caritative) ou un parti (Gallant et al. 2015a). Ils constituent aussi une source d'information et influencent la construction des opinions.

Évidemment, l'intervention publique n'a que peu de prise sur ces processus. En revanche, il lui est possible d'agir sur le troisième facteur, afin de contrecarrer, là où c'est possible, les effets des inégalités sociales.

1.1.3 LE MONDE SCOLAIRE

Ce troisième facteur est le monde scolaire, qui agit sur la socialisation politique tant comme lieu physique et symbolique de l'apprentissage que comme milieu de vie où les impératifs du vivre ensemble permettent de se familiariser avec les processus démocratiques. Il s'agit donc d'un espace privilégié où mettre en œuvre des programmes, même contraints.

Bien que les jeunes ne soient pas nécessairement intéressés à suivre davantage de cours magistraux portant sur ces thèmes, il semble que l'implantation de lieux de prise de position et d'action citoyenne (au sein de l'école, par exemple) ou la réalisation de simulations de participation puissent être efficaces pour faire prendre conscience aux jeunes de la possibilité d'intervenir dans la vie sociale. Il est nécessaire d'y mobiliser des pédagogies actives, liées à l'actualité et aux expériences vécues des jeunes, qui permettent d'acquérir non seulement des connaissances, mais aussi des compétences¹².

Lorsque c'est possible, il serait pertinent de prendre appui sur les instances de représentation des élèves dans les établissements si elles existent. Ils y acquièrent une meilleure compréhension des enjeux débattus, mais aussi, plus globalement, des compétences sur les façons de discuter. Toutefois, cela les cantonne généralement dans

¹² Des initiatives du genre ont eu du succès dans les pays scandinaves. Par exemple, les Écoles vertes Brundtland, d'origine norvégienne, mais implantée au Québec, peuvent être un lieu d'apprentissage de la démocratie; elles mettent l'accent sur l'environnement, mais aussi la paix dans le monde et sur la prise de responsabilité).

un mode consensuel qui peine à reconnaître l'importance du conflit dans l'arène politique (Boone, 2013).

La réflexion sur les institutions et sur la vie en commun doit aussi pouvoir se poursuivre en dehors de l'éducation à la citoyenneté du secondaire (et des sciences humaines et sociales au cégep et à l'université).

1.1.4 LE BÉNÉVOLAT ET LA VIE ASSOCIATIVE

C'est ici qu'entre en jeu l'engagement bénévole ou volontaire, sur lequel le document de consultation insiste à juste titre. À la question « **L'engagement bénévole ou volontaire est-il susceptible d'encourager, à terme, la participation des jeunes dans les communautés et les institutions de la société québécoise ?** », la réponse est un indubitable « oui », bien qu'il n'en soit pas l'unique clé de voûte.

Surtout au secondaire, le bénévolat peut être enrichissant ; il s'agit d'un terreau important de l'implication sociale et de l'engagement politique, puisque c'est souvent là que les jeunes font leurs premières véritables expériences d'implication sociale (Paré et al. 2007 ; Paré 2009).

Ici encore, la qualité de l'offre varie grandement selon le milieu de vie du jeune – tant au niveau parascolaire que communautaire (Flanagan 2009). Il faut donc pouvoir soutenir l'action communautaire locale dans les milieux défavorisés et trouver des mécanismes pour faciliter l'intégration des jeunes dans ce type d'activité. Ceci peut même se faire à l'aide d'incitatifs (par exemple sous forme de crédits scolaires), car il sera périlleux de laisser le développement de la première participation seulement à l'initiative personnelle en l'absence de modèles dans l'entourage immédiat (familial ou amical) du jeune.

1.1.5 APRÈS LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Les études postsecondaires sont également identifiées comme un vecteur de socialisation politique, notamment par le fait qu'elle fournit généralement une certaine exposition à d'autres opinions et à des personnes en provenance de milieux diversifiés. Encore ici, des effets d'inégalités sociales sont à l'œuvre, bien qu'elles soient en baisse sous l'action d'une accession accrue aux études dans diverses couches de la population. Mais il demeure de nombreux jeunes qui ne passeront pas par les études postsecondaires et en particulier par l'université.

Auparavant, cette distinction était compensée par l'entrée dans le monde du travail (Flanagan 2009), où le jeune qui ne poursuivait pas d'études postsecondaire y vivait un microcosme d'arène politique, notamment entre le patronat et les employés. Or, les postes qu'occupent majoritairement les plus jeunes et ceux qui viennent de milieux moins favorisés sont de moins en moins syndiqués, de sorte que cette compensation ne s'opère plus vraiment, ce qui justifie un travail en amont, lorsque le jeune est encore contraint par la scolarité obligatoire.

Mais la réceptivité à ces mesures et programmes de socialisation politique varie aussi en fonction des attitudes et des valeurs, un phénomène que la sociologie de l'éducation désigne sous l'expression d'« obstacles dispositionnels » à l'apprentissage. Or, ces dispositions sont, elles aussi, fortement influencées par le milieu familial et par les pairs.

1.1.6 L'ACCOMPAGNEMENT ET LES AUTRES LIEUX DE SOCIALISATION POLITIQUE

Heureusement, il existe aussi d'autres moyens de soutenir de façon plus informelle ces jeunes qui ont le plus besoin d'accompagnement dans leur socialisation à la citoyenneté et au politique.

En effet, il est important de reconnaître plus largement le rôle des associations comme moyen de formation à la citoyenneté ou comme source de pédagogie plus ou moins formelle à l'engagement, et ce, en particulier pour les jeunes qui requièrent un accompagnement plus soutenu. Par exemple, des organisations comme les Maisons de jeunes (Goyette et al. 2013) ou les Auberges du Cœur et le mouvement RAJE Citoyenne ont su développer chez les jeunes une variété de compétences citoyennes et politiques (Greissler 2013 ; Greissler et Labbé 2015).

Des initiatives plus ponctuelles ont été développées en collaboration avec une école de jeunes raccrocheurs (16-18 ans) : les uns ont été amenés à produire collectivement eux-mêmes une vidéo de stop-motion avec un message politique que la CRÉ locale s'était engagée à regarder en leur présence (Boire 2015) ; les autres ont été accompagnés à une école d'hiver de l'Institut du nouveau monde, qui rencontre une problème similaire de rejoindre généralement toujours les mêmes types de jeunes (Gingras 2015).

De même, les travaux de Goyette (2010), Becquet et Goyette (2014), de Poirier et al. (2012), de Loncle (2012) et de Gallant (2012) comment les pratiques culturelles et la production artistique peuvent être un moyen d'intégration et de prise de parole. Nous y reviendrons.

2. ACCÈS AUX LIEUX DÉCISIONNELS

La plupart des efforts pour inclure les jeunes au sein même des instances (comme un siège réservé) risque de se cantonner dans l'accès d'un certain type de jeunes – des jeunes déjà politisés et en outre peu enclins à la contestation –, qui ne sauraient être les porteurs de la voix de l'ensemble de la jeunesse québécoise (pour « contribuer à définir une société qui leur ressemble » comme le souhaite le document de consultation, p. 47).

Certes, il s'agit des jeunes les plus évidents et les plus faciles à inclure dans les processus décisionnels, mais il ne faudrait surtout pas s'en contenter¹³. Or, même pour eux, il ne faudra se contenter de leur seule initiative, par exemple en espérant qu'ils contribuent spontanément et de leur plein gré à une consultation publique, même en ligne. Même quand l'enjeu les touche aussi directement qu'une politique jeunesse, il faut des incitatifs et un encadrement, comme celui qui avait été fourni par les Forums jeunesse régionaux pour la Tournée de 2013 en vue du renouvellement de cette politique.

2.1 Miser sur le numérique?

Ainsi, l'écoute de pouvoirs publics doit aller beaucoup plus loin que la simple ouverture de sites web de consultation où les jeunes pourraient déposer des commentaires et le document de consultation montre que le gouvernement est bien conscient qu'il ne s'agit pas de la panacée (p. 49). En effet, bien que les nouvelles technologies de la communication et de l'information aient pénétré de fond en comble le quotidien de la plupart des jeunes, faire fi des inégalités sociales quant à l'utilisation de ces moyens de s'informer et de communiquer constituerait une erreur.

Dans ce domaine comme dans bien d'autres, il ne faudrait pas perdre de vue que la jeunesse n'est pas homogène. Bien que l'on caractérise souvent la jeunesse d'aujourd'hui comme étant « native du numérique », maîtrisant instinctivement tous les ressorts du virtuel, il ne faut pas oublier que d'importantes inégalités sociales sont aussi présentes dans cette « sphère » de la vie (ce qu'on appelle la « fracture numérique »). Les écarts sociaux dans l'utilisation d'Internet sont de deux ordres principaux : d'une

¹³ Sinon, quand on dit « une société qui leur ressemble », c'en sera une qui va reproduire les mêmes inégalités sociales faute de se donner les moyens pour les percevoir.

part, et bien que ce phénomène soit en déclin, il peut y avoir un problème d'accès¹⁴ ; d'autre part, il demeure de grands écarts sociaux dans les compétences numériques¹⁵.

Certes, pour les jeunes déjà engagés les plus actifs, Internet peut constituer un moyen de mobilisation exceptionnel. Toutefois, il est probable que les jeunes qui ne s'intéressent pas à la politique ne s'intéresseront pas davantage à la politique par le biais des médias sociaux et des TIC. Ils ne vont pas tout d'un coup aller lire des sites de partis politiques. Au contraire, des travaux récents ont même montré comment ils tendent à bloquer ceux de leurs amis ou contacts qui font circuler des contenus à caractère politique par les médias sociaux (Gallant et al. 2015a et 2015b). En somme, ce n'est pas l'existence de ces outils qui fait en sorte que certains jeunes deviennent plus engagés.

2.1.1 CES JEUNES QUI REJETTENT LE POLITIQUE

Or, ces jeunes qui rejettent le politique, ou à tout le moins l'esquivent (Barré 2012) ne peuvent pas être laissés pour compte, car ils constituent une population particulièrement vulnérable, qui tend à se contenter du statu quo même lorsque celui-ci leur est très désavantageux.

Pour contrecarrer activement les effets des inégalités sociales sur la participation politique, il ne suffit donc pas de fournir des « occasions » ouvertes aux jeunes de contribuer, car ceux qui n'y iront pas correspondent généralement à des catégories sociales particulières. Il faudra donc trouver des moyens de les rejoindre. On sait par ailleurs qu'ils sont davantage prêts à participer quand ils voient une pertinence personnelle à l'enjeu. Il faut donc trouver des moyens de rendre cette pertinence saillante... et accepter que leur contribution passera (peut-être) d'abord par de la contestation plutôt qu'une participation plus « sage ».

2.2 Reconnaissance de diverses formes d'engagement de participation et d'implication des jeunes

Une dimension importante de l'accès aux lieux décisionnels est l'ouverture de ceux-ci à une diversité de modes d'expression politique. En effet, une autre façon pour les pouvoirs publics et pour les lieux de décision de faire une place à la jeunesse est de

¹⁴ De nombreuses régions du Québec ne sont pas branchées; ailleurs, les coûts associés à l'électronique peuvent faire en sorte que des familles individuelles ne sont pas branchées non plus, sans que ce soit un choix de déconnexion volontaire.

¹⁵ Ceci concerne non seulement la manipulation des logiciels, mais aussi les capacités à interroger des moteurs de recherche et à identifier la fiabilité des sites visités.

mobiliser des efforts délibérés pour être à l'écoute des jeunes dans des formes moins traditionnelles (et peut-être moins « sages ») d'expression politique.

Beaucoup de jeunes ne sont pas « engagés » au sens classique du vote et de la participation à des organisations politiques formelles. En plus de cela, les jeunes développent toute une panoplie de modalités d'engagement moins conventionnelles. Les participations associées à des mouvements sociaux plus ou moins formalisés, comme Occupy ou l'adhésion à des sous-cultures politisées (certaines formes de hip hop, le mouvement punk, etc.), sont difficiles à saisir avec des données statistiques, mais elles sont bien réelles (Boudreau à paraître).

Sous peine d'être dépassée avant d'être lancée, une politique jeunesse doit trouver le moyen d'intégrer ce corpus de connaissances, même s'il s'agit de formes d'engagement qui sont plus contestataires ou moins conventionnelles. S'intéresser à ces nouvelles formes permet en outre de savoir ce qui intéresse les jeunes dans ces modes d'expression politique, que ce soit en termes de structures organisationnelles ou d'activités. Comprendre et reconnaître ces formes d'engagement permettrait de créer des dispositifs qui peuvent être réappropriés et ajustés aux contraintes et à la diversité des jeunes.

Le déni de reconnaissance par les pouvoirs publics de l'engagement sous toutes ces formes est souvent une source de frustration importante pour les jeunes (Boire 2015 ; Benedicto et Moran 2015). C'est pourquoi la reconnaissance de l'engagement sous toutes ses formes chez les jeunes est cruciale.

Pourtant, la contestation est importante dans une société, parce qu'elle contribue au renouveau de la vie politique, tant au niveau de la mise à l'agenda de nouveaux enjeux, idées et positions, qu'au niveau des façons de faire et des structures organisationnelles (par exemple, plus horizontales que hiérarchiques). Au lieu de réprimer ou de décrier ces formes d'expression politique, il faudrait que les pouvoirs publics les écoutent et les reconnaissent comme crédibles, ne serait-ce qu'au niveau de leur contenu. En effet, même des moyens illégaux ou anomiques comme des émeutes – heureusement rares au Québec pour l'instant bien qu'en croissance partout dans le monde et surtout chez les jeunes – sont souvent un geste qui porte un contenu politique. Cela doit attirer l'attention sur la gravité des difficultés rencontrées par ces jeunes.

En termes d'interventions publique, on doit concevoir des initiatives pour canaliser les frustrations notamment chez les jeunes de milieux défavorisé. Les cas susmentionnés (RAJE citoyenne, les initiatives avec le Centre 16-18 de Longueuil) peuvent servir

d'exemples à adapter. Un des éléments-clés de ces interventions est la reconnaissance du jeune, en tant qu'interlocuteur crédible susceptible d'apporter une contribution légitime et pertinente aux débats et aux décisions.

En somme, il s'agit ici d'aller au bout de la formulation de « citoyenneté plurielle » mise de l'avant dans le document de consultation, et d'accepter des formes d'expression politique diverses.

2.3 Le vote (... dès 16 ans ?)

Nous avons vu plus haut comment les initiatives de socialisation à la citoyenneté bénéficieraient de passer par des enjeux qui touchent le jeune de près. Dans la même veine, les jeunes votent en plus grand nombre lorsqu'un enjeu les mobilise (par exemple, le référendum de 1995 sur la souveraineté du Québec ou les élections du 4 septembre 2012 suite à la grève étudiante)¹⁶.

Ceci dit, même si les taux de participation électorale des jeunes sont comparativement faibles, on ne peut pas projeter les comportements d'un groupe d'âge sur l'ensemble de l'avenir de cette cohorte, et penser que les jeunes d'aujourd'hui vont continuer de voter moins lorsqu'ils atteindront quarante ou cinquante ans. Des décennies d'étude de la jeunesse nous permettent d'anticiper que, avec le temps et à mesure que ces jeunes vieillissent, leur comportement électoral varie sous l'effet, d'une part, du contexte et, d'autre part, des transformations liées aux âges de la vie; ces transformations viennent modifier les effets de cohorte (génération). En effet, à mesure que les jeunes franchissent les transitions à l'âge adulte, ils deviennent davantage confrontés à des situations qui relèvent d'enjeux collectifs et de politique publique, que ce soit la garde et la scolarisation des enfants, ou bien des conditions liées au monde du travail. Le fait que ces transitions s'allongent et se percutent aujourd'hui n'est sans doute pas étranger aux niveaux de participation électorale.

En outre, à 18 ans, beaucoup de jeunes sont en cours de mobilité pour études. Ils ont donc moins de ressources pour les encadrer dans le premier exercice de leur droit de vote (connaître les enjeux, les candidats, etc.), ce qui peut diminuer leur participation (et ce, même s'ils votaient dans leur circonscription d'origine plutôt que de résidence). Pour susciter la participation soutenue à cet âge, on doit aborder la question du vote à

¹⁶ Ceci dit, même quand les taux de participation électorale demeurent faibles, l'intérêt des jeunes pour la politique est en croissance (Girault et Gallant 2013). En outre, les données préparées par l'ISQ et reprises dans le document de consultation montrent aussi que les jeunes sont le groupe d'âge faisant le plus de bénévolat.

16 ans. En effet, à 16 ans, les jeunes sont susceptibles de bénéficier de davantage d'encadrement – tant dans la famille qu'à l'école, fondant ainsi une nouvelle habitude qui pourra se maintenir par la suite, même en situation de migration.

Il y a donc lieu de se pencher cette éventualité, en intégrant une réflexion sur les arguments favorables (cela rend possible un encadrement par l'école, etc.) et les arguments défavorables (risque de faire diminuer l'âge de la majorité pénale, etc.).

3. LA MOBILITÉ COMME OUVERTURE SUR LE MONDE

Le document de consultation aborde la mobilité essentiellement en termes de développement professionnel, comme un avantage en vue de la préparation au travail. Certes, nous l'avons vu, une expérience à l'étranger peut apporter beaucoup sur le plan des compétences de travail et peut aussi mener à une volonté chez les jeunes de créer leur propre entreprise. Mais la mobilité est aussi, et peut-être surtout, un moyen de s'ouvrir au monde et de prendre conscience du fait de cohabiter sur une même planète. De fait, elle peut soutenir deux autres objectifs de cet axe de la future politique québécoise de la jeunesse, à savoir les relations harmonieuses entre divers groupes et l'écocitoyenneté, sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Diverses études qualitatives ont montré comment la mobilité internationale favorise le développement d'une forme de citoyenneté globale ou cosmopolite, caractérisée entre autres par une conscience globale, un intérêt pour les autres cultures et un sentiment de responsabilité pour le destin de la planète (Cicchelli 2013; Woodward et al. 2014). Les stages de solidarité internationale (comme ceux soutenus par Québec Sans Frontières) peuvent aussi contribuer de manière importante au développement d'une sensibilité à l'égard de ce qui se passe ailleurs (Tremblay-Boily 2013).

Parmi les mesures d'encouragement à cette mobilité, l'État peut aussi, entre autres, continuer à développer des mécanismes de soutien à la mobilité étudiante du Québec vers l'extérieur. Les étudiants québécois souhaitant faire un échange universitaire à l'étranger rencontrent plusieurs freins (blocages administratifs, coûts). À l'inverse, les étudiants étrangers désireux de faire une partie de leurs études au Québec rencontrent eux aussi une foule d'obstacles, tant administratifs que financiers. Or, leur venue contribue aussi à plusieurs des mêmes bénéfices que la mobilité des Québécoise. Pour favoriser la mobilité des étudiants souhaitant faire des échanges universitaires, il serait possible d'envisager de signer avec d'autres pays des ententes semblables à celle qui lie la France et le Québec. Par exemple, le programme Erasmus, qui favorise les échanges

étudiants entre les pays de l'Europe, comprend un volet plus large, les Erasmus Mondus.

4. LES COMPORTEMENT ÉCORESPONSABLES

Le document de consultations souligne à grands traits une certaine ambivalence dans la relation des jeunes à l'environnement. Tout en ayant une conscience environnementale forte, ils ne semblent pas forcément adopter des comportements écoresponsables dans leur vie quotidienne. Ceci dit, il s'agit peut-être en partie d'un problème de mesure et de définition de la gamme des comportements écoresponsables attendus. En effet, pour certains comportements (achat local, transport durable), il s'agit du groupe d'âge le plus responsable. Il s'agit là d'un reflet de certaines préoccupations peut-être plus récentes que le recyclage. Les comportements « écocitoyens » auxquels les jeunes semblent les plus attachés (parce qu'ils sont peut-être le plus d'impact à leurs yeux) ne sont peut-être pas tous pris en compte par le Baromètre de la consommation responsable.

Surtout, traiter de comportements écoresponsables et d'écocitoyenneté dans une politique jeunesse est certes pertinent, mais cela met l'accent entièrement sur le rôle de l'individu. Considérer la question environnementale du strict point de vue individuel est une approche qui risque de stigmatiser les jeunes, alors que leurs habitudes et modes de consommation sont le produit de toute une société.

Le document de consultation reproche presque aux jeunes leur pessimisme quant à l'avenir de la situation environnementale, en y voyant sans doute la source de l'absence des types de comportements écoresponsables attendus par le gouvernement. En fait, même l'insistance des pouvoirs publics sur l'adoption de comportements écoresponsables participe de ce pessimisme, en ce qu'il rappelle que les gouvernements ne s'attaquent peut-être pas aux bonnes sources du problème. Le pessimisme des jeunes est donc peut-être une forme de réalisme, et traduit plutôt un manque de confiance dans les pouvoirs publics qui, comme ce document, concentrent peut-être trop les efforts sur la responsabilité des individus au lieu des grands pollueurs, en resserrant les contrôles sur le respect des normes environnementales, etc¹⁷. Au contraire, il faudrait peut-être plutôt à l'inverse *s'inquiéter* des 10 à 20% de jeunes qui estiment que « l'état de

¹⁷ D'ailleurs, en ce qui concerne le discours environnemental, les jeunes ont tendance à se méfier des grandes organisations, dont le gouvernement et les industries, mais à faire confiance à certains groupes écologistes. Il s'agira donc là d'un vecteur à reconnaître et à soutenir pour atteindre les objectifs de la politique.

l'environnement à l'échelle de la planète est excellent ou très bon et qu'il restera ainsi » (p. 53); ce sont eux qui ne voient pas de raisons de changer de comportements.

4.1 L'influence du contexte et du milieu de vie

Pour cet enjeu comme pour bien d'autres, il serait regrettable d'isoler les comportements et attitudes des jeunes de ceux de leur milieu de vie. Les attitudes par rapport à l'environnement ne sont pas indissociables des milieux sociaux dans lesquels les jeunes ont grandi, ni de leurs pratiques culturelles plus larges. La famille est le lieu de socialisation par excellence en ce qui concerne la conscience environnementale et les choix de consommation, notamment en matière de transport. Son influence est plus grande que celle de l'école (même les « écoles vertes Brundtland »), des groupes écologistes ou du gouvernement (Pronovost 2013). Le niveau de scolarité des parents semble ici avoir une importance fondamentale.

Si l'école a depuis longtemps pris le relais de familles pour le développement d'une conscience environnementale¹⁸, les comportements, eux, restent pour l'instant très ancrés dans les habitudes familiales, par exemple en matière de transport. Sans culpabiliser les parents pour leurs éventuels manquements, il faut insérer et donner une place à la famille, favoriser des activités familiales.

De plus, il existe une relation étroite entre la conscience environnementale et le fait de pratiquer des activités sportives et culturelles. La conscience environnementale est ainsi reliée à la santé, de même d'ailleurs qu'au développement personnel et à l'estime de soi. Ces exemples rappellent l'importance d'aborder les enjeux de manière intersectorielle.

4.2 L'école

L'école reste un milieu qui peut contrecarrer certains des effets des inégalités sociales, dans ce domaine comme dans les autres. Les attitudes sensibles à l'environnement observées chez les jeunes sont en partie l'effet de certains programmes de conscientisation. Or, si l'enjeu qui préoccupe aujourd'hui l'État québécois (tel que soulevé dans le document de consultation) concerne plutôt les comportements, un des vecteurs d'intervention consistera à mieux développer ces aspects dans les programmes de conscientisation et à intégrer ces dimensions dans les pratiques des écoles.

¹⁸ Dans certains cas, c'est le jeune qui agit comme vecteur des valeurs environnementales au sein de sa famille. Il aura alors acquis ces valeurs ailleurs, notamment à travers l'école, les pairs ou certains organismes.

Comme pour l'éducation à la citoyenneté, l'éducation à l'environnement tend à être plus efficace lorsqu'elle passe par l'action concrète, proche de l'individu. La conscience environnementale globale peut se développer progressivement à partir d'un engagement local, dont l'ancrage est plus immédiat. Des petits gestes et des actions qui s'incarnent dans leur quotidien semblent moins démoralisants que les enjeux très larges (« sauver la planète »), pour lesquels les jeunes tendent à être pessimistes.

Les écoles peuvent aussi être un lieu où développer les savoir-faire, par exemple concernant le compost. En effet, avec la réduction du temps libre disponible (Pronovost 2015 ; Gaudet 2015), il va devenir encore plus difficile pour les jeunes d'apprendre ce genre de chose à leur initiative personnelle.

4.3 Le contexte et la place des infrastructures

Le fait – caractéristique de la jeunesse – de vivre de multiples transitions (départ du domicile familial, début des études supérieures, entrée sur le marché du travail, etc.) peut rendre difficile l'établissement d'une « routine » de consommation responsable. De même, l'utilisation d'une voiture peut s'avérer nécessaire si le système de transport en commun est inadéquat. Par ailleurs, le revenu généralement moins élevé des jeunes peut les empêcher de mettre en œuvre leurs convictions écologiques, sachant que plusieurs produits écoresponsables (aliments biologiques, voitures hybrides) sont plus coûteux que leur équivalent conventionnel.

Les gouvernements de tous les paliers peuvent agir à ce niveau, en créant les conditions propices à l'action écoresponsable, soit en mettant en place les infrastructures nécessaires (transport en commun, pistes cyclables, densification, recyclage/compostage, trottoirs même en banlieue, etc.) ou en soutenant les choix écologiques par le biais de subventions et d'une tarification avantageuse. Il importe tout autant d'aménager la ville de manière à tenir compte de l'écologie et à faire une place aux espaces naturels.

Il y aurait également lieu d'envisager le rôle de l'État dans l'environnement socioculturel, lequel oriente les normes de comportement socialement acceptables. Cela peut se faire d'une grande diversité de manières, allant de l'encadrement des médias dans leurs pratiques encourageant la consommation, au resserrage et à l'application plus stricte des normes sur l'épandage sur les pelouses.

En somme, le document de consultation fait peut-être fausse route en insistant principalement sur les « **activités bénévoles et volontaires ou d'activités**

intergénérationnelles » pour le développement des comportements écoresponsables chez les jeunes.

5. LA PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE

Le thème de la participation à la vie culturelle est l'une des trois composantes de la première orientation de l'axe d'intervention sur la « citoyenneté active et plurielle ». Un court paragraphe lui est consacré (p. 48), énumérant plusieurs de ses effets bénéfiques.

5.1 Des bienfaits multiples

En effet, les arts et la culture contribuent de plusieurs manières au bien-être des individus, tout comme le loisir social d'ailleurs (Paré 2006). À ceux énumérés dans le document de consultation s'ajoutent une meilleure connaissance de soi, le développement de l'autonomie et de la confiance en soi, l'amélioration de la capacité d'apprentissage et des performances scolaires, la détente, etc. (Poirier et al. 2012, p. 61-67). De même, comme le document de consultation l'évoque, les arts et la culture peuvent jouer un rôle majeur en ce qui a trait à l'insertion des jeunes en difficulté et à l'intervention auprès des jeunes issus de milieux défavorisés. Les politiques actuelles à l'intention de ces jeunes sont souvent axées sur l'insertion sur le marché du travail, mais des programmes à caractère culturel et artistique pourraient aussi être des outils d'intervention efficaces dans la mesure où ils permettraient aux jeunes d'exprimer leur identité et leur confiance en eux-mêmes, de développer des moyens d'expression critique, d'entretenir un rapport différent à la culture et au savoir, de recréer un lien social et de fonder les conditions d'une nouvelle insertion dans des collectifs. Ce genre de programme pourrait donc être parfaitement compatible avec une stratégie de lutte contre le décrochage scolaire, par exemple.

Nous avons mentionné plus haut la pertinence de la mobilité internationale pour s'ouvrir sur le monde. Les arts et la culture contribuent aussi à l'ouverture sur le monde et, en retour, la mobilité internationale permet la découverte de nouvelles pratiques culturelles ; cela « favorise la tolérance [et] facilite la compréhension interculturelle », comme le rappelle le document de consultation (p. 48). Cette forme de cosmopolitisme « ordinaire » va de l'appropriation de contenus culturels dans des langues variées, à la familiarisation avec des codes culturels étrangers, voire, via les réseaux sociaux, à la construction de liens internationaux virtuels. Il s'agit là d'un vecteur supplémentaire

pour favoriser les relations harmonieuses au sein de la société québécoise, un des objectifs explicites du document de consultation.

Ainsi, les impacts de la participation culturelle dépassent largement les bienfaits individuels de ceux qui la pratiquent, pour améliorer le bien-être de la société : création de liens entre les gens, amélioration des relations interethniques, développement d'un sentiment d'appartenance.

Les arts et la culture sont liés de plusieurs façons à d'autres thématiques et champs d'intervention : éducation, santé (bien-être psychologique, tout particulièrement), citoyenneté, etc. Par exemple, quand le jeune s'investit dans une production culturelle amateur, cela a souvent des répercussions positives sur sa scolarité, puis, par effet, sur son insertion en emploi. Les jeunes qui réalisent des créations artistiques se disent mieux outillés pour être bien actifs dans d'autres sphères, comme l'emploi, les relations interpersonnelles et interethniques, la lutte au décrochage, la santé physique et psychologique, etc. Certains admettent même que c'est ce qui leur a permis de ne pas se retrouver dans un gang de rue. En somme, tout un corpus de littérature académique converge pour indiquer les impacts élargis de la pratique culturelle. Ces liens pourraient être mis de l'avant dans le cadre de la politique.

Le concept de citoyenneté culturelle (Poirier et al. 2012, p. 148-154) permet de relier ces différentes notions. La citoyenneté culturelle implique l'appropriation par les individus des moyens de création, de production, de diffusion et de consommation culturelles. Elle « propose une perspective allant du bas vers le haut, des citoyens aux institutions, ces dernières permettant d'établir les conditions propices à l'épanouissement culturel des individus » et fait de la culture et des arts les vecteurs d'un dialogue avec l'autre et d'une ouverture vers la sphère publique (expression, prise de parole, mais aussi engagement social, communautaire ou politique). En somme, la culture permet de former un citoyen et de construire du commun, qui unit l'individu au reste de la société. La pratique culturelle permet de développer des individus capables d'intervenir dans le débat social et possédant les outils symboliques leur permettant de se sortir d'eux-mêmes, en somme, capables d'être actifs comme citoyens.

5.2 La diversité des jeunes – le genre

Plusieurs enquêtes ont montré d'importantes différences entre les garçons et les filles en matière de participation à la vie culturelle. Les filles ont globalement davantage de pratiques culturelles, notamment au niveau de la lecture quotidienne où il y a une très importante fracture selon le genre, mais même en ce qui concerne d'autres domaines,

comme le Web et le multimédia. En revanche, vers 18-19 ans, l'activité culturelle des garçons tend à augmenter.

En fait, le développement des intérêts proprement culturels est fortement stéréotypé. Comme l'a décrit Olivier Donnat, la culture s'est fortement féminisée. Cette « construction du genre » débute très tôt; les parents en sont les premiers acteurs dès le plus jeune âge (Pronovost 2013). De plus, à l'adolescence, les parents semblent préoccupés de faire en sorte que leur fille investisse le champ sportif mais se préoccupent rarement du peu d'intérêts culturels de leur garçon. Une « politique culturelle pour la jeunesse » doit prendre cela en considération et tenter de mieux tenir compte de la difficulté d'intéresser les garçons à la culture.

5.3 Reconnaissance des nouvelles pratiques

Comme dans d'autres domaines, un des rôles de la politique consiste à réfléchir aux conditions qui permettront l'expression culturelle et artistique sous ses multiples formes en ayant à l'esprit l'offre, la médiation, la transmission et l'accès.

En effet, la jeunesse développe une panoplie de pratiques culturelles contemporaines : cirque, photographie, improvisation, multimédia, cinéma, jeux vidéo, musique, télévision, radio, etc. Il y a donc une évolution de la notion de culture dont la politique doit tenir compte pour rester actuelle.

De plus, on constate que la consommation culturelle est de moins en moins passive (si tant est qu'elle l'ait déjà été) : le lecteur, le spectateur ou l'auditeur usent de leur créativité en réinterprétant à leur manière ce qu'ils perçoivent. Les jeunes peuvent aussi être des passeurs ou des médiateurs. Ils initient d'autres jeunes ou encore rétro-forment leurs parents.

En outre, il existe des zones hybrides entre consommation et production, qui conduisent à une décentralisation de la production culturelle. On peut penser par exemple à des cas où une vidéo d'un artiste professionnel est quelque peu modifiée pour être ensuite rediffusé par un amateur via les réseaux sociaux, une pratique rendue possible par l'accès répandu aux nouvelles technologies. On peut aussi citer les nombreux exemples de pratique amateur en musique, en danse ou dans tous les autres secteurs des arts et de la culture. En somme, la distinction entre création et consommation est brouillée. On parle notamment de « prosommateurs » (contraction

de « producteur » et de « consommateur ») pour désigner ces personnes qui se trouvent dans un entre-deux¹⁹.

Il y aurait lieu aussi de reconnaître et de s'intéresser aux productions culturelles qui ne sont pas a priori des productions artistiques, que ce soit les productions impliquant les nouvelles technologies, dont on a donné un exemple plus haut, ou les jeux avec la langue parlée et écrite (comme le slam, mais aussi plus généralement les textos et le clavardage, par exemple), qui conduisent le jeune à des pratiques d'écriture au quotidien, bien qu'il ne s'agisse pas toujours consciemment d'une production créative.

Ceci doit conduire aussi vers une réflexion sur la langue, les mélanges de langues et l'apprentissage des langues. Il s'agit encore ici d'un enjeu lié au système d'éducation, qui doit trouver le moyen de reconnaître ces pratiques linguistiques et de valoriser le jeu avec les langues comme une pratique culturelle légitime.

5.4 Soutien et valorisation

Ainsi, la politique peut offrir un soutien aux équipements et structures qui, eux, soutiennent ces pratiques et les nouveaux usages des jeunes dans le domaine de la culture. Par exemple, le Carrefour jeunesse emploi de la Capitale nationale et la Ville de Québec ont soutenu l'organisation par Graff'cité d'un événement festif public « Attention peinture fraîche », avec du graffiti en direct, un concours de skateboard et des DJs invités dans un parc achalandé du centre-ville.

De tels soutiens contribuent également à la valorisation sociale de ces pratiques, ce qui contribue à l'intégration des jeunes comme citoyens à part entière au lieu que leurs pratiques demeurent méconnues, méprisées et marginalisées. La reconnaissance de ces nouvelles pratiques permet au contraire la mise en évidence de la capacité créatrice et productrice de la jeunesse.

En somme, en plus de l'offre culturelle publique, on peut intervenir en soutien, valorisation et accès. Pour bien faire cela, il faut mieux comprendre la diversité des pratiques des jeunes de même que bien distinguer les dynamiques et processus d'appropriation différents que sont la consommation, la prosommation, la production amateur et la production professionnelle.

¹⁹ En France, pour évoquer le même type d'amalgame, on utilise plutôt l'expression « consommateur » ou encore celle de « pro-am » (Flichy, 2012).

Axes manquants – Les régions et le logement

Jusqu'ici, nous avons commenté les orientations proposées par le gouvernement dans les quatre axes d'intervention qu'il a sélectionnés.

Tout projet de politique se doit de faire des choix et il est évident que plusieurs dimensions importantes ne trouvent pas leur place dans cette itération du renouvellement de la politique québécoise de la jeunesse. Pourtant, deux dimensions omises nous semblent particulièrement importantes en ce qu'elles concernent ce que vivent les jeunes au Québec aujourd'hui, à savoir les régions et le logement.

1. LES RÉGIONS

Le document de consultation n'aborde pas la question des régions autrement que sous l'angle de la mobilité interrégionale. Pourtant, les disparités territoriales sont importantes dans le champ de la jeunesse, et sont mêmes saillantes dans le dossier statistique préparé par l'ISQ, dans lequel on remarque notamment que les jeunes ne sont globalement pas au même endroit selon leur tranche d'âge. À partir d'une répartition géographique initiale des plus jeunes (15-19 ans), on constate qu'ils ont migré vers les grands centres urbains pour les 20-24 ans, la plupart pour études. Ensuite, toutefois, ils quittent ces centres, mais pour s'établir dans des régions périphériques (ou « zones adjacentes » comme les appelle l'ISQ) (ISQ 2014, pp. 48 à 50). Ainsi, s'ils repartent de Montréal, c'est d'abord vers sa couronne. De même, s'ils retournent dans leur région, c'est principalement dans les zones plus urbaines de ces régions.

De même l'ancrage territorial des réalités de la jeunesse est apparent dans de nombreux domaines, que ce soient au niveau des dynamiques de l'emploi ou même de la conjugalité (les écarts de revenu étant plus importants dans les zones où l'on exploite des ressources naturelles – (Belleau 2012). Le même type de phénomène s'observe dans diverses sociétés occidentales (sur la France, voir INJEP 2015).

En ce sens, il est important pour la politique d'introduire les disparités territoriales non pas comme un axe à part, mais bien comme une préoccupation transversale incontournable.

1.1 Réalités territoriale et jeunesse

Le fait de vivre en ville ou de vivre en région change considérablement les réalités des jeunes. Concernant les régions, le principal facteur d'attraction des jeunes (tout comme des nouveaux immigrants d'ailleurs [Bilodeau 2013]) vers ces environnements est la qualité de vie. Les jeunes y trouvent un lieu biophysique qui leur plaît et une qualité dans les relations sociales. Pour que l'attraction se maintienne, sous la forme d'une certaine rétention, ces facteurs doivent être accompagnés de l'accès à une gamme de services (épiceries, dépanneurs, garderies, écoles, Internet haute vitesse).

Le milieu culturel est aujourd'hui un facteur important du retour des jeunes dans leur région d'origine ou dans d'autres régions. En échange, c'est aussi les jeunes qui lui insufflent de nouveaux dynamismes.

Un des facteurs importants de départ des régions est évidemment l'accès aux études supérieures. Il y a là un enjeu important concernant le financement et le rôle des universités sur lequel l'État doit se pencher. Pour maintenir les jeunes en région, il serait important d'accroître la place qu'y occupent les universités, au lieu de ne maintenir les programmes de pointe qu'à Montréal et Québec, ou de n'offrir que des programmes de premier cycle ou de n'axer la formation disponible en région que sur le marché du travail.

Notons d'ailleurs que c'est dans les universités régionales que l'on retrouve le plus d'étudiants dits « de première génération ». Une offre diversifiée dans les universités régionales permettrait à ces jeunes d'accéder à la formation universitaire sans les priver de leur réseau local de soutien, crucial pour une première transition vers l'université.

Dans le même ordre d'idées, il faut aussi réaffirmer l'intention de maintenir l'existence de cégeps en région et s'assurer qu'ils soient accessibles, dans une perspective d'équité, en portant une attention particulière aux régions où le niveau de scolarité est le plus bas. Dans la même veine, il faut aussi veiller à l'accès aux études collégiales dans les parties excentrées des régions dont une extrémité est proche des grands centres. Par exemple, le sud de Lanaudière est plus scolarisé, mais qu'en est-il de l'accès aux études postsecondaires dans le nord?

La question du maintien des jeunes en région dépend largement de la disponibilité de programmes de formation, certes, mais aussi d'une foule d'autres services publics, notamment le logement, l'accès à des installations sportives ou de loisirs, la présence d'activités culturelles, de même que l'accès à des services sociaux et de santé. L'attraction des jeunes aux âges de 25-29 ans (qui peut correspondre à une période de

retour plus durable, notamment lorsqu'il y a eu migration pour études) dépend aussi de ce type de facteurs.

Parmi les éléments qui distinguent les régions éloignées ou rurales des régions urbaines, notons également les infrastructures pour le loisir, la vie sociale et la vie communautaire.

La question de l'appartenance est aussi à considérer lorsqu'on parle des régions. Le sentiment d'appartenance est notamment généralement un préalable à une implication communautaire ou politique locale. Par ailleurs, le sentiment d'appartenance se développe beaucoup à distance ; le parcours migratoire permet au jeune de comparer sa région d'origine à d'autres endroits, et c'est souvent de ce contraste que naît le sentiment d'appartenance. En ce sens, les efforts dans ce domaine de programmes comme Place aux jeunes devraient se concentrer sur cultiver la fierté et la connaissance de la région, plutôt que de chercher à tout prix de développer le sentiment d'appartenance *avant* le départ des jeunes.

En somme, les jeunes qui souhaitent s'établir en région le font le plus souvent pour la qualité de vie (tant au niveau de l'environnement physique qu'au niveau de la vie communautaire) et des aspects affectifs (attachement, sentiment d'appartenance), mais ils ne peuvent y rester que s'ils ont accès à des emplois satisfaisants, à des services adéquats et à un logement indépendant abordable.

2. LE LOGEMENT

Afin de toucher à toutes les sphères de la vie de la jeunesse québécoise, la politique devra aussi aborder l'enjeu du logement. En effet, l'indépendance en matière de logement (décohabitation et autonomie pour le payer) fait partie des seuils traditionnels du passage à l'âge adulte. S'il se fait aujourd'hui plus tardivement (Billette et al. 2006) et qu'il est composé d'allers-retours tantôt choisis mais le plus souvent subis, il n'en demeure pas moins que l'accès à un logement indépendant est un marqueur important – tant sur le plan pratique que symbolique – des transitions vers l'indépendance qui caractérisent la jeunesse. C'est aussi dans cette perspective qu'il devrait y avoir une place pour cette préoccupation dans une politique de la jeunesse.

Parce que, comme société, on considère le logement comme relevant surtout du domaine privé, on tend à éviter les interventions gouvernementales en lien avec cette

problématique²⁰. Or, l'accès au logement est justement un enjeu ayant des répercussions sur différentes sphères de la vie des jeunes : accès à l'emploi, accès aux études, capacité à fonder une famille, etc. Le logement pourrait donc être un enjeu privilégié de l'action intersectorielle, notamment par le biais d'une collaboration accrue entre la société d'habitation du Québec²¹ et les ministères concernés par les différents enjeux.

Notons aussi, il serait important d'intervenir aussi au niveau du logement locatif, une option plus réaliste que la propriété pour la plupart des jeunes (Bellot 2013).

Comme d'autres, cet enjeu nécessite l'implication de plusieurs acteurs pour une intervention concertée. En effet, une part des décisions doit se prendre à l'échelle municipale, car les stratégies doivent être liées aux caractéristiques de chaque milieu. À un niveau plus large, le MESS doit travailler ces enjeux avec la SHQ, sans quoi le MESS ne parviendra pas à atteindre ses objectifs d'emploi et d'insertion professionnelle des jeunes dans plusieurs régions.

2.1 Types de localités et spécificités régionales

Les besoins d'accès au logement diffèrent selon les types de localité. La question de l'accès au logement est encore plus centrale dans les régions éloignées. Cet enjeu y est particulièrement important pour tous les jeunes, y compris ceux ayant localement un réseau social solide. En effet, bien que les jeunes qui reviennent dans leur région natale disposent d'un tel réseau, il faut néanmoins se préoccuper de leur accès à des logements indépendants abordables : les jeunes à cet âge souhaitent être autonomes et « faire leur vie ». Le rôle de la politique est de les soutenir dans cette transition. Si la région ne dispose pas de logements indépendants abordables, elle ne sera pas très attractive, même pour les jeunes de retour.

Sur la Côte-Nord ou en Gaspésie, par exemple, la pénurie de logements empêche des jeunes qui le désirent de retourner dans leur région d'origine et de s'y établir. C'est notamment ce que montre un récent sondage du Forum jeunesse de Gaspésie. La question de l'accès à des logements abordables est un des éléments pivots du développement régional. Dans certaines villes, de nouveaux développements (miniers,

²⁰ L'État est déjà intervenu dans ce secteur pour les personnes âgées; il devrait donc aussi pouvoir le faire pour la jeunesse.

²¹ D'ailleurs, la Société d'habitation du Québec est déjà intervenue en ce sens, notamment sur l'acquisition d'une première propriété.

etc.) créent de fortes demandes de main d'œuvre, mais elles n'ont pas développé les installations pour recevoir et loger ces nouveaux travailleurs. De même, la pénurie de logements dans plusieurs régions rend difficile le recrutement des infirmières.

L'importante question de l'avenir du territoire agricole du Québec (au moins aussi importante que les mines et le pétrole) dépend de la relève dans ce secteur, et donc d'une part de la jeunesse. Bien que la protection des terres arables ne dépende pas d'un organe gouvernemental voué à la jeunesse, l'avenir du Québec dépend aussi du mode d'occupation du territoire qui sera choisi et valorisé par l'État.

La question du logement est aussi un enjeu sérieux dans les réserves autochtones. Certes, il est politiquement complexe d'intervenir dans ce domaine, mais la jeunesse autochtone est généralement la plus en difficulté au Québec actuellement (alors que, démographiquement, les jeunes constituent la plus grande part de la population autochtone), ce que le document de consultation rappelle d'entrée de jeu. Les besoins en logement autochtones sont complexes et vont de l'accès à un logement relativement indépendant pour le jeune autochtone qui souhaite retourner dans sa communauté d'origine après des études à un logement pour une jeune mère célibataire de 18 ans qui aurait déjà trois enfants.

À Montréal, le défi est de garder les jeunes familles en ville. Pour contrer le fait que Montréal se vide des jeunes (surtout une fois leurs études terminées), il faut mieux comprendre pourquoi ils quittent. Plus concrètement, comme actions, il faudrait envisager des programmes d'accès à la propriété pour les jeunes familles à Montréal, de même que des programmes de rénovations dans certains quartiers. Certains de ces programmes existent, mais il y a bien plus de personnes intéressées que de fonds disponibles.

Conclusion et résumé

1. DES ORIENTATIONS TRANSVERSALES

D'entrée de jeu, le début de ce mémoire a porté sur les grandes orientations qui soutendront la politique, car celle-ci devra s'appuyer sur une vision explicite chapeautant l'ensemble des propositions de la politique.

L'Observatoire Jeunes et Société recommande notamment que la politique prenne en considération les principes directeurs suivants :

- Tenir compte du contexte changeant dans lequel les jeunes évoluent, et qui fait en sorte que les transitions qui caractérisent cette période de la vie désormais moins linéaires, souvent plus tardives et parfois faites d'allers et retours;
- Prendre en compte la diversité des jeunes, et ce, selon diverses dimensions, incluant la localité, le genre, l'origine ethnoculturelle, le milieu socio-économique, les aspirations personnelles et leurs représentations variées de ce qui constitue la « réussite personnelle »;
- Envisager la politique comme un moyen de soutenir et d'accompagner les jeunes dans leur multiples transitions vers l'autonomie et l'indépendance;
- Concevoir le jeune non pas comme le produit de déterminants individuels, mais comme un sujet capable d'agir sur sa destinée, laquelle est toutefois balisée par un contexte;
- Éviter de voir le jeune comme le seul responsable de son sort, alors que sa situation est aussi le fruit d'un contexte social plus large;
- Éviter d'aborder les enjeux en silos et penser plutôt les actions de manière transversale et intersectorielle;
- Mieux intégrer les réflexions issues de la connaissance produite sur la jeunesse (et sur les conditions changeantes dans lesquelles elle évolue), à la fois pour concevoir la politique et, par la suite, pour renforcer les Stratégies d'action jeunesse et les interventions qui en découleront.

2. DES RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES SUR LES AXES SOUMIS À LA CONSULTATION

Afin d'orienter l'action gouvernementale vers les éléments à prioriser pour le bien-être des jeunes, cette consultation nous a invités à nous prononcer sur quatre axes : la santé, l'éducation, le travail et la citoyenneté.

En matière de **santé**, nous avons indiqué qu'il est important de la comprendre comme un processus de construction du bien-être. Il est nécessaire de l'appréhender non pas uniquement en termes de comportements individuels, mais bien en mettant aussi

l'accent sur les défis et les choix que fait le jeune dans un contexte donné, tant le milieu de vie immédiat que le contexte socioculturel plus large.

Dans ce domaine, nous croyons que la politique devra

- Favoriser une approche basée sur l'accès aux services, tout en s'interrogeant sur les effets des représentations sociales en matière de santé;
- Prendre en considération l'importance du contexte social, familial et local, de même que la situation du jeune;
- Tenir compte du fait que les principaux facteurs façonnant les habitudes de vie sont non pas uniquement individuels, mais aussi culturels et liés au niveau de scolarité, au revenu et à situation socioéconomique.

Concernant le deuxième axe, **l'éducation**, nous avons rappelé les trois fonctions fondamentales de l'éducation : non seulement la qualification (notamment la formation à l'emploi), mais aussi l'instruction et la socialisation.

Pour agir dans ce domaine, il nous semble primordial de

- Tenir compte des différents contextes et de divers facteurs influant sur l'éducation des jeunes, et notamment le travail rémunéré pendant les études;
- Tenir compte des disparités et diversités liées à l'origine sociale, ethnoculturelle, linguistique et religieuse des parents, au statut socioéconomique et au capital scolaire des parents, au soutien familial, aux réseaux d'amis et aux valeurs des jeunes;
- Envisager l'enjeu de la persévérance aux études comme un phénomène non pas individuel, mais influencé par divers facteurs sociaux, incluant les inégalités sociales et les normes sociales de ce que constitue la réussite.
- Éviter d'imposer, comme politique, une seule norme de réussite éducative.

Pour s'assurer que la politique jeunesse soit durable dans un contexte d'incertitude et d'instabilité, il sera nécessaire d'envisager plusieurs scénarios économiques avant d'orienter la politique en ce qui a trait au troisième axe soumis à la consultation, celui du **travail**.

Parmi les éléments à prendre en considération, l'OJS préconise de

- Tenir compte du contexte dans lequel évolue le jeune dans son parcours d'insertion en emploi, au lieu de focaliser toute l'attention sur l'« employabilité » du jeune lui-même;
- Mieux connaître les inégalités sociales, la précarité, la pauvreté et plus globalement les conditions de travail des jeunes, en vue de les améliorer;
- Identifier des mécanismes pour reconnaître le savoir informel des jeunes, en particulier ceux qui sont considérés comme « non qualifiés » ou « peu qualifiés »;

- S'extraire de l'idée que l'insertion en emploi se fait à la fin des études, alors qu'elle commence souvent dès le secondaire et accompagne les études, sans compter les allers retours que font plusieurs jeunes entre les études et le travail;
- Mieux réfléchir et agir sur la conciliation travail-études-famille des jeunes;
- Envisager diverses mesures d'interventions et de soutien ciblées, dont celles, entres autres, pour les jeunes en difficultés et pour les jeunes issues de l'immigration ou les jeunes autochtones.

Enfin, le quatrième et dernier axe soumis à la consultation concerne la **citoyenneté**.
Pour

Dans ce domaine, l'OJS recommande les pistes suivantes :

- Identifier et soutenir les processus par lesquels le jeune développe ses compétences civiques et par lesquels il prend conscience qu'il peut intervenir dans le débat public et dans la destinée de sa société, tout en tenant compte des inégalités sociales à l'œuvre dans la plupart de ces processus ;
- Reconnaître comme légitimes des formes non traditionnelles d'expression politique, incluant la production culturelle ;
- Favoriser la participation et l'accès à la vie culturelle en tenant compte de la diversité des jeunes, et en valorisant les nouvelles pratiques culturelles et artistiques et l'intervention en soutien ;
- Éviter de penser les pratiques éco-responsables en termes individuels, comme si le comportement des jeunes était la seule voie vers une planète en santé ;
- Penser la mobilité comme un enrichissement général de la personne, plutôt qu'uniquement en ce qui a trait à la contribution économique qui peut en résulter.

3. DES SECTEURS D'INTERVENTION NÉGLIGÉS DANS LA CONSULTATION

Enfin, nous avons souligné deux axes qui ne sont pas suffisamment présents dans le document de consultation. Premièrement, nous considérons que la nouvelle politique devra davantage se pencher sur les enjeux entourant les **régions**. La politique devra montrer une préoccupation pour les régions à la fois au sens de la diversité des milieux milieu d'origine et au sens des besoins spécifiques des jeunes vivant dans des régions dites éloignées. À ce sujet, il faudra prendre en compte le fait que les jeunes qui souhaitent s'établir en région le font le plus souvent pour la qualité de vie et des aspects affectifs, mais qu'ils ne peuvent y rester que s'ils ont accès à des emplois satisfaisants, à des services adéquats et à un logement indépendant abordable.

À ce propos, la politique devra aussi aborder un deuxième axe manquant, à savoir la question du **logement**. L'accès au logement est un enjeu ayant des répercussions sur différentes sphères de la vie des jeunes : accès à l'emploi, accès aux études, capacité à fonder une famille, et ainsi de suite. La décohabitation est aussi en soi une des transitions majeures de la période de la vie qu'est la jeunesse.

Bibliographie

Agriculture et Agroalimentaire Canada (2006), *Taux de chômage chez les jeunes ruraux*, Gouvernement du Canada, <http://publications.gc.ca/collections/Collection/A113-2-1-2006F.pdf>.

Alberio, M. (2014), « Growing Up and Living in a Poor Neighbourhood : A Comparative Perspective on the Neighbourhood Effects in Paris and Milan », *Sociologia urbana e rurale*, n° 103, p. 74-98.

Alberio, M. et Tremblay, D.G. (2013), « Les aspirations chez les jeunes de classe populaire en formation dans les entreprises d'insertion au Québec », *Défi jeunesse*, 19(2), p. 7-15.

Anglade, M. (2010) « Les réseaux sociaux et l'intégration économique des immigrants haïtiens à Montréal : Contributions et effets pervers » Congrès Métropolis, Montréal, mars.

Barré, G. (2012), *L'« esquivé » du politique des jeunes français et sa relation avec le conformisme dans la sphère privée (étude empirique)*, Thèse doctorale, Université Paris-Dauphine.

Becquet, V. et Goyette, M. (dir) (2014). *L'engagement des jeunes en difficulté : au-delà du politique et du civique, Société et jeunesse en difficulté*. Mis en ligne en 2015.

Béji, K. et Pellerin, A. (2010), « Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec : le rôle de l'information et des réseaux sociaux », *Relations Industrielles / Industrial Relations*, 65(4), p. 562-583.

Bélisle, R. et Bourdon, S. (2015), *Tous ces chemins qui mènent à un premier diplôme : orientation des adultes sans diplôme dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie*.

Bélisle, R., Yergeau, É., Bourdon, S., Dion, M. et Thériault, V. (2012). Défis de la programmation ouverte dans l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en difficulté. *Sociétés et jeunesse en difficulté, Printemps 2011*(11). <http://sejed.revues.org/7093>

Belleau, H. (2012), *La mesure des impacts économiques des ruptures conjugales : un défi méthodologique de taille*, Colloque franco-québécois : Les séparations conjugales : décisions judiciaires et incidences familiales, Université de Montréal, 29 octobre.

Bellot, C., Rivard, J. et Greissler, E. (2010), « L'intervention par les pairs : un outil pour soutenir la sortie de rue », *Revue Criminologie*, 43(1), p.171-198.

Bellot C., Goyette, M., (2011). *Les paradoxes de l'autonomie*, dans Goyette, M., Pontbriand A. et C. Bellot *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté* :

concepts, figures et pratiques. Collection Pratiques sociales et interventions sociales, PUQ, p.134-135.

Bentayeb, N. et Goyette, M. (2014). « Évaluer l'action sociale dans le cadre des exigences de la Loi sur l'administration publique », dans Bellot, C. Bresson, M, Jetté, C. *Le travail social et la nouvelle gestion publique*, 59-74, PUQ, Québec.

Bilodeau, A. (2013). *Le rôle de la qualité de vie dans la rétention des immigrants en région québécoise: le cas du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Mémoire de maîtrise en études urbaines, INRS, sous la direction de Nicole Gallant.

Boone, D. (2013). La politique racontée aux enfants : des apprentissages pris dans des dispositifs entre consensus et conflit : une étude des sentiers de la (dé) politisation des enfants. Science politique, Université du Droit et de la Santé – Lille II, France.

Bougie, E., Kelly Scott, K. et Arriagada, P. (2013), *The Education and Employment Experiences of First Nations People Living Off Reserve, Inuit and Métis : Selected Findings from the 2012 Aboriginal Peoples Survey*, Social and Aboriginal Statistics Division, Canada, 77 p.

Bouchard, P. et St-Amand, J.-C. (1996), *Garçons et filles : stéréotypes et réussite scolaire*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 300 p.

Boudreau, J.-A. (à paraître), *Global Urban Politics*. Cambridge : Polity Press.

Bourdon, S., Cournoyer, L. et Charbonneau, J. (2012). Le soutien de l'environnement social lors du passage au postsecondaire. In P. Curchod, P.-A. Doudin et L. Lafortune (dir.), *Les transitions à l'école* (p. 101-121). Montréal: Presses de l'Université du Québec.

Bourdon, S., Lessard, A. et Baril, D. (2015). *Modélisation d'une démarche partenariale de soutien à la transition école-vie adulte pour les élèves avec handicap*. Sherbrooke (Québec), Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage, Université de Sherbrooke.

Bourdon, S. et Mazalon, E. (2015), « Ancrage social et géographique de l'hétérogénéité des obstacles et du soutien à la réussite en formation professionnelle », Colloque *Parcours de vie et formes de soutien : les jeunes adultes inscrits en formation professionnelle*, Congrès de l'ACFAS, Rimouski, mai.

Bourdon, S., Longo, M.E. et Charbonneau, J. (sous presse), *Les figures de réussite, des clés pour appréhender les bifurcations scolaires et professionnelles, Formation et Emploi*.

Bourke, L. (2003), « Toward understanding youth suicide in an Australian rural community », *Social Science & Medicine*, n° 57, p. 2355-2365.

Butler Flora, C. et Flora, J.L. (2004), *Rural Communities. Legacy and Change* (2^e éd.), Boulder, Westview Press, 372 p.

Castillo Gonzalez E et Goyette M. (2014) *Travail de rue à Montréal-Nord: Structure, impact et partenariat*, École nationale d'administration publique, 88p.

Ceriscope (2014), *France : Taux de chômage comparé milieu rural-milieu urbain*, Repéré à <http://ceriscope.sciences-po.fr/node/377>.

Cicchelli V. (2012) *L'esprit cosmopolite. Voyages de formation juvéniles et cultures européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 280 p.

Chouinard, S. et Piché, S. (2013), *Les décrocheurs volontaires et l'éducation non formelle*, Rapport de recherche PAREA, Cégep de Lanaudière, 167 p., <http://www.cdc.qc.ca/parea/788534-chouinard-piche-decrocheurs-education-non-formelle-lanaudiere-PAREA-2013.pdf>.

Cournoyer, L., Fortier, S. et Deschenaux, F. (2015), « Peut-on parler de « choix de carrière » en formation professionnelle ? », Colloque *Parcours de vie et formes de soutien : les jeunes adultes inscrits en formation professionnelle*, Congrès de l'ACFAS, Rimouski, mai.

Desjardins, B. et Simard, M. (2008), *Motifs de migration, besoins et insertion des jeunes néo-ruraux dans Brome-Missisquoi ainsi qu'une synthèse comparative avec les jeunes néo-Arthabaskiens*, Montréal, Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique, 82 p.

Desmarais, D., Beauregard, F., Guérette, D., Hrimech, M., Lebel, Y., Martineau, P. et Péloquin, S. (2000), *Détresse psychologique et insertion sociale des jeunes adultes. Un portrait complexe, une responsabilité à partager*, Québec, Les Publications du Québec.

Dixon, L., Jones, E. et Southwood, S. (2011), *Boosting capacity of third sector organisations to work with young people who are not in education, employment or training (NEET)*, Leicester, National Institute of Adult Continuing Education, 22 p.

Farmer D, et Gallant N., (sous la direction de), (2016 à paraître), *L'engagement des jeunes dans diverses sphères de la vie*, Presses de l'Université Laval.

Flanagan, C. (2009) « Young people's civic engagement and political development », dans Furlong Andy, *Handbook of Youth and Young Adulthood*, Routledge, pp. 293-300.

Gallant, N. et Friche, C. (2010), « Être ici et là-bas tout à la fois : les réseaux sociaux en ligne et espaces d'appartenance chez les jeunes immigrants au Québec », *Lien social et Politiques*, n° 64, p. 113-124.

Fortier, S. (2015), « Formations professionnelles au secondaire menant à l'exercice d'un métier traditionnellement masculin : regard sur les parcours scolaires féminines et

impacts des formes de soutien », Colloque *Parcours de vie et formes de soutien : les jeunes adultes inscrits en formation professionnelle*, Congrès de l'ACFAS, Rimouski, mai.

Gallant, N., (2005), « L'école francophone du Nouveau-Brunswick face à la diversité », *Rendez-vous Immigration 2004 : Enjeux et défis de l'immigration au Nouveau-Brunswick*, sous la direction de Hélène Destrempe et Paul Ruggeri, Fredericton: Policy Studies Centre et Métropolis, pp. 35-58.

Gallant, N., Lechaume, A. et Viel, J. (2012), « Collaborations horizontales et approches territoriales pour l'intégration des immigrants. Quelques pratiques québécoises », Atelier *Les partenariats en immigration*, Congrès Métropolis, Toronto, février.

Gallant, N. et Oberlé, C. (2013), *Ancrage local et régional des actions en participation citoyenne des jeunes*, Rapport INRS remis à la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec, mars, 65 p.

Gallant, N., Bilodeau, A. et Lechaume, A. (2013), « Les attitudes par rapport à l'immigration et la diversité culturelle sont-elles différentes en région ? Le mythe des régions fermées à la diversité et à l'immigration », dans M. Vatz-Laaroussi, E. Bernier et Guilbert L. (dir.), *Les collectivités locales au cœur de l'intégration des immigrants: des projets individuels au capital local de rétention*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 187-217.

Gallant, N. (2013), « Survol des pratiques de collaboration et de partenariat au Québec », dans Martin, Céline et Reynaert, Julie, *Citoyenneté des jeunes et partenariat : questions d'enjeux et de méthodes*, Éditions du Cerisier, pp. 137-143.

Gallant N., Latzo-Toth G., Pastellini M., (2015), *Circulation de l'information sur les médias sociaux pendant la grève étudiante de 2012 au Québec*, Rapport de recherche publié par le Centre d'études sur les médias, 102 pages. <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/CirculationInformation.pdf>

Galland, O. et Roudet, B. (dir.) (2012), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, La Documentation Française, 208 p., Coll. « Hors collection ».

Garneau, S. (2015), « Devenir élève en formation professionnelle », Colloque *Parcours de vie et formes de soutien : les jeunes adultes inscrits en formation professionnelle*, Congrès de l'ACFAS, Rimouski, mai.

Gaudet, S. (2015), « Quel sens et limites à la participation des jeunes dans l'action publique ? », École d'été de la CREVAJ, La participation dans les actions publiques à l'égard des jeunes, Montréal, août.

Gauthier, M. (2015), « Le paradoxe des transitions vers la vie adulte de jeunes aux multiples difficultés en période de prospérité », dans S. Bourdon et R. Bélisle (dir.), « Regard sur... Les précarités dans le passage à l'âge adulte au Québec », Québec, Presses de l'Université Laval, p. 49-71.

Gauthier, M. (2014), « Ces jeunes qui, même dans une conjoncture favorable, n'y arrivent pas... », *Agora, Débats/Jeunes*, n° 66, p. 7-21, Paris, Injep, SciencesPo. Les Presses.

Gauthier, M., Lacasse, A.-A. et Girard, M. (2011), *Portrait et étude des besoins d'accompagnement de jeunes adultes dans les arrondissements La Cité-Limoilou et Les Rivières de la Ville de Québec*, Québec, Institut national de la recherche scientifique, 245 p., http://www.obsjeunes.qc.ca/pdf/Portrait_et_etude_11-10-31.pdf.

Galland, O. (1993), *Les jeunes ruraux*, Paris, L'Harmattan, 253 p.

Galland, O. (2011), *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 250 p.

Goyette, M. (2010) « Dynamiques relationnelles des transitions à la vie adulte. Complémentarité entre réseaux, soutiens et supports. » *Redes* Vol. 18, # 4, pp.83-106.

Goyette, M., C. Bellot, et J. Panet Raymond (2006). *Le projet Solidarité jeunesse. Dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté*, Collection Problèmes sociaux et interventions sociales, PUQ, 184 p.

Goyette, M. (2007). « Preparations for an autonomous life among youths receiving social protection services in Quebec; a program evaluation », *New Directions for Youth Development: Theory, Practice, and Research*, n° 113, p. 81-105.

Goyette, M. (2006). « L'insertion socioprofessionnelle et la préparation à la vie autonome des jeunes pris en charge par l'État au Québec : Vers quelles interventions? » *Sociétés et jeunes en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, mis en ligne le 15 octobre.

Goyette, M. (2003). *Portrait des interventions visant la préparation à la vie autonome et l'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes des centres jeunesse du Québec*, Montréal, ACJQ, 92 p

Goyette, M., Bellot, C., et Migneault, P-E. (2013) *Évaluation de l'intervention de la 1ère et de la 2e cohorte du projet Ka Mamukanit en insertion socioprofessionnelle des jeunes autochtones de Montréal*, Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec, 77p.

Goyette, M. et Frechon, I. (2013). Comprendre le devenir des jeunes placés : la nécessité d'une observation longitudinale et représentative tenant compte des contextes socio-culturel et politique, *Revue Française des Affaires Sociales*, 1-2, 165-180.

Goyette, M. Jetté, C. et Saulnier, M. (2013). *Les pratiques des maisons de jeunes au Québec : Engagement des jeunes et défis de l'organisation communautaire jeunesse*. Montréal. Cahier de la CREVAJ # 2013-03, 77p.

Goyette, M. Mann Feder, V.; Turcotte, D.; Grenier, S. (sous presse). Youth empowerment and engagement: an analysis of support practices in the youth protection system in Québec. *Spanish Journal of Pedagogy*.

Goyette, M., Mann-Feder, V., Turcotte, D. et Grenier, S. (2012) *Processus d'émergence, de construction, d'implantation et de validation d'outils d'intervention visant l'accompagnement à l'autonomie*. Montréal. Cahier de la CREVAJ #2012-03. CRÉVAJ.03-2012. 157 p.

Goyette, M., Mann-Feder, V., Turcotte, D., Grenier, S., Turcotte, M-È., Pontbriand, A. et B. El-Hadji (2010) *Rapport des résultats de la collecte de données auprès des jeunes (tome 2). Parcours d'entrée dans la vie adulte et stratégies d'autonomisation : une lecture dynamique des trajectoires de jeunes autochtones suivis ou placés en protection de la jeunesse*. Montréal. Centre nationale de prévention du crime.

Goyette, M., Pontbriand A. et Bellot, C. (2011). *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : concepts, figures et pratiques*. Collection Pratiques sociales et interventions sociales, PUQ, 408 p.

Goyette, M. et Robert, É. (2012b) *La continuité des services auprès des jeunes en difficulté. Le cas du projet Plan de cheminement vers l'autonomie. Concepts, pratiques et enjeux*. Cahier de la CREVAJ #2012-09. 146 p.

Goyette, M. et M-N. Royer (2009). Interdépendance des transitions vers l'autonomie de jeunes ayant connu un placement : le rôle des soutiens dans les trajectoires d'insertion *Sociétés et jeunesses en difficulté*, no 8.

Goyette, M., M. N. Royer, M. Corneau, M.-È. Turcotte et A. Pontbriand (2009). *Enjeux relatifs au passage à la vie adulte de jeunes autochtones : vers une meilleure compréhension de la particularité du contexte de communautés algonquines de l'Abitibi-Témiscamingue*, Rapport de recherche présenté au Centre national de prévention du crime.

Goyette, M. Saulnier, M. (2015). Implantation territorialisée de la politique à la jeunesse au Québec dans Bresson, M. Colomb, F. Gaspar, J.F. *Les territoires vécus de l'intervention sociale*. Septentrion.

Goyette, M. Sasseville, M. (2012) *Adulthood Transition Support Programs and Services for Young People Transitioning out of Québec Youth Centres* dans Grant Charles, Carolyn Oliver, Anna Lach, Mehron Torrans and Peter Dudding *Transitioning Young People out of Care in Canadian Jurisdictions: A Review of the Issues*. Ottawa. CWLC. Annexe 2.

Goyette, M. et D. Turcotte (2004). La transition vers la vie adulte des jeunes qui ont vécu un placement : un défi pour les organismes de protection de la jeunesse , *Revue Service social*, vol. 51, n° 1, p. 30-44, Mis en ligne en mars 2006.

Goyette, M., Turcotte M-E., Mann-Feder V., Plagès M., Pontbriand A., Grenier S., Turcotte D., Corneau M. et Trocmé, N. (2012a) *Évaluation de l'implantation et des effets d'interventions de groupe visant à soutenir le passage à la vie adulte de jeunes issus des centres jeunesse et de jeunes autochtones*. Rapport final d'évaluation des groupes 1 à 6 (version préliminaire).

Goyette, M. et M-È Turcotte (2011) « Dynamiques de continuité dans les trajectoires d'autonomisation des jeunes femmes » dans Goyette M., Pontbriand A. et C. Bellot. *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : concepts, figures et pratiques*. Collection Pratiques sociales et interventions sociales, PUQ, p. 91-114.

Goyette, M., Mann-Feder, V., Turcotte, D., Grenier, S., Turcotte, M-È., Pontbriand, A., Royer, M-N. et B. El-Hadji (2010) *Rapport des résultats de la collecte de données auprès des jeunes (tome 1). Étude longitudinale auprès de jeunes montréalaises à risque de maternité précoce issues des centres jeunesse : parcours d'insertion sociale et processus d'autonomisation au début de l'âge adulte*. Montréal. Centre nationale de prévention du crime.

Grausem, D. (2015), *Facteurs d'intégration scolaire des jeunes réfugiés au Québec. Mobilisation de sources d'information issues de la recherche et de la pratique*, Institut national de la recherche scientifique, Essai, Maîtrise en pratique de recherche et actions publiques.

Grimard, O. (2015), « Analyse des facteurs structurels du décrochage scolaire dans les populations francophones de l'Ontario et du Québec », Colloque *Parcours de vie et formes de soutien : les jeunes adultes inscrits en formation professionnelle*, Congrès de l'ACFAS, Rimouski, mai.

Guilbert, L., Prévost C., Thiaw M.-L., Fernandes F., Groff C., Trépanier A., Sassi A. et Blouin S. (2013), "Migrer, Étudier, Travailler et Devenir maman: un modèle coopératif interculturel d'accompagnement mutuel", dans Michèle Vatz-Laaroussi, Estelle Bernier et Lucille Guilbert (dir.), *Les collectivités locales au coeur de l'intégration des immigrants: des projets individuels au capital local de rétention*, pp.57-88, Québec, Presses de l'Université Laval.

Hamel, J. (1999), « La jeunesse n'est pas qu'un mot... Petit essai d'épistémologie pratique », dans M. Gauthier (dir.), *Définir la jeunesse ? : d'un bout à l'autre du monde*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 29-44.

Hewlett, S. A., L. Sherbin, and K. Sumberg. 2009. "How Gen Y and Boomers will reshape your agenda." *Harvard business review* 87:71-76, 153.

Institut de la statistique du Québec (2005), *Inventaire des indications de pauvreté et d'exclusion sociale*, http://www.cepe.gouv.qc.ca/publications/pdf/cepe_inventaire-indicateurs.pdf.

Institut de la statistique du Québec (2014), *Regard statistique sur la jeunesse. État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans. 1996 à 2012*, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse.pdf>

Jurris S., J. (2012) “Reflections on Occupy Everywhere : Social media, public space, and emerging logics of aggregation”, *Journal of The American Ethnological Society*, Volume 39, Issue 2, p. 259-279.

Kanouté, F., Arcand, S., Bilodeau, A., Bouchamma, Y., Chicha, M.-T., Loiola, F., Potvin, M., Rachédi, L. et Vissandjée, B. (2011-2014), *Les étudiants récemment immigrés : mieux comprendre le processus d'acculturation et d'adaptation institutionnelle pour soutenir efficacement la persévérance aux études universitaires*, FQRSC, Action concertée-Persévérance et réussite scolaires.

Kendall, G., Woodward, I. and Skrbis, Z. (2009), *The Sociology of Cosmopolitanism: Globalization, Identity, Culture and Government*, Palgrave Macmillant, Great Britain.

Kenyon, P., Sercombe, H., Black, A., Lhuede, D., O'Meara, M. et White, S. (2001), *Creating better educational and employment opportunities for rural young people*, Hobart, National Youth Affairs Research Scheme by the Australian Clearinghouse for Youth Studies, 94 p.

Khoir, S., Du, J.T. *et al.* (2015), « Linking Everyday Information Behaviour and Asian Immigrant Settlement Processes : Towards a Conceptual Framework », *Australian Academic and Research Libraries*, 46(2), p. 86-100.

Lababie, F. (dir.) (2014), *Parcours des jeunes et territoires*, Rapport de l'Observatoire de la jeunesse, La Documentation française, 280 p.

Lafond, V. et Mathieu, N. (2003), « Jeunes ruraux en difficulté et interventions pour l'insertion. Incidence et prise en compte des spécificités liées aux contextes territoriaux », *Ville-École-Intégration Enjeux*, n° 134, p. 31-47.

Lamothe-Lachaine, A., (2011), « Regard sur le projet migratoire et d'intégration et sur le processus identitaire de jeunes réfugiés au Québec ». Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

Leblanc, P. (2011), « La reconfiguration des relations sociales chez les jeunes de milieu rural et urbain lors du passage à la vie adulte », dans J. Charbonneau et S. Bourdon, *Les jeunes et leurs relations*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 37-54.

Leblanc, P., Gauthier, M. et Mercier, D.-H. (2002), *La migration des jeunes de milieu rural*, Montréal, Institut national de la recherche scientifique – Centre Urbanisation, Culture et Société, 123 p.

Leblanc, P., Decady, M. et Molgat, M. (2015), « Les enjeux et les défis de la poursuite d'une formation professionnelle au secondaire loin du domicile familial », Colloque

Parcours de vie et formes de soutien : les jeunes adultes inscrits en formation professionnelle, Congrès de l'ACFAS, Rimouski, mai.

Lefevre, S. (2007), « Les jeunes du monde rural : des atouts difficiles à valoriser », *EMPAN*, n° 67, p. 55-59.

Lendaro, A. et Goyette, M. (2013). Vous avez dit : Continuité des services? Les professionnels de l'employabilité face aux catégories de l'immigration et de la jeunesse, *Lien social et politiques*, 63-79. (publié en 2014)

Loncle, P. (2013), « La diversité des valeurs des politiques publiques s'adressant à la jeunesse : quelles conséquences pour la prise en compte sociale de cette population ? », Colloque de l'Association française de sociologie, Université de Nantes, 4 septembre.

Loncle, P. (2012), « Recherche et politiques de jeunesse : quels apports pour la décision et la pratique ? Discours inaugural de la Chaire de recherche sur la jeunesse », <http://www.ehesp.fr/2012/12/04/inauguration-de-la-chaire-recherche-jeunesse/>.

Longo, M.E., Bourdon, S., Charbonneau, J., Kornig, C. et Mora, V. (2013), « Normes sociales et imprévisibilités biographiques. Une comparaison France, Québec et Argentine », *Agora Débats Jeunesses*, n° 65, p. 93-108.

Longo, M.E., et Bourdon, S. (à paraître), La construction en « deux temps » de la vie professionnelle. Une particularité des jeunes collégiens au Québec, à soumettre *SociologieS*.

Longo M. E., Bourdon S., Dionne P. (à paraître) Les rapports des jeunes cégépiens à la vie professionnelle : des clés pour l'orientation des parcours, à soumettre *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy*.

Malatest, R.A. et Associates Ltd (2002), *Jeunes des régions rurales, phase II. La migration des jeunes ruraux : Explorer la réalité derrière les mythes*, Un document de travail sur les jeunes des régions rurales, Ottawa, Gouvernement du Canada, 45 p.

Magnan, M.-O. et Darchinian, F. (2014), « Enfants de la loi 101 et parcours scolaires linguistiques : le récit des jeunes issus de l'immigration à Montréal », *McGill Journal of Education*, 49(2), p. 373-398.

Masdonati, J., Fournier, G., et Pinault, M. (2015), « La formation professionnelle au Québec : le regard des élèves », *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 44(2), p. 269-294.

Mazalon, É. et Bourdon, S. (2015), « Les choix scolaires et les obstacles à la participation des jeunes adultes non diplômés inscrits en formation professionnelle », dans C. Villemagne et J. Myre-Bisaillon (dir.), *Les jeunes adultes faiblement scolarisés. Parcours de formation et besoins d'accompagnement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 165-184.

Mc Andrews, M. *et al.* (2015), *La réussite scolaire des élèves issus de l'immigration. Dix ans de recherche et d'intervention au Québec*, Montréal, PUM, 364 p., Coll. « Paramètres ».

Mc Grath, B. (2001), « “A problem of resources” : defining rural youth encounters in education, work & housing », *Journal of Rural Studies*, n° 17, p. 481-495.

Méda, D. et Vendramin, P. (2013), *Réinventer le travail*, Paris, PUF, 258 p., Coll. « Le lien social ».

Mercure, D. et Vultur, M. (2010), *La signification du travail. Nouveau modèle productif et ethos du travail au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 290 p. Coll. « Sociologie contemporaine ».

Mercure, D., Vultur, M. et Fleury, C. (2012), « Valeurs et attitudes des jeunes travailleurs à l'égard du travail au Québec : une analyse intergénérationnelle », *Industrial Relations / Relations Industrielles*, 67(2), p. 177-198.

Molgat, M. et Taylor, S. (2012), *The transitions of at-risk youth from adolescence to adulthood*, Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC), Ottawa, 72 p.

Molgat, M. (2012), *The BladeRunners Program – Supporting the transition to employment of disadvantaged youth in Vancouver, Canada*, Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), Paris, 39 p.

Molgat, M. (2011a), « De "l'âge adulte émergent" aux transitions : comment comprendre la jeunesse d'aujourd'hui ? Quelques enseignements à partir de figures de jeunes en difficulté », dans M. Goyette, A. Pontbriand et C. Bellot (dir.), *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté. Concepts, figures et pratiques*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 33-55.

Molgat, M. (2011), « Évolution des relations intergénérationnelles et du soutien parental. Une enquête auprès de jeunes adultes âgées de 25 à 29 ans », dans J. Charbonneau et S. Bourdon (dir.), *Les jeunes et leurs relations*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 57-78.

Molgat, M., Deschenaux, F. et LeBlanc, P. (2011), « [Vocational education in Canada: do policy directions and youth trajectories always meet ?](#) », *Journal of vocation education and training*, 63(4), p. 505-524.

Morin, D., Fortier, S., et Deschenaux F. (2014), « La conciliation travail-famille : un engagement pluriel qui se conjugue à l'indicatif présent et qui s'accorde au féminin », dans Diane Farmer et Nicole Gallant (dir.) *L'engagement des jeunes dans diverses sphères de leur vie. Réflexions théoriques et conceptuelles* (manuscrit soumis à l'évaluation des Presses de l'Université Laval, automne 2013).

Noreau, P., Dugré, S., Baron, M., Langlois, D. et Guillemette, D. (1999), *L'insertion sociale et l'intégration professionnelle des jeunes en Abitibi-Témiscamingue*, Abitibi-

Témiscamingue, Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, 174 p.

Paré, J.-L., (1997), *L'intégration du migrant par les loisirs*, Éditions de l'IQRC, Québec, 212 p.

Paré, J.-L. (2006), « Le lien social et le loisir et la culture comme éléments significatifs de la qualité de vie des jeunes migrants et non migrants », Communication à l'ACFAS.

Paré, J.-L., Pelletier, C., Vigeant, P. (2007), *Rapport de recherche – Étude sur le bénévolat de participation citoyenne*. FQCCL. 191 pages.

Paré, J.-L., (2009). *Le bénévolat de participation citoyenne dans les centres communautaires de loisir : Empowerment, processus de solution de problèmes et loisir communautaire comme fondements d'une vie communautaire autonome*. FQCCL. Communication bilingue au 10e Congrès mondial du Loisir. Québec.

Perdrix, C. (2008), « Jeunes ruraux, un engagement spécifique ? », *Projet*, n° 305, p. 58-61.

Pellerin, A. (2013), *L'information dans le parcours des immigrants qualifiés récents au Québec : Des attentes à la réalité*, Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval.

Pilote, A. (2007), « Construire son identité ou reproduire la communauté ? Les jeunes et leur rapport à l'identité collective », dans M. Bock (dir.), *La jeunesse au Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 83-112.

Pilote, A. et Magnan, M.-O. (2008), « L'école de la minorité francophone au Canada : L'institution à l'épreuve des acteurs », dans J.-Y. Thériault, A. Gilbert et L. Cardinal, *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, p. 275-317.

Pilote, A. et Magnan, M.-O. (2012), « Regards croisés sur les parcours objectifs et subjectifs à l'enseignement supérieur : une analyse diachronique de la construction identitaire des jeunes issus d'un contexte linguistique minoritaire au Canada », dans F. Picard et J. Masdonati (dir.), *Les parcours scolaires et professionnels des jeunes*, Québec, Presses de l'Université Laval. p. 225-254.

Pilote, A. et Magnan, M.-O. (2012a), « Regards croisés sur les parcours objectifs et subjectifs à l'enseignement supérieur : une analyse diachronique de la construction identitaire des jeunes issus d'un contexte linguistique minoritaire au Canada », dans Picard, F. et J. Masdonati (dir.), *Les parcours d'orientation des jeunes : Dynamiques institutionnelles et identitaires*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 225-254.

Pilote, A. et Magnan, M.-O. (2012b), « La construction identitaire des jeunes francophones en situation minoritaire au Canada : négociation des frontières linguistiques au fil du parcours universitaire et de la mobilité géographique », *Canadian*

Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie, 37(2), p. 169-195, <http://ejournals.library.ualberta.ca/index.php/CJS/article/view/11787>.

Poirier, C., Desjardins, M.K., Martet, S., Melançon, M.-O., Poirier, J. et St-Germain Blais, K. (avec la collaboration de Barrette, Y.) (2012), *La participation culturelle des jeunes à Montréal. Des jeunes culturellement actifs. Version intégrale*, Rapport de recherche réalisé pour Culture Montréal, 591 p. http://www.ucs.inrs.ca/sites/default/files/centre_ucs/pdf/JeunesEtParticipationCulturelle-v-i.pdf

Potvin, M. (2015), « Diversité ethnique et éducation inclusive : fondements et perspectives », *Éducation et sociétés – Revue internationale de sociologie de l'éducation*, 33(1), p. 185-202.

Potvin, M. et Leclerc, J.B. (2014), « Facteurs affectant la trajectoire scolaire des jeunes de 16-24 ans issus de l'immigration en Formation générale des adultes », *Revue des sciences de l'éducation*, 40(2), p. 309-350.

Pronovost, G. (2013), *Comprendre les jeunes aujourd'hui. Trajectoires, Temporalités*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 144 p.

Pronovost, G. (2015), *Que faisons-nous de notre temps. Vingt-quatre heures dans la vie des Québécois. Comparaisons internationales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 116 p.

Racine, M. (2015), « L'immigration comme occasion de revenir sur les bancs d'école : Se refaire une jeunesse ? Intervention dans le séminaire Ethnologie de l'interculturel, Lucille Guilbert, Université Laval, septembre.

Rahm J. (2013), « Afterschool and community programs' role in supporting immigrant youth : Stories of opportunities for youths' identity work and learning for life », dans N. Trépanier (dir.), *Plaidoyer pour une école communautaire/Making the case for community schools*, Montréal, Éditions Nouvelles, n.d.

Ratel, J.-L. (2007), "La transition à l'université chez les étudiants québécois provenant des communautés autochtones : un défi à relever, une réalité à comprendre", Examen doctoral, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, décembre.

Royer, C. et Pronovost, G. (avec la collaboration de Charbonneau, S.) (2004), « Les valeurs sociales fondamentales de jeunes québécoises et québécois : ce qui compte pour eux », dans G. Pronovost et C. Royer (dir.), *Les valeurs des jeunes*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Raffo, C. et Reeves, M. (2000), « Youth Transitions and Social Exclusion : Developments in Social Capital Theory », *Journal of Youth Studies*, 3(2), p. 147-166.

Royer, C. et Pronovost, G. (avec la collaboration de Charbonneau, S.) (2004), « Les valeurs sociales fondamentales de jeunes québécoises et québécois : ce qui compte pour

eux », dans G. Pronovost et C. Royer (dir.), *Les valeurs des jeunes*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Royer, C. (2006), *Voyage au cœur des valeurs des adolescents : la famille, grand pilier d'un système. Enfances, Familles, Générations*, 4 [en ligne] <http://www.erudit.org/revue/efg/2006/v/n4/012896ar.html>.

Sanchez-Mazas, M. et Tironi, Y. (2008), « Le Conseil delémontain des jeunes : espace d'expérimentation ludique de la citoyenneté », dans M. Christen Jakob et J. Reichmuth, *Community Development : Local and Global Challenges*, Lucerne, Lucerne University of Applied Sciences and Arts, p. 153-159.

Schucksmith, M. (2004), « Young People and Social Exclusion in Rural Areas », *Sociologia Ruralis*, 44(1), p. 43-59.

Segarra, J. et Úcar, X. (2008), « Participative Research to Create a Youth Local Plan and a Sustainable Structure of Young People's Participation in a Local Community », dans M. Christen Jakob et J. Reichmuth, *Community Development : Local and Global Challenges*, Lucerne, Lucerne University of Applied Sciences and Arts, p. 249-255.

Sercombe, H. (2006), « Going bush : youth work in rural settings », *Youth Studies Australia*, 25(3), p. 9-16.

Sioui, B. (sous presse), « Portrait historique des Premières nations au Québec, de leurs caractéristiques actuelles et de la scolarisation des jeunes Autochtones », dans M. Potvin, M.-O. Magnan et J. Larochelle-Audet (dir.), *La diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en éducation. Théorie et Pratique*, Anjou, Fidès Éducation.

Spielhofer, T., Golden, S. et Evans, K. (2011), *Young People's Aspirations in Rural Areas*, Slough, National Foundation for Educational Research, 30 p.

Steinbach M. (2014) «Intégrer les élèves issus de l'immigration à l'école québécoise», dans Dubé A. Boerger Transferts des savoirs, savoirs des pratiques: production et mobilisation des savoirs pour une communauté inclusive, Québec: Les presses de l'Université Laval, p. 287-300.

Steinbach, M. et Lussier, S. (2013). « L'intégration sociale des élèves issus de l'immigration dans une région du Québec » *Les collectivités locales au cœur de l'intégration des immigrants: questions identitaires et stratégies régionales*, sous la direction de Michèle Vatz-Laaroussi, Estelle Bernier, et Lucille Guilbert, 41-71. Québec, Les presses de l'Université de Laval.

Steinbach, M. (2009), « L'intégration socio-scolaire des élèves néo-canadiens hors de Montréal » *Vie Pédagogique* (152): 139-144.

Supeno, E. et Bourdon, S. (2013), Bifurcations, temporalités et contamination des sphères de vie. Parcours de jeunes adultes non diplômés et en situation de précarité au Québec. *Agora débats/ jeunesse*, (65), 109-123.

Supeno, E. et Bourdon, S. (2015), Sphères de vie et variété dans le passage à la vie adulte: une analyse comparative de jeunes adultes en situation de précarité et de cégépiens. In S. Bourdon et R. Bélisle (dir.), *Regard sur... Les précarités dans le passage à l'âge adulte au Québec* (p. 27-48). Québec: Presses de l'Université Laval.

Taylor, S. (2015), « Les vécus en santé mentale des jeunes en formation professionnelle : entre soutien et autonomie », Colloque *Parcours de vie et formes de soutien : les jeunes adultes inscrits en formation professionnelle*, Congrès de l'ACFAS, Rimouski, mai.

Tremblay-Boily, G. (2015), *Retour sur une expérience de recherche partenariale dans le milieu de la solidarité internationale : suivi de considérations sur la recherche engagée et sur la mobilisation des connaissances*. Essai. Québec, Université du Québec, Institut nationale de la recherche scientifique, Maîtrise en pratiques de recherche et action publique, 139 p. <http://espace.inrs.ca/2652/>

Van de Velde, C. (2008), *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Presses universitaires de France, 278 p.

Van Gundy, K.T., Stracuzzi, N.F., Rebellon, C.J., Jenkins Tucker, C. et Cohn, E.S. (2011), « Perceived Community Cohesion and the Stress Process in Youth », *Rural Sociology*, 76(3), p. 293-318.

Vultur M. et Bernier J. (2013) « Inégalités structurelles et inégalités fractales dans le contexte postfordiste du marché du travail », *Revue Interventions économiques*, n°47.

Vultur, M. (dir.) (2014), *La surqualification au Québec et au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 318 p., Coll. « Sociologie contemporaine ».

Wesner, M. S. and T. Miller. 2008. "Boomers and millennials have much in common." *Organization Development Journal* 26:89-96.

GROUPE
DE RECHERCHE SUR
LA MIGRATION DES JEUNES
(GRMJ) · UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À CHICOUTIMI (UQAC) · UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC À RIMOUSKI (UQAR) ·
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-
RIVIÈRES (UQTR) · UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (UQAT) ·
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS
(UQO) · www.obsjeunes.qc.ca · INRS
URBANISATION, CULTURE ET SOCIÉTÉ
· UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE · UNIVERSITÉ
D'OTTAWA · UNIVERSITÉ LAURENTIENNE ·
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
(UQAM) · CÉGEP DE SAINTE-FOY
· CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT ·
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
· UNIVERSITÉ MCGILL ·
UNIVERSITÉ
LAVAL